

RENOUVO

Réseau pour la nouvelle orthographe du français

**Le point
sur les
*Rectifications de
l'orthographe*
en 2005**

RENOUVO

**LE POINT SUR LES *RECTIFICATIONS*
*DE L'ORTHOGRAPHE EN 2005***

2005

Réseau pour la nouvelle orthographe du français

ISSN 0244-3910
Liaisons-AIROÉ, spécial RENOVO
numéro 38
année 2005

Ce bulletin hors série émane du Réseau pour la nouvelle orthographe du français (RENOVO), composé de quatre associations :

- l'AIROÉ (Association pour l'information et la recherche sur les orthographe et les systèmes d'écriture) – 14, rue Louis-Grobet – 13001 Marseille – France ;
- l'ANO (Association pour la nouvelle orthographe) – Boite postale 106 – 1680 Romont – Suisse ;
- l'APARO (Association pour l'application des recommandations orthographiques) – 29, rue du Serpentin – 1050 Bruxelles – Belgique ;
- le GQMNF (Groupe québécois pour la modernisation de la norme du français) – 6987, rue De La Roche – Montréal (Québec) H2S 2E6.

Coordination et fabrication

Romain Muller (ANO)

Comité de lecture

Chantal Contant (GQMNF) • Claude Gruaz (AIROÉ)
Renée Honvault (AIROÉ) • Henry Landroit (APARO)
Pierre Launay (AIROÉ) • Michèle Lenoble-Pinson (APARO)
Michel Masson (AIROÉ) • Romain Muller (ANO)
Aurel Ramat (GQMNF)

*Droits de reproduction, d'adaptation et de traduction
réservés pour tous pays. (Loi du 11 mars 1957)*



RENOUVO

**Le point sur les
Rectifications de
*l'orthographe en 2005***

Avec les contributions de

Jean-Claude Anizan • Isabelle Carignan • Chantal Contant
Jacques David • Annie Desnoyers • Claude Gruaz • Renée Honvault
Joceleyn Lavoie • Michèle Lenoble-Pinson • Michel Masson
Romain Muller • Christine Petit • Aurel Ramat

Sommaire

Avant-propos	9
Bilan général	11
Les <i>Rectifications</i> en marche dans la francophonie	13
Bilan des <i>Rectifications</i> en France par <i>Renée Honvault</i>	17
L'usage des recommandations orthographiques en Belgique par <i>Michèle Lenoble-Pinson</i>	35
La nouvelle orthographe au Québec par <i>Chantal Contant et Isabelle Carignan</i>	39
Utiliser la nouvelle orthographe : l'exemple du Bureau de normalisation du Québec (<i>témoignage de Joceleyn Lavoie</i>)	49
La Suisse, ouverte à l'évolution par <i>Romain Muller</i>	51
Bilans par secteur.....	55
La nouvelle orthographe dans les ouvrages de référence – bilan synthétique par <i>Romain Muller</i>	57
Les éditions Larousse bougent ! (<i>par Jean-Claude Anizan</i>)	58
Du nouveau dans le secteur parascolaire (<i>par Jean-Claude Anizan</i>)	62
Rédiger un ouvrage de référence en nouvelle orthographe : l'expérience d'Aurel Ramat (<i>témoignage d'Aurel Ramat</i>).....	65
Les <i>Rectifications de l'orthographe</i> chez les jeunes enseignants en formation initiale par <i>Jacques David</i>	71

Implantation des <i>Rectifications</i> orthographiques au centre de formation initiale des maitres de l'Université de Montréal (<i>témoignage d'Annie Desnoyers</i>)	79
La promotion des <i>Rectifications</i> <i>par Chantal Contant</i>	81
Considérations	89
Réforme de l'orthographe : les tribulations d'un siècle <i>par Christine Petit</i>	91
Les débats actuels sur l'orthographe et les <i>Rectifications</i> de 1990 <i>par Claude Gruaz</i>	99
Les réformes de l'orthographe en France (1990) et en Allemagne (1996) <i>par Michel Masson</i>	109

Avant-propos

Les *Rectifications de l'orthographe* proposées en 1990 par le Conseil supérieur de la langue française (Paris), admises par l'Académie française et acceptées par les instances francophones compétentes, sont de plus en plus appliquées, lentement mais sûrement, dans la francophonie. Les avancées enregistrées ces dernières années sont importantes, et n'en donner que quelques exemples relève de la gageüre. On pourrait citer les correcteurs informatiques, les dictionnaires, les manuels scolaires qui ont fait une place à la nouvelle orthographe ; on pourrait parler des importantes retombées médiatiques dont a bénéficié la création, au Québec, d'une association – le GQMNF – faisant la promotion des *Rectifications* ; on pourrait mentionner les demandes d'information croissantes provenant du milieu enseignant ; et, pourtant, on serait loin du compte.

Où en est l'application desdites *Rectifications* en 2005 ? C'est pour tenter de répondre à cette question que nous avons cru utile de réaliser ce numéro. Forcément partiel, il devrait néanmoins donner un bon aperçu de la diffusion de la nouvelle orthographe dans la francophonie, en plus de proposer aux lecteurs et aux lectrices, dans une seconde partie, quelques considérations pratiques.

Chantal CONTANT, *cofondatrice du GQMNF (Québec)*

Michèle LENOBLE-PINSON, *présidente de l'APARO (Belgique)*

Michel MASSON, *président de l'AIROÉ (France)*

Romain MULLER, *président de l'ANO (Suisse)*

Bilan général

- *Les Rectifications en marche dans la francophonie*
- *Bilan des Rectifications en France*
- *L'usage des recommandations orthographiques en Belgique*
- *La nouvelle orthographe au Québec*
- *Utiliser la nouvelle orthographe : l'exemple du Bureau de normalisation du Québec (témoignage)*
- *La Suisse, ouverte à l'évolution*

Les *Rectifications* en marche dans la francophonie

À l'heure actuelle, on peut estimer que les *Rectifications de l'orthographe* sont déjà bien diffusées dans la francophonie, même s'il reste évidemment encore à accomplir un important travail d'information. Les articles qui suivent dressent des bilans plus détaillés, par région et par secteur. Voici un résumé synthétique de la diffusion de la nouvelle orthographe.

Enseignement

D'une manière générale, « aucune des deux graphies [ni l'ancienne ni la nouvelle] ne peut être tenue pour fautive », comme le rappelle systématiquement l'Académie française dans les fascicules de la neuvième édition de son *Dictionnaire* (en cours de publication), publiés au *Journal officiel de la République française*. Ce principe vaut aussi dans l'enseignement.

France

Jusqu'à maintenant, aucune consigne spécifique n'a été donnée aux enseignants. Ils devraient donc en principe se plier au principe posé par l'Académie ; mais dans la pratique, on constate, hélas ! encore un manque d'information, ce qui a poussé l'AIROÉ à demander au ministère chargé de l'Éducation d'informer largement la population enseignante.

Belgique francophone

Deux circulaires officielles rappellent le caractère officiel de la nouvelle orthographe. Deux tiers des enseignants ont reçu, gracieusement, à leur demande, une brochure d'information de la part du ministère chargé de l'Éducation.

Québec

Le ministère chargé de l'Éducation n'a pas donné de consigne officielle à ses enseignants ; dans la pratique, les personnes chargées de corriger des épreuves uniformes prennent en compte les graphies rectifiées.

Suisse francophone

Une circulaire et une brochure d'information ont été remises à tous les enseignants en fonction.

Publications

En dehors des publications spécialisées, plusieurs magazines, revues, journaux... appliquent la nouvelle orthographe.

C'est surtout le cas en Belgique (on peut citer *Le Lion*, mensuel des grandes surfaces Delhaize) et au Québec (revues *La Voix du Village*, *Équilibre*...).

Ouvrages de référence

Les dictionnaires d'usage courant intègrent tout ou partie des nouvelles graphies : *Le Petit Larousse* (environ 1 graphie rectifiée sur 3 est mentionnée), *Le Petit Robert* (plus de la moitié des *Rectifications* apparaissent), le *Dictionnaire Hachette* (toutes les nouvelles graphies sont signalées), *Le Nouveau Littré*...

La grammaire de référence *Le bon usage* signale les règles rectifiées. C'est aussi le cas de nombreux autres ouvrages largement diffusés, qu'il s'agisse de livrets de conjugaison, de grammaires scolaires...

Outils de correction informatique

Le correcteur informatique inclus dans *Office* de Microsoft (ensemble de logiciels parmi lesquels *Word*) a été mis à jour en nouvelle orthographe.

Parmi les vérificateurs spécialisés, les trois produits les plus connus et reconnus sont désormais eux aussi à jour : *Antidote*, *Cordial* et *ProLexis*.

*

Comme le note Renée Honvault dans son *Bilan des Rectifications en France*, nombre d'enseignants français attendent d'être officiellement informés de l'existence et du contenu des *Rectifications* par leur ministère. Il est certain qu'une prise de position claire par ce dernier permettrait de débloquer la situation, puisque, actuellement, la majorité des enseignants français ignorent la nouvelle orthographe, ce qui explique les réticences (relatives) de certains éditeurs à l'intégrer dans leurs ouvrages.

Par ailleurs, il convient assurément d'être conscient que l'orthographe ne se modifie pas en un jour. Il faudra encore plusieurs années pour que les habitudes changent, pour que la majorité des francophones disposent d'une édition à jour de leur dictionnaire favori, pour que les éditeurs s'équipent des nouvelles versions de leurs correcteurs informatiques, et enfin pour que les jeunes d'aujourd'hui soient les scripteurs de demain...

► La gestation (politique) des *Rectifications de l'orthographe*

- 1975 L'Académie accepte quelques modifications (anomalies régularisées, accentuation, tréma) pour le premier fascicule de la 9^e édition de son *Dictionnaire*.
- 1985 François Mitterrand annonce à l'Académie française le projet d'un Centre de terminologie et de traduction, dans le cadre de la défense de la francophonie. Le Centre ne parvient pas à fonctionner.
- 1986 Grâce à la recherche nationale menée auprès d'élèves de 10 à 15 ans, à qui on a dicté un texte de Fénelon autrefois dicté aux écoliers entre 1873 et 1877, on s'aperçoit que, miracle ! le niveau n'a pas baissé. Les élèves font moins d'erreurs, sauf pour les erreurs grammaticales.
- 1987 L'Académie renonce aux modifications orthographiques qu'elle avait retenues en 1975, car elles ne seraient pas entrées dans l'usage... – L'État français intervient par décret : un arrêté du *Journal officiel* donne une liste de mots français, approuvés par l'Académie, à utiliser obligatoirement en remplacement de mots anglais.
- 1988 Premières actions : l'*École libératrice* annonce que 90 % des instituteurs souhaitent une réforme de l'orthographe.
- 1989 Février. L'*Appel des dix linguistes* « pour moderniser l'écriture du français » paraît dans *Le Monde* du 7 février.
- Mars. Le magazine *Lire* publie un sondage où 76 % des Français sont favorables à la suppression des « bizarreries et absurdités » de l'orthographe.
- Aout. Parution de deux ouvrages : *Les Délires de l'orthographe*, de Nina Catach (Plon), et *Que vive l'ortografe*, de Jacques Leconte et Philippe Cibois (Le Seuil).

Octobre. Le Premier ministre, Michel Rocard, crée le Conseil supérieur de la langue française (avec J. Daniel, J.-L. Godard, B. Pivot, B. Poirot-Delpech, P. Perret, T. Ben Jelloun et d'autres). Il propose de réfléchir à cinq points, mis en avant par l'AIROÉ sur l'ensemble des points litigieux de l'orthographe, pour « un ajustement [... afin] d'établir des règles pour les mots à venir ». Une commission sur l'orthographe est présidée par Maurice Druon. Un groupe de neuf experts est créé et se réunit pour la première fois, parmi lesquels figurent A. Goosse, N. Catach, B. Cerquiglini, J.-P. Colignon, C. Muller, J. Rey.

1990 Janvier-mars. Le groupe des experts prépare des rectifications pour les cinq points demandés par le Premier ministre.

Avril. Les travaux sont présentés aux académiciens qui demandent des aménagements.

Mai. Les « ajustements » sont présentés officiellement et approuvés à l'unanimité des académiciens.

Juin. Le rapport est présenté au Conseil supérieur, qui l'approuve, moyennant quelques retouches.

Décembre. Le rapport définitif est publié en France au *Journal officiel* (dans la section « Documents administratifs »).

Renée HONVAULT

Bilan des *Rectifications* en France

En France, les *Rectifications de l'orthographe* font leur chemin, en catimini, pourrait-on dire. Pourtant, de temps à autre, les médias s'emparent du sujet « orthographe », et apparaissent ici et là des discours favorables à l'évolution de l'orthographe, plus nombreux que lors de la publication des *Rectifications de l'orthographe* en décembre 1990, où les discours hostiles et désinformateurs étaient légion. La nouvelle orthographe fait même son apparition dans de grands quotidiens et hebdomadaires. Le *Dictionnaire de l'Académie* enregistre toutes les rectifications touchant son corpus de mots au fur et à mesure de la publication des fascicules de la neuvième édition en cours. Les dictionnaires de langue et les dictionnaires encyclopédiques les intègrent, totalement pour ceux qui ont réalisé une refonte, partiellement pour les autres. Quelques romans, des ouvrages de linguistique, des ouvrages et des revues pédagogiques sont publiés en nouvelle orthographe. Et le terrain est favorable pour que cette tendance se confirme, puisque – cerise sur le gâteau – les correcteurs informatiques utilisés notamment en France les ont toutes intégrées. Jusqu'aux éditeurs d'ouvrages pédagogiques qui se préparent à la conversion... Seul le ministère chargé de l'Éducation est encore à la traîne, bien que tous les documents soient prêts pour informer les enseignants.

Le RENOUVO

Le 13 mars 2002 s'était constitué le RENOUVO (Réseau pour la nouvelle orthographe du français), regroupant trois associations : l'AIROÉ (France), l'ANO (Suisse) et l'APARO (Belgique). Elles ont réalisé le *Vadémécum de l'orthographe recommandée. Le millepatte sur un nénufar*.

En 2004, le GQMNF (Groupe québécois pour la modernisation de la norme du français) s'est constitué au Québec. Venu rejoindre le RENOUVO, le GQMNF fait preuve d'une vitalité remarquable. En très peu de temps, il a pu informer un large public et avait vendu 46 000 exemplaires du *Millepatte sur un nénufar* au Québec.

Plus modestement, l'AIROÉ a maintenant vendu près de 1500 exemplaires du *Millepatte sur un nénufar*, principalement à des

enseignants et des étudiants en IUFM¹ qui veulent s'informer par eux-mêmes du contenu des *Rectifications*. Parallèlement, la brochure de l'AIROÉ, le *Petit Livre de l'orthographe actuelle*, avait fait l'objet d'une deuxième édition en 2003 : le format et la présentation en avaient été améliorés, avec des illustrations de Pierre Jeudy. Le *Petit Livre de l'orthographe actuelle* et le *Millepatte sur un nénufar* sont complémentaires. Si le second se veut presque exhaustif en ce qui concerne la liste des mots rectifiés, le premier se veut pédagogique : chaque règle est illustrée par une série d'exemples d'usage fréquent. Si bien que les deux brochures sont demandées par les enseignants et les futurs enseignants.

Cependant, les réactions en France sont différentes de celles rencontrées au Québec, où l'Office québécois de la langue française s'est prononcé publiquement et officiellement être, de façon générale, favorable à l'application des *Rectifications*. En France, l'énorme majorité des enseignants sont en attente d'une information venant du ministère de l'Éducation, qui leur donnerait le feu vert pour intégrer les nouvelles graphies dans leur enseignement. Et, malgré les efforts de l'AIROÉ pour diffuser l'information, bon nombre d'entre eux ignorent encore leur existence ! Si bien que l'on apprend toujours à l'école des « exceptions » obligatoires et qui pourtant n'ont plus cours, selon l'Académie...

Le ministère chargé de l'Éducation

Présenté par l'AIROÉ au ministère de l'Éducation, le projet concernant l'information de tous les enseignants à propos des *Rectifications de l'orthographe* a trouvé son aboutissement à l'intérieur d'un document intitulé *Observation réfléchie de la langue française. Document d'accompagnement*. Destiné à l'école primaire, ce document ne concerne pas que l'enseignement de l'orthographe. Il présente une programmation dans « l'observation réfléchie de la langue ». Sont traités tous les apprentissages langagiers à l'école, aux cycles II et III : la syntaxe de la phrase et la morphologie, la ponctuation, les temps verbaux, le lexique, l'oral, la lecture, l'écriture, l'orthographe... Des méthodes et des outils sont proposés aux enseignants. Et « l'orthographe officielle recommandée par l'Académie française depuis 1990 » figure sur quatre doubles pages, en annexe finale.

Les rédacteurs – des inspecteurs (inspecteurs généraux et inspecteurs de l'Éducation nationale), des professeurs des universités (enseignant en

¹ Institut universitaire de formation des maîtres.

IUFM ou à l'université) – ont terminé la rédaction de l'ensemble du document en février 2005.

Actuellement, le document est toujours sur le bureau du ministre, il doit être mis en ligne sur le site du ministère pour consultation auprès des équipes pédagogiques, des équipes de circonscriptions et des formateurs d'enseignants pour des mises au point éventuelles. Il doit ensuite être imprimé et distribué aux enseignants. Ces derniers peuvent cependant y avoir accès sur le site de l'AIROÉ (www.airoe.org), sur le site orlf.free.fr et sur le site de l'académie d'Aix-Marseille (www.ac-aix-marseille.fr).

L'image et l'implantation des *Rectifications* dans les médias

Sans reprendre tout ce qui s'est passé dans les médias depuis le déchainement de 1990, en remontant seulement à l'année 2000, on s'aperçoit que le thème de la réforme a été abordé ou traité à plusieurs reprises dans les médias, que ce soit dans la presse, à la télévision ou à la radio. Nous n'en donnerons ici que quelques exemples.

Dans la presse

Si nous n'en sommes plus à la virulence de la campagne de désinformation qui a déferlé sur la France lors de la publication des *Rectifications de l'orthographe* approuvées et recommandées, rappelons-le, à l'unanimité par l'Académie française en 1990, beaucoup de mauvaise foi et d'erreurs à ce sujet se rencontrent encore.

C'est ainsi que, dans le dossier consacré à l'orthographe (« L'orthographe se perd-elle ? ») dans le quotidien *La Croix* du samedi-dimanche 12-13 janvier 2002, nous trouvons p. 4 ce passage écrit par Dominique Gerbaud : « Quelle autorité serait légitime pour imposer une autre orthographe ? Aucune. Même l'Académie française n'a pas pu imposer, en 1990, son *Vademecum de la nouvelle orthographe*. L'usage ne l'a pas retenu et les dictionnaires l'ont ignoré. » Nous relevons dans ce court passage trois erreurs assénées comme des vérités allant de soi. La première : s'il n'existe pas de loi en matière d'orthographe, c'est bien l'Académie française qui a voix d'autorité en ce domaine, elle a même été créée pour cela en 1634, et depuis la première édition de son *Dictionnaire* paru en 1694 jusqu'à la neuvième en cours de rédaction, elle n'a cessé d'édition en édition à la fois de fixer l'orthographe de l'époque et de l'améliorer par des réformes successives. Deuxième erreur : l'Académie n'a jamais publié de *Vademecum de la nouvelle orthographe* (qui n'existe pas !). L'auteur de ces lignes fait sans doute allusion au *Vadémécum* [avec accents aigus] *de l'orthographe recommandée. Le Millepatte sur un*

nénufar, publication du RENOUVO. La troisième erreur concerne l'usage et les dictionnaires, dont nous verrons plus bas qu'ils n'ont pas « ignoré » les *Rectifications*. Trois phrases, trois erreurs. Et c'est ainsi qu'on manipule l'opinion.

Et l'on continue, tout naturellement, un peu plus loin, p. 6 de ce même journal, *La Croix*. Dans un encart intitulé « Repères » et paraphé C.L., il est écrit en conclusion, à propos des *Rectifications* : « Dernière tentative de réforme, dernier échec. Les dictionnaires, dans un premier temps, semblaient prêts à jouer le jeu, avant de faire marche arrière. Résultat : on écrit toujours *imbécile* avec un seul *l* et *imbécillité* avec deux ! » Ce qui est faux. Un certain Jean-Pierre Foucault s'en est aperçu à ses dépens... (Voir plus bas, paragraphe « Télévision ».)

Parfois, à l'occasion, on se lamente dans la presse sur les difficultés de l'orthographe française. Ainsi, prenant appui sur les difficultés (très réelles) qu'ont les dyslexiques dans l'apprentissage de l'orthographe du français, contrairement aux petits Italiens par exemple, certains articles soulignent la « complexité orthographique » sans faire référence aux systèmes et aux régularités sous-jacentes. Les différentes graphies du son [o] sont souvent citées. Tout cela pour conduire par exemple à la conclusion suivante du Dr C. Petitnicolas dans son article « C'est aussi "l'ortografe" qui fait le "dislexic" », paru dans *Le Figaro* du 16 mars 2001 : « Moralité : les langues aux orthographe complexes sont plus difficiles à lire. Est-ce une raison pour proposer une réforme drastique de l'orthographe ? »... et la dernière phrase est écrite en « orthographe » pseudophonétique. Qui parle donc de « réforme drastique de l'orthographe » ou d'écrire en orthographe phonétique ? N'est-ce pas au passage le coup de griffe traditionnel de la désinformation ?

Inversement, dans *Le Monde* du 17 mars 2001, à partir de la même information à propos d'une étude sur les difficultés des dyslexiques fournie par le Pr E. Paulesu dans la revue *Science* du 16 mars, C. Vincent fait état des treize graphies du son [o]. Mais, dans son article « Les dyslexiques, victimes oubliées des richesses de l'orthographe », elle conclut qu'« une petite simplification de la langue ne ferait pas de mal ». Évidemment, la langue n'est pas l'orthographe, mais on pardonnera aisément à cette journaliste non linguiste cette petite entorse. La journaliste qu'elle est ne s'est pas fait le chantre de la désinformation.

Le plus souvent, cependant, dans les articles ou les dossiers sur l'orthographe qui paraissent dans la presse française, l'objectivité est un peu plus grande, dans la mesure où tenants (de) et opposants à une réforme orthographique ont tour à tour droit de parole. Et, selon l'opinion du

journaliste ou la position de la direction du quotidien ou de l'hebdomadaire, telle ou telle opinion est favorisée dans le développement des arguments.

En 2000, après la prise de position de la Fédération internationale des professeurs de français et de son président, Alain Braun, en faveur d'une réforme de l'orthographe, *Le Figaro* du mardi 18 juillet 2000 avait publié plusieurs articles dont la majorité étaient favorables à la notion de réforme ou rapportaient les propos de personnalités qui l'étaient, tels Alain Decaux, Claude Hagège, Josette Rey-Debove, afin de rendre l'écriture plus rationnelle et démocratique. Mais Claude Duneton par exemple y était opposé, au nom « du charme secret » des « subtilités orthographiques [...] d'une langue écrite »... C'est aussi la position « officielle » de Bernard Pivot. Cependant, dans ce même numéro du *Figaro*, Claude Duneton et Claude Hagège se rejoignaient pour affirmer que le déclin du français dans le monde était lié au déclin économique de la France.

Dans un article du *Monde* du 26 novembre 2003 intitulé « Le français, religion d'État ? », Bernard Cerquiglini, alors Délégué général à la langue française et aux langues de France – reprenant d'ailleurs certains arguments d'un article déjà paru dans *Le Monde* du mardi 22 février 2000² –, rappelait « la difficulté [en France] à toucher au dogme », faisant référence ensuite à l'attitude des Français face aux réformes depuis le XVI^e siècle.

Dans le *Monde de l'Éducation* de février 2002, un long article, bien documenté, signé de Macha Séry et intitulé « L'orthographe, valeur plébiscitée par les Français, plus que par l'école », présente des données de l'histoire de l'orthographe et de sa pédagogie. Il souligne les difficultés qu'on y rencontre et la difficulté qu'éprouvent les professeurs à l'enseigner véritablement, faute de formation dans ce domaine. « L'observation réfléchie » permettrait de mieux comprendre les régularités afin de parvenir à une « intelligence du système ». Mais il reste selon lui à favoriser la régularisation des fameuses exceptions...

Toujours dans *Le Monde de l'Éducation*, mais en mai 2004 cette fois, le dossier « Orthographe » insiste sur le fait que « l'apprentissage de l'orthographe est insuffisant, selon le constat des inspecteurs pédagogiques régionaux ; il est problématique selon les professeurs, qui se sentent désarmés dans ce domaine ». Et un encadré de M. B. (*sic*) rappelle que « les

² Bernard Cerquiglini, « Le commerce des langues est l'avenir de la francophonie », dans *Le Monde*, 22 février 2002, p. 17.

réformes ont besoin de temps » et que les dictionnaires enregistrent pas à pas les *Rectifications*.

Dans un grand quotidien régional, *Sud-Ouest*, des dossiers sur l'orthographe ont été publiés à plusieurs reprises. Le responsable et auteur de ces dossiers, Christophe Lucet, a pris la peine de se renseigner et d'approfondir le sujet, si bien que ces dossiers sont solidement documentés. Ainsi, dans le numéro du dimanche 13 janvier 2002, à l'occasion de la finale des Dicos d'or de Bernard Pivot sur France 3, l'article s'intitule, en grands caractères gras, « Le nénufar et les talibans ». Il commence par l'épisode du mot *imbécilité* de *Qui veut gagner des millions ?* (voir plus bas) et souligne que de nombreux dictionnaires enregistrent les *Rectifications* totalement ou en partie. Et si, dans ce même numéro, Anne Pourrillou-Journiac termine son encart en disant que « la langue vit de ses défauts et de ses impuretés (*sic* !) autant que de son orthodoxie », l'article voisin consacré aux huit candidats mérignacais de la finale des Dicos d'or donne la parole de la fin à Benjamin (76 ans), fin connaisseur de l'orthographe, de ses régularités et de ses pièges : « Une nouvelle simplification de l'orthographe ne serait pas inutile. »

En 2004, dans le journal *Les Échos* du 26-27 novembre, Jean-Claude Hazera publie une enquête intitulée « L'orthographe, un fossile farceur ». En comparant l'Allemagne et la France, il cite Monika Keller, qui affirme que, dans la réforme allemande, « ce sont les plages de tolérance qui posent le plus de problèmes et [...] que] la réforme finira par s'appliquer si le gouvernement tient bon ». L'article de Michel Masson, dans ce numéro, ne la contredit pas. Et Jean-Claude Hazera ajoute que « ce qu'il y a de plus alarmant dans la situation française, c'est la résistance au changement que dénote cette difficulté à évoluer ». Il rappelle que « la langue écrite [...] de François I^{er} est pratiquement illisible dans le texte – [car elle] s'est progressivement fossilisée ».

Tout récemment encore, depuis le début de l'année 2005, des articles ont abordé ou traité le thème d'une réforme de l'orthographe. Nous n'en signalerons que quelques-uns.

L'Express publie dans la semaine du 18 avril 2005 un dossier d'Anne Vidalie intitulé : « Faut-il simplifier l'orthographe ? » Ont participé en particulier à ce dossier Geneviève Zehringer, Charles Muller, Pierre Encrevé, Alain Bentolila, Franck Ramus. Madame Zehringer, présidente de la Société des agrégés de l'université, est toujours, par principe, aussi hostile qu'en 1990³ à la « tentative de réforme de

³ Revue *Lire* n° 182, novembre 1990, p. 52.

l'orthographe ». D'abord parce que cette réforme a un cout, ensuite parce que l'orthographe est mal ou n'est pas enseignée, ensuite parce qu'aujourd'hui « les moins de 30 ans, même les plus instruits, sont dysorthographiques » (!) et que « la France entière massacre l'orthographe ». Bref, l'orthographe « est une et indivisible », affirme-t-elle... Est-ce que la présidente de la Société des agrégés sait par exemple depuis quand elle ne doit plus écrire « agrégé » avec deux *g* ?⁴... Dans ce même numéro, Franck Ramus, chercheur au CNRS travaillant sur la dyslexie, précise, quant à lui, que les symptômes sont graves en France, où la maîtrise de l'orthographe « demande dix ans d'efforts intensifs », ou en Grande-Bretagne, mais pas en Italie, car l'orthographe est beaucoup plus régulière, ni en Finlande, « où l'écriture est la plus régulière au monde » et qui est « le pays dont les élèves affichent les meilleures performances scolaires ». Quant à Charles Muller, Alain Bentolila ou Pierre Encrevé, tous soulignent l'urgente nécessité d'accepter une régularisation de l'orthographe et de la « défétichiser » (Pierre Encrevé).

Frédérique Roussel, dans *Libération* du 7 mars 2005, fait état du franc succès du site *Orthonet* de Charles Muller, créé en 1998, avec une fréquentation qui a triplé en 2004 pour atteindre 1,5 million de visiteurs. Charles Muller y rappelle que « *nénufar*, qui s'est écrit avec un *f* jusqu'en 1932, et *ognon* font partie des *Rectifications* listées en annexe du *Journal officiel* du 6-12-1990 ». Un encart intitulé « L'accent circonflexe n'a plus la cote » rappelle l'ensemble des points rectifiés.

Le Parisien/Aujourd'hui en France (n° 1209, du 22 mars 2005) annonce sur la une le dossier « Faut-il simplifier l'orthographe ? » de la double page 6-7, où il est cette fois intitulé : « Doit-on vraiment réformer l'orthographe ? » Ce dossier répond à l'étude publiée dans le numéro du 1^{er} février 2005, étude menée par le collectif Sauver les lettres, qui soulignait « le niveau catastrophique des élèves en dictée », en accord sur ce point avec Geneviève Zehringer. Les conditions de cette étude étaient très discutables et, de ce fait, les résultats également. Bref, comme le dit Alain Bentolila dans ce numéro 1209, « l'auguste serpent de mer de la réforme de l'orthographe refait surface ». L'article, signé L. Le Fur et C. de Saint-Sauveur, rappelle avec Jean Hébrard, historien et inspecteur général de l'Éducation nationale, que, si le français est « complexe à parler, facile à écrire », l'orthographe est vécue comme « taboue » en France, « presque

⁴ *Aggrégé* en 1694, 1718, *agregé* en 1740, *agrégé* en 1762, *aggrégé* en 1798, 1835, 1878, et enfin *agrégé* en 1935, lors de la 8^e édition du *Dictionnaire de l'Académie*, qui a supprimé la consonne double à la limite préfixe-radical d'un certain nombre de termes. La 9^e édition aurait dû poursuivre le travail de l'édition antérieure...

aussi importante que le drapeau ! ». On comprend la remarque que faisait Pierre Encrevé sur sa nécessaire « défétichisation » ! Des encarts donnent la parole aux personnes « contre » : une écrivaine, une étudiante, une bibliothécaire ; aux personnes « pour » : un fonctionnaire européen au Luxembourg, une autre étudiante, un médecin... Mais Alain Bentolila, Jean Hébrard, Pierre Perret sont « partisans d'une réforme en douceur ». Pierre Perret, auteur en 1991 de la chanson *La réforme de l'orthographe*, pense même que l'opinion, très conservatrice il y a quinze ans, « semble prête à accepter des changements » de la réforme de 1990.

Dans le magazine *Télérama* de la semaine du 6 avril 2005, une critique désobligeante à l'égard du président de l'AIROÉ, Michel Masson, qui s'était exprimé sur France 2 – voir *infra* –, avait été exprimée par un lecteur. Celui-ci, finalement, défendait la thèse du « pourquoi faire simple quand on peut faire compliqué ? »... Plusieurs membres de l'AIROÉ se sont manifestés pour y répondre : Michel Jordan (lettre à l'intéressé), Jean-Pierre Jaffré, et enfin Michel Masson, qui a demandé et obtenu un droit de réponse la semaine suivante dans l'hebdomadaire.

Cependant, la presse elle-même utilise des graphies rectifiées. On voit de plus en plus souvent – y compris d'ailleurs dans la publicité et les grandes affiches publicitaires – le mot *évènement* écrit avec accent grave, par exemple dans le numéro du 8 au 14 novembre 2004, en titre, à la une de l'hebdomadaire *Femme actuelle*. Jean-Claude Anizan publie régulièrement dans le bulletin *AIROÉ-Infos* ses trouvailles dans sa rubrique « De-ci, de-là, à petits pas ». Sans reporter ici les listes des mots rectifiés listés au hasard de ses lectures dans la presse, citons quelques-uns des journaux concernés : *Le Figaro magazine* du 26 février 2005, *L'Express* du 14 février 2005, *20 minutes* du 19 novembre 2004 et du 22 décembre 2004, *Jeune Afrique/L'intelligent* du 13-19 février 2005 et du 19-25 décembre 2004... Signalons cependant un exemple particulièrement récurrent, celui de *supporteur* en lieu et place de *supporter* dans *Le Monde* (10 fois) du 27 novembre 2004, *20 minutes* du 22 décembre 2004, du 10 janvier 2005, du 17 janvier 2005 et du 28 janvier 2005, *Le Figaro* (14 fois) du 29-30 janvier 2005, *Jeune Afrique/L'intelligent* du 27 février 2005 et du 5 mars 2005.

Un autre exemple encore, celui de *tour-opérateur*. Le développement du tourisme vers des contrées de plus en plus lointaines nous avait apporté un mot d'origine anglaise : *tour-operator*. Bien que francisé en *tour-opérateur*, ce mot voit aujourd'hui apparaître le néologisme *voyagiste* officiellement recommandé pour le remplacer. Les deux mots sont également utilisés par les médias comme deux synonymes et il n'est pas

rare de les rencontrer utilisés à tour de rôle dans le même article. Mais, comme le souligne Loïc Depecker, s'il n'est pas interdit d'obtenir que les commissions de terminologie fassent le ménage pour parvenir à « une langue rêvée », un décret abolira-t-il jamais l'usage ? Et pourtant, l'*ordinateur* a remplacé le *computer*, le *logiciel* s'est substitué au *software*, le *baladeur* au *walkman*, le *courriel* à l'*e-mail*, etc.

À la télévision

La chaîne TV5 a diffusé dans le courant du mois de mars 2001 une série d'émissions intitulée *Tu parles !? Le français dans tous ses états*. L'une des émissions était consacrée à l'*Incorrigible orthographe...*, insérée ensuite dans l'un des quatre parcours principaux de ces émissions qui s'adressaient à toute la francophonie : « L'ABC du français », « Questions de langue », « Couleurs du français », « Le français, hier, aujourd'hui, demain », dans lequel se situe la partie consacrée à l'orthographe. Des membres de l'AIROÉ (Bernard Cerquiglini, André Goosse, Renée Honvault, Henriette Walter) ont participé à cette série. Un DVD qui reprend l'ensemble des émissions est à présent disponible sur le marché (« Le français dans tous ses états », ensemble composé par Benoît Peeters, DVD vidéo, *Les impressions nouvelles*).

Et voici l'épisode de l'« imbécilité » avec un seul *l* de l'émission de Jean-Pierre Foucault. En septembre 2002, une candidate du jeu *Qui veut gagner des millions ?* – animé sur TF1 par Jean-Pierre Foucault – s'est vu refuser le gain qu'elle était en droit de recevoir. En effet, elle devait trouver la graphie correcte entre quatre versions écrites d'un même mot parmi lesquelles figuraient *imbécilité* et *imbécillité*. Elle a choisi avec raison *imbécilité* avec un seul *l*, graphie qui est correcte, mais elle a été privée de son gain et empêchée de poursuivre le jeu par l'ignorance des organisateurs qui ne juraient que par *imbécillité*. Après quelques interventions téléphoniques, mais aussi et surtout après nos courriers de protestation et d'information, la candidate est revenue deux semaines après. Jean-Pierre Foucault a reconnu publiquement son erreur (mais sans faire mention des *Rectifications* !). Elle a ainsi pu récupérer non seulement le gain initial, mais aller plus loin et gagner en tout 48 000 euros !

Lors de l'émission *Questions pour un champion* du 27 décembre 2004, l'emploi du tréma pour le mot *aigu* évoqué par Julien Lepers a entraîné cette fois encore une erreur d'affirmation, puisque l'emploi du tréma sur le féminin *aigüe* a été refusé et jugé incorrect. Jean-Pierre Jaffré a envoyé un courriel aux responsables de l'émission, en signalant l'erreur commise : « Contrairement à ce qui a été affirmé lors de l'émission d'hier au soir, les *Rectifications* orthographiques de 1990 autorisent tout à fait le tréma sur le

u de *aigüe*, ce qui est d'ailleurs bien plus logique. L'intuition de votre candidat était donc la bonne.» La réponse de la responsable des « Relations Téléspectateurs » était intéressante : « J'ai fait part de vos remarques à l'équipe de "Questions pour un champion", afin qu'elle en prenne connaissance. Vos suggestions et observations sont utiles pour permettre à la chaîne de vous proposer des émissions qui répondent à vos attentes. »

Il convient donc d'informer aujourd'hui encore les chaînes et les responsables des émissions – spécialistes de l'orthographe ? – de l'existence des *Rectifications* en tant qu'orthographe officielle !

Le lundi 28 mars 2005 (lundi de Pâques), au journal télévisé de 13 heures de France 2, le « face à face » était consacré à la réforme de l'orthographe. Comme il convient, dans ce pseudominidébat, il y avait un défenseur – en l'occurrence, c'était Michel Masson – et un opposant – un délégué syndical de l'enseignement qui devait attaquer la réforme. En fait, après la présentation de l'orthographe faite par Michel Masson comme le résultat d'une longue série de réformes, son opposant n'a parlé que des conditions de l'enseignement : nombre d'enseignants et d'élèves dans les classes... Où pouvait se situer le débat ? D'autant que le temps imparti est ridiculement court...

Quoi qu'il en soit, aucun organe de presse, aucune émission de télévision n'ont jamais pu consacrer tout un dossier ou tout un article au seul thème de la réforme de l'orthographe comme c'est le cas au Québec. Et c'est en Belgique et en Suisse que de grands journaux ont accepté d'écrire des numéros complets en nouvelle orthographe.

À la radio

On rencontre à la radio des émissions, particulièrement des jeux, qui, comme à la télévision, véhiculent des informations erronées à cause de l'ignorance des présentateurs ou des organisateurs.

Ainsi, en 2002, Louis Bozon dispose alors du micro de France-Inter, 6 jours sur 7, à une heure de grande écoute (de 12 h 45 à 13 h). Il anime une émission ayant un très gros succès – elle a quarante ans d'existence environ –, le *Jeu des 1000 euros* (qui a succédé au *Jeu des 1000 francs*). De temps en temps, il se mêle d'orthographe en insistant sur ce qu'elle a de plus compliqué. Le mercredi 6 mars 2002, il interroge un candidat. Voici le contenu de cette « interrogation » :

L. B.⁵ : « “Les belles heures que nous avons vécues.” Comment écrivez-vous *vécu(e)(s)* ? »

Le candidat : « Vécues. »

L. B. : « Très bien. C’est l’accord du participe passé avec le complément d’objet direct placé avant. D’ailleurs, c’est expliqué dans le *Bescherelle*, un très bon livre, qui vous évite de faire des fautes. Il n’y a qu’une seule exception à la règle : c’est le participe passé de *faire* suivi d’un infinitif. »

Il est dommage que Louis Bozon n’ait pas ouvert son *Bescherelle* au n° 390 : il y aurait trouvé une seconde exception avec *laisser*.

Cependant, la radio fournit parfois des informations plus exactes. Le temps imparti à ces émissions pouvant être moins mesuré – des plages de quarante-cinq à soixante minutes ne sont pas rares –, de véritables débats peuvent être organisés, une information plus approfondie peut être fournie aux auditeurs.

En septembre 2000, l’émission *Les Chemins de la connaissance*, de France-Culture, a consacré une semaine à des interventions quotidiennes d’une heure sur l’orthographe, son histoire et les *Rectifications*. Cette série, organisée par C. Baker avec l’aide de Renée Honvault, a rassemblé divers spécialistes tels André Goosse, Bernard Cerquiglini, Pierre Encrevé, Renée Honvault et Bernard Gardin (alors président de l’AIROÉ), ainsi que Jean-Pierre Colignon, qui, alors qu’il faisait partie du comité des experts lors de la mise en place des *Rectifications*, est hostile à l’application des *Rectifications*, particulièrement dans *Le Monde*, dont il est le chef correcteur.

À France-Inter, le 10 février 2003, le chroniqueur de l’émission de Stéphane Paoli, de 7 à 9 heures, était Martin Winckler. Michel Masson lui avait envoyé un dossier d’information sur les *Rectifications*, accompagné de l’ouvrage dont il est l’auteur, le *Guide pratique de la réforme de l’orthographe*, publié chez Points Seuil en 1991. À la suite de cela, Martin Winckler a consacré sa chronique « Odyssée » de 7 h 51 au thème de la réforme et des *Rectifications*, pour conclure qu’elles ne sont pas du tout aberrantes, « que tout le monde aurait intérêt à ce que l’orthographe soit simplifiée [...], plus logique, ce qui permettrait d’écrire au choix *fraicheur* et *maitre* avec ou sans accent circonflexe, ou *allègement* et *évènement* avec

⁵ Je remercie Lucien Reder, qui a bien voulu me rapporter la petite scène. Il a précisé que le libellé de la question n’est peut-être pas rigoureusement exact, mais que c’en était l’esprit.

des accents graves sans se faire regarder de travers ». Le texte de la chronique était accessible sur le site de France-Inter.

Enfin, dernier exemple, le 7 juin 2004, une émission d'une heure sur Europe 1 a été consacrée à l'orthographe. Les intervenants, Bernard Cerquiglini et Jean-Pierre Jaffré, avaient intitulé cette séquence « L'orthographe, d'hier à aujourd'hui ». Il est toujours bon qu'une radio de grande écoute organise ce genre d'information, que le grand public ne soit pas toujours soumis à des fausses vérités assénées comme *La vérité*.

Les dictionnaires

La neuvième édition du *Dictionnaire de l'Académie française* adopte toutes les rectifications, en plus de l'orthographe ancienne. C'est l'orthographe officielle qu'elle recommande, en attendant que cette orthographe soit complètement passée dans l'usage, car « aucune des deux graphies ne doit être tenue pour fautive ». Le *Dictionnaire* est publié sous forme de fascicules au *Journal officiel* (dans la section « Documents administratifs »). Les mots rectifiés sont listés en début de numéro sous la mention citée ci-dessus. L'Académie en est actuellement à la lettre O (« onglette »)⁶. Un premier tome rassemble tous les mots jusqu'à la lettre E (« enzyme »), il a bénéficié d'une édition de poche publiée chez Julliard, un deuxième tome vient de paraître, d'autres doivent suivre. Le *Dictionnaire* est également mis en ligne sur le site de l'Académie.

Lors de la refonte de l'édition 2002, une action concrète a été engagée chez Hachette en ce qui concerne l'intégration des *Rectifications* dans le dictionnaire. C'est Bénédicte Gaillard qui s'est chargée de ce travail, qui demande un soin particulier et minutieux, avec parfois des questions difficiles à résoudre concernant la graphie de certains mots touchés par les *Rectifications* (par exemple *argüer*, que quasiment plus personne ne prononce de cette manière). Depuis, alors que, avant l'arrivée de Bénédicte Gaillard, il était en queue de peloton pour la prise en compte des *Rectifications*, le *Dictionnaire Hachette* intègre toutes les *Rectifications*. Toutes les variantes graphiques sont présentes, avec l'ancienne et la nouvelle orthographe⁷.

⁶ La Direction des Journaux officiels a publié en décembre 2004 un nouveau fascicule du *Dictionnaire de l'Académie française*, le numéro 22 : de « nue-propriété » à « onglette ». Un nouveau fascicule devrait bientôt paraître. Mots rectifiés contenus dans le dernier fascicule : *nument*, *numérous clausus*, *nuraghe*, plur. *nuraghes*, *ognon*, *oiseler* qui se conjugue comme *modeler*, *ollapodrida*.

⁷ Ole Kongsdal Jensen a réalisé au Danemark un *Dictionnaire d'orthographe* largement diffusé au même titre que les dictionnaires de langue ou d'usage. Il contient une

Chez Robert, l'intégration partielle des *Rectifications* a été faite jusqu'en 1996 dans *Le Petit Robert*, à l'exception de la suppression des accents circonflexes qui n'a été aucunement introduite. Depuis, aucun travail n'a été fait dans le secteur orthographique. Lors de la parution du *Petit Robert* édition 2000 (qui n'est pas une refonte), j'avais pu comptabiliser 58,13 % de rectifications mentionnées – soit en tête d'article, soit à l'intérieur, soit à la fin de l'article –, sur l'ensemble des rectifications possibles dans le corpus du dictionnaire⁸. Laurent Catach avait présenté en 2002 un projet qui consistait, dans le dictionnaire électronique dont il avait la charge, à introduire différents niveaux et liens permettant de présenter les variantes graphiques d'un terme avec un commentaire qui les expliquerait. À ce jour, le dictionnaire n'a pas bougé.

Le Petit Larousse illustré est certainement, de tous les grands dictionnaires de langue ou les dictionnaires encyclopédiques, celui qui est le plus à la traîne dans le domaine des *Rectifications*. La politique chez Larousse (comme chez Robert d'ailleurs) étant de « suivre l'usage », on se refuse à évoluer, et les *Rectifications* sont souvent ignorées. J'ai pu relever, dans le corpus du *Petit Larousse illustré* 2000, 37,1 % de rectifications sur l'ensemble des rectifications possibles pour l'ensemble du corpus. Et rien n'avait bougé dans l'édition 2001. Cependant, il faut souligner que Micheline Sommant a veillé, quand elle était directrice, à ce que les mots nouveaux qui ont pris place dans le dictionnaire soient écrits conformément aux recommandations de l'Académie, par exemple *agroclimatologie*, *ampliforme*, *antiacarien*, *antivirus*, *motomarine*, etc. Mais des erreurs se glissent malgré tout, par exemple *ludoéducatif* n'apparaît que sous la forme *ludo-éducatif*. Or, si le dictionnaire veut « suivre l'usage », et si les usagers veulent se référer au dictionnaire, où va-t-on ? vers de nouvelles exceptions ?

Il faut cependant signaler que si, à eux deux, les dictionnaires *Le Petit Larousse* et *Le Petit Robert* contiennent 66 % de rectifications dans les mots concernés, il ne s'agit pas obligatoirement des mêmes, et que j'ai relevé 919 graphies différentes entre les deux ouvrages sans que la variation ne soit indiquée, ni dans l'un, ni dans l'autre. L'utilisateur qui utilise l'un et celui qui utilise l'autre n'auront donc pas toujours la même réponse orthographique, et croiront cependant écrire la forme officielle. Cela devient surtout inquiétant pour les enseignants qui ignorent ce fait...

nomenclature équivalente, mais sans les définitions. Sont par contre indiquées toutes les formes graphiques et les variantes éventuelles, avec l'indication de la catégorie grammaticale du terme concerné.

⁸ Voir Renée Honvault, « Bilan des rectifications de l'orthographe, 10 ans après », dans *Liaisons-AIROÉ* n° 34-35 (« L'orthographe en fête »), 2002, pp. 19 à 39.

Et voici le tout dernier : le *Dictionnaire Littré* (éd. Garnier) en un volume, qui a paru dans une nouvelle édition en novembre 2005. Il intègre toute la nouvelle orthographe, grâce à Bénédicte Gaillard, qui avait déjà travaillé pour le *Dictionnaire Hachette*. Les deux graphies, l'ancienne et la nouvelle sont mises côte à côte en entrée. Il n'est pas rare de voir la graphie rectifiée en tête.

Romans, ouvrages, revues et la nouvelle orthographe

Nous ne pouvons dresser une liste complète des ouvrages et revues rédigés en nouvelle orthographe ou la mentionnant : elle serait trop longue ! Nous signalons seulement les dernières parutions ou celles qui nous semblent les plus importantes pour traiter du thème de l'orthographe en général. Nous renvoyons aux autres articles pour les ouvrages de la francophonie (Belgique, Québec, Suisse).

Dernières parutions

Michel Masson a publié en 2004 aux éditions du Cerf *La Chapelle Sixtine. La Voie nue*, ouvrage rédigé en nouvelle orthographe, ce qui est indiqué en quatrième de couverture. Des articles élogieux de cet ouvrage ont été publiés en particulier dans *Le Figaro littéraire* du 13 mai 2004 (P. Simonnot), *La Quinzaine littéraire* du 15 juin 2004 (G. Lascault) et *Libération* du 17 juin 2004 (J.-B. Marongiu), sans que la nouvelle orthographe ici utilisée, puisqu'il s'agissait en particulier de la « voute » de la Chapelle Sixtine, n'ait apparemment choqué qui ce soit.

Maurice Tournier vient de publier aux éditions L'Harmattan un roman, *De source et de sable*, également écrit en nouvelle orthographe.

Ouvrages de grammaire et de conjugaison

La treizième édition du *Bon usage*, revue par André Goosse, ainsi que celle qu'il prépare et qui devrait sortir prochainement (quatorzième édition), présente les différents points des *Rectifications*.

Le dernier Bescherelle, *L'orthographe pratique. Le français au quotidien* (Hatier, 2003), consacre un chapitre entier aux *Rectifications*. Il « recommande » les graphies retenues par l'Académie en 1990 (le pluriel des noms composés et la francisation des mots d'emprunt).

Quant au *Robert et Nathan Orthographe* (2000), il mentionne les *Rectifications* à la fin de chaque chapitre concerné.

L'orthographe au collège. Pour une autre approche (C. Brissaud et D. Bessonnat, CRDP de l'Académie de Grenoble, éditions Delagrave, 2001) : voici un excellent ouvrage destiné aux enseignants de collège, pour pallier

les manques de formation. Il fait un rappel de l'histoire de l'orthographe, et présente différentes réformes ainsi que les *Rectifications* avant d'approfondir l'enseignement de l'orthographe.

Les éditions Larousse viennent de publier, en 2005, un *Guide de poche Orthographe* et un *Guide de poche Conjugaison*, qui présentent les *Rectifications*, avec la mention : « Les nouvelles graphies deviennent la règle, les anciennes demeurent cependant tolérées » (voir l'encadré de Jean-Claude Anizan). Françoise Rullier-Theuret (Paris IV-Sorbonne) et Line Karoubi (direction éditoriale) en sont les auteurs.

Enfin, aux éditions Delagrave, en 2005, Danièle Cogis, qui est membre de l'AIROÉ, vient de publier un excellent ouvrage intitulé *Pour enseigner et apprendre l'orthographe*, bien sûr avec les *Rectifications*.

Ouvrages relatifs à la langue française

Des ouvrages sont aujourd'hui édités en orthographe rectifiée. Ce sont des ouvrages spécialisés sur la langue française ou l'orthographe.

Préfacé par Lionel Jospin, alors Premier ministre, *Le guide de la féminisation des noms de métiers, titres et professions*, aux éditions du CNRS-INALF, 1999.

Dans la collection *Faits de langue*, n° 22, Ophrys, *Dynamiques de l'écriture : approches pluridisciplinaires*, dir. Jean-Pierre Jaffré. L'ouvrage est organisé en deux grands chapitres : « Orthographe et acquisition » et « Orthographe et sociétés ».

Aux éditions Champion en décembre 2001, une *Histoire de l'orthographe française* de Nina Catach, édition posthume par Renée Honvault, avec la collaboration d'Irène Rosier-Catach, ainsi qu'un autre ouvrage, intitulé *Variations sur l'orthographe et les systèmes d'écriture, Mélanges en hommage à Nina Catach*, dirigé par Claude Gruaz et Renée Honvault.

En 2005, dans la collection *Les Dicos d'Or Référence de Bernard Pivot* (éditions Albin-Michel-Magnard), trois ouvrages viennent de paraître dans lesquels l'orthographe et les *Rectifications* sont présentées ou développées. Il s'agit de : *Toute la conjugaison*, *Toute la grammaire* et *Toute l'orthographe*. Ces trois ouvrages, préfacés par Bernard Pivot..., sont signés de Bénédicte Gaillard et Jean-Pierre Colignon.

Signalons également la parution en 2005 de l'ouvrage *Le français, une langue en mouvement*, par l'Alliance Champlain, Nouvelle-Calédonie. Les modifications intervenues depuis 1990 concernant les *Rectifications*

orthographiques du Conseil supérieur de la langue française, la féminisation des titres et des noms de profession, la nouvelle terminologie du monde des affaires font l'objet des différents chapitres, tout en prenant en compte les modifications intervenues à ce jour.

Sont également écrits en nouvelle orthographe les ouvrages suivants : *Aspects du mot graphique*, de Claude Gruaz (L'Harmattan) et *La langue française vue d'Orthonet*, de Charles Muller, avec une préface d'Alain Rey (Presses universitaires de Strasbourg).

Quant au *Dictionnaire synchronique des familles dérivationnelles de mots français*, dirigé par Claude Gruaz et rédigé par Claude Gruaz et Renée Honvault, il est accessible en ligne : www.up.univ-mrs.fr/delic/disfa.

Revue

Les revues sont nombreuses à appliquer intégralement ou dans certains articles les *Rectifications*, sans qu'aucun lecteur ne s'en soit jamais plaint.

Les premières à le faire, dès 1991, ont été *Liaisons-HESO* (devenue depuis *Liaisons-AIROÉ*) et la revue *Mots*, dirigée par Maurice Tournier. Depuis, d'autres leur ont emboité le pas. Il est impossible de les citer toutes, mais en voici quelques exemples : la revue de l'AFEF, revue des enseignants de français ; « L'ortographe ? C'est pas ma faute ! », dirigé par Renée Honvault, *Panoramiques* n° 42, éditions Corlet, 1999 ; dans le numéro 69 de *Panoramiques* (« L'avenir s'écrit aussi en français », dirigé par M. Favre d'Échallens, éditions Corlet, 2004), l'article de Claude Gruaz, « L'orthographe, la belle endormie » ; *L'orthographe en questions*, dirigé par R. Honvault, collection Dyalang (Presses universitaires de Rouen), à paraître en 2005, 6 chapitres : « Histoire de l'orthographe » (avec un entretien entre André Goosse et Jacques Chaurand), « Orthographe et société », « Orthographe et apprentissages », « Les *Rectifications* en France et dans la francophonie », « Orthographe et réformes d'autres langues ».

Les correcteurs informatiques

Alors qu'Hervé Le Bras a publié, dans le numéro de novembre 2004 de *La Recherche*, un article intitulé « Vive l'OAO⁹ ! », qui défend l'apprentissage de l'orthographe à l'aide de l'ordinateur, les correcteurs orthographiques se sont modernisés et ont maintenant tous intégré la nouvelle orthographe.

⁹ Orthographe assistée par ordinateur.

Grâce aux interventions de Romain Muller, qui avait contacté en 2003 plusieurs maisons éditrices de correcteurs orthographiques, les logiciels ont réalisé un énorme travail de mise à jour. La presse française ainsi que les usagers peuvent maintenant en bénéficier.

Le premier à avoir sauté le pas a été, dès 2003, le correcteur *Antidote Prisme* de Druide informatique, située au Canada. Les autres correcteurs des maisons contactées, à savoir les correcteurs *Cordial* et *ProLexis* ont adopté les *Rectifications* en 2004.

Contactée à son tour, Microsoft a procédé à la mise à jour des dictionnaires des programmes inclus dans la suite *Office 2003* conformément à l'orthographe recommandée. Depuis avril 2005, cette mise à jour peut être téléchargée gratuitement. Avec le dictionnaire du correcteur, le dictionnaire des synonymes bénéficie lui aussi des *Rectifications*. De plus, les *Rectifications* orthographiques sont intégrées dans la mise à jour de l'édition de *Windows XP* pour *Tablet PC*, le dictionnaire monolingue français de l'édition 2005 de l'encyclopédie *Encarta*, l'édition 2005 du logiciel *Works* (octobre 2004).

Les sites de l'internet

Plusieurs sites de l'internet traitant de l'orthographe et des *Rectifications* se sont créés. Nous renvoyons au site de l'AIROÉ, www.airoe.org, et à celui de www.orthographe-recommandee.info, pour les différentes adresses et leurs liens.

Un site anglais, celui de *The simplified spelling society*¹⁰ : www.spellingsociety.org (rubrique « Journals » puis « Authors ») mentionne l'AIROÉ et les propositions qu'elle avait faites dès 1987 pour les futures *Rectifications de l'orthographe*, puis les *Rectifications* elles-mêmes. Suzan Baddeley, l'auteur des articles, a été longtemps membre de l'équipe HESO (Histoire et structure des orthographes et systèmes d'écriture) du CNRS, et de l'AIROÉ, qu'avait créée Nina Catach.

*

Ce panorama, non exhaustif, montre, me semble-t-il, que, non, les *Rectifications* ne sont pas enterrées. Et les contacts très cordiaux que nous avons établis avec DLF (l'association Défense de la langue française) le montrent bien. Mais il reste beaucoup à faire. Beaucoup, ou bien peu. Car il suffirait du coup de pouce du ministère de l'Éducation pour que les choses

¹⁰ On y apprend que 7 millions d'Anglais et 40 millions d'Étatsuniens sont illettrés. Et que l'association travaille à une réforme plus que nécessaire, en anglais comme en français.

bougent bien plus vite. Les enseignants informés, les grandes maisons de dictionnaires d'usage et de langue seraient plus ouvertes à l'intégration des *Rectifications*. Et les maisons d'édition scolaire n'hésiteraient plus à franchir le pas pour se moderniser. C'est ainsi que l'usage pourrait évoluer, d'autant que le choix de la graphie reste ouvert (il faudrait pourtant que la nouvelle graphie devienne préférentielle puis obligatoire comme le soulignait Monika Keller). Mais le ministère le veut-il ? Il est vrai que les enseignants demanderaient, et à juste raison, d'être enfin formés dans cette discipline, et que cela a un cout. Il est pourtant négligeable, et une formation en orthographe n'est pas un luxe pour les enseignants ! L'efficacité n'en vaut-elle pas la peine ? Il faut au moins une génération pour que les changements se mettent en place, pourvu que les conditions s'y prêtent. Soyons patients et vigilants. Il reste beaucoup à faire pour améliorer l'orthographe du français. À notre époque, tout va de plus en plus vite et les technologies qui évoluent donnent aux nouvelles générations le besoin de s'adapter à cette rapidité dans la communication et l'écriture. Le développement des SMS en témoigne. Les *Rectifications* sont donc peu de choses face aux régularisations nécessaires, et beaucoup d'usagers en ont conscience. C'est un premier pas depuis plus d'un siècle et demi d'immobilisme qu'il faut pourtant savoir franchir pour aller de l'avant.

Renée HONVAULT

.....
*Secrétaire générale de l'AIROÉ,
Renée Honvault est membre du
laboratoire CNRS-Dyalang (université
de Rouen).*

L'usage des recommandations orthographiques en Belgique

Depuis 1991, les recommandations orthographiques se répandent lentement en Belgique francophone. Or la voie royale de l'enseignement leur est officiellement ouverte et des ouvrages de référence en tiennent compte.

En 1998, deux ministres de l'enseignement en Communauté française, William Ancion et Laurette Onkelinx, se sont prononcés séparément en leur faveur, mais leurs textes sont très semblables : « lors des contrôles, les deux orthographes seront admises » (*Recommandations relatives à l'application de la nouvelle orthographe*, 30 mars et 20 août 1998). En réponse aux deux circulaires ministérielles, soixante-mille enseignants de toutes disciplines ont demandé l'envoi du livret de l'APARO intitulé *L'essentiel de la nouvelle orthographe. Les huit-cents mots les plus fréquents*. Proportionnellement, pour une population francophone de quatre-millions et demi d'habitants, le nombre de demandes de livrets était très élevé.

Les circulaires ministérielles et les milliers de livrets semblent avoir essentiellement touché des enseignants du réseau catholique, qui compte environ la moitié des établissements scolaires belges. Actuellement, les *Rectifications* sont enseignées dans certaines institutions de ce réseau, aux trois niveaux, fondamental, secondaire et supérieur. Elles sont devenues relativement courantes à la Faculté de philosophie et lettres de trois institutions universitaires qui, à la suite des « accords de Bologne », font partie de l'Académie Louvain. Il s'agit de l'Université catholique de Louvain à Louvain-la-Neuve, des Facultés universitaires Notre-Dame de la Paix à Namur et des Facultés universitaires Saint-Louis à Bruxelles.

Depuis qu'ils ont été revus, trois ouvrages de Maurice Grevisse mettent les *Rectifications* en évidence. Ces ouvrages de référence s'adressent aux usagers de tous âges.

Primo, les scripteurs qui ont acquis une certaine compétence consultent *Le bon usage* (Louvain-la-Neuve, Duculot, 13^e éd., 1993), « la meilleure grammaire française », selon André Gide, parce que ce gros

ouvrage contient les réponses à toutes les questions. La quatorzième édition, en préparation, sera la troisième revue par André Goosse.

Secundo, comme elle va à l'essentiel, la *Nouvelle grammaire française* (De Boeck-Duculot, 3^e éd., 1995), établie par André Goosse, constitue un excellent manuel scolaire. Deux compléments l'accompagnent : un livre d'exercices et un livre de corrigés des exercices. Les renvois numérotés facilitent l'emploi simultané des trois volumes. L'enfant ou l'adulte peuvent travailler et progresser seuls.

Tertio, conçu comme un *guide pratique* destiné aux usagers qui veulent trouver rapidement la solution des difficultés rencontrées, *Le français correct* (Duculot, 5^e éd., 1998), que j'ai mis à jour, contient deux parties de deux-cents pages, une partie lexicale et une partie grammaticale. Dans l'index, qui donne accès aux solutions, l'entrée en orthographe rectifiée précède l'entrée en orthographe traditionnelle.

Confortés par la déclaration de l'Académie française dans sa séance du 17 janvier 1991, par les deux circulaires ministérielles et par les ouvrages évoqués ci-dessus, les auteurs de manuels scolaires, du réseau catholique principalement, adoptent les *Rectifications*. Pendant plus d'une décennie, ils ont signalé leur option dans une phrase liminaire du type : « Ce livre applique les *Rectifications* proposées par le Conseil supérieur de la langue française et approuvées par l'Académie française. » En 2005, des manuels scolaires paraissent en orthographe recommandée sans que ce choix soit annoncé.

Plus d'une douzaine de périodiques relatifs à des matières diverses (culture, enseignement, philologie, informations communales) se publient en orthographe rectifiée, en totalité ou en partie. De plus en plus souvent, le rédacteur en chef tient compte du souhait des auteurs. Les premières revues qui, dès 1991, ont adopté la réforme ont été *La Revue générale*, pourtant ancienne, fondée en 1865, et *Diagnostic*, mensuel destiné aux fonctionnaires de l'administration. Les résultats d'une enquête montrent qu'un tiers des intellectuels qui lisent *La Revue générale* ne remarquent pas les variantes graphiques introduites par les *Rectifications*.

Depuis 2002, le magazine *Le Lion*, mensuel envoyé aux clients réguliers d'une société de grande distribution alimentaire, adopte la totalité des recommandations. Des graphies rectifiées troublent certains lecteurs. Ainsi, le mot *ognon*, fréquent dans les recettes de cuisine du *Lion*, suscite-t-il souvent des réactions sous forme épistolaire. Les rédacteurs du magazine y répondent avec amabilité.

Dès 1991, à la suite de la demande d'un candidat, le comité des Championnats d'orthographe dont je suis présidente a immédiatement élargi le règlement et admis les *Rectifications* dans les dictées. Celles-ci sont également acceptées dans les épreuves que j'organise pour la demi-finale belge de la *Dictée des Amériques*.

Enfin, on emploie en Belgique les correcteurs orthographiques qui proposent les *Rectifications*, c'est-à-dire *Antidote Prisme*, *ProLexis* et le correcteur d'*Office 2003* (Microsoft), qui comporte un ensemble de logiciels à usage bureautique, parmi lesquels se trouve *Word*, le programme de traitement de texte le plus répandu. Cependant, l'on ne connaît pas la proportion d'utilisateurs qui choisissent d'écrire en orthographe rectifiée.

Le bilan du cap nord européen de la francophonie est plutôt positif. Si les scripteurs qui les connaissent appliquent les *Rectifications* consciemment, il en est d'autres qui ne les ont pas apprises qui en usent aussi. Ils montrent que les recommandations se répandent d'elles-mêmes parce que, dans l'ensemble, elles correspondent à l'évolution de l'usage écrit de la langue.

Ainsi, chaque année, en septembre, dans le premier exercice écrit que je propose à la Faculté de droit et à la Faculté des Sciences économiques, sociales et politiques, deux étudiants sur cinq mettent spontanément un point sur le *i* de (*il*) *connait*, (*il*) *parait* et de (*la*) *maitrise*.

L'usage des recommandations orthographiques s'installe donc lentement mais sûrement au pays de Tintin et de Milou.

Michèle LENOBLE-PINSON

.....
*Michèle Lenoble-Pinson, professeur
aux Facultés universitaires Saint-Louis
à Bruxelles, préside l'APARO. Elle est
également membre du Conseil
international de la langue française et
du Conseil supérieur de la langue
française en Belgique francophone.*

La nouvelle orthographe au Québec

Le GQMNF

Création

Le Groupe québécois pour la modernisation de la norme du français (GQMNF) a été fondé le 12 janvier 2004 à la suite d'un constat sociolinguistique : « Dans nos sociétés, des puristes défendent des règles hermétiques, qu'eux seuls semblent maîtriser, et condamnent le “peuple” pour tout manquement à ces règles. » (Annie Desnoyers, 2004)

D'autres facteurs sociaux importants font l'objet de préoccupations :

- les francophones du Québec souffrent d'une insécurité par rapport à la maîtrise de leur langue ;
- les immigrants au Québec hésitent à choisir le français comme langue étrangère, pensant qu'il est trop difficile à apprendre, et optent parfois plutôt pour l'anglais.

Diffusion de l'information

L'objectif fondamental du GQMNF est de « diffuser au sein de la population les changements dans la norme du français approuvés par les instances francophones compétentes ».

- 1^{er} mandat : faire connaître aux Québécois et Québécoises l'orthographe rectifiée ;
- 2^e mandat : faire connaître tout autre changement relatif à la norme.

Le GQMNF compte à ce jour plus de 240 membres. Il n'y a pas de cotisation annuelle, et l'information est véhiculée par le moyen le plus rapide, le moins coûteux et le plus flexible : l'envoi de courriels d'information périodiques. Il suffit de remplir le formulaire d'adhésion gratuit pour devenir membre du GQMNF et recevoir l'information sur les avancées dans l'évolution de la norme du français au Québec et dans la francophonie.

Partenaire de la francophonie

Afin de s'allier à de solides partenaires expérimentés dans le domaine de la nouvelle orthographe et pour permettre à la brochure *Vadémécum de l'orthographe recommandée. Le millepatte sur un nénufar* d'être accessible au public canadien, le GQMNF s'est joint au RENOVO et en constitue maintenant le quatrième membre.

Grâce à l'outil promotionnel complet qu'est le *Vadémécum* et aux nombreuses démarches des membres du groupe, le GQMNF a permis à la population québécoise de se mettre à jour en moins de deux ans dans le dossier des *Rectifications de l'orthographe...* quatorze ans après leur publication, en 1990 ! Le Québec avait un retard à combler, et, grâce à tout le travail fait préalablement par nos collègues européens du RENOVO dans leurs pays respectifs – à qui nous disons bravo ! –, la tâche a été plus facile. Le chemin était tracé ; le GQMNF pouvait donc citer plusieurs victoires européennes : l'approbation à l'unanimité par l'Académie française de ces *Rectifications* proposées par le Conseil supérieur de la langue française (Paris) et déposées au *Journal officiel de la République française*, ainsi que l'intégration de ces nouvelles graphies dans le *Dictionnaire de l'Académie française* ; la refonte du *Dictionnaire Hachette* incluant toutes les nouvelles graphies (depuis 2002) ; la mise à jour des principaux logiciels de correction (*Antidote Prisme, ProLexis, Cordial* et *Microsoft Word/Excel/Outlook/PowerPoint*) ; la diffusion de consignes claires aux enseignants de la part du ministère de l'Éducation de la Belgique et de la délégation à la langue française en Suisse ; la mise en place du portail www.orthographe-recommandee.info à l'initiative du groupe de modernisation de la langue ; etc.

Réalisations du GQMNF

Soirée d'information

Pendant la Semaine de la francophonie, le GQMNF a organisé le 18 mars 2004 une soirée d'information pour le grand public. Plus de 125 personnes étaient présentes à cette occasion. Les trois membres fondatrices du GQMNF ont présenté les avancées des *Rectifications* dans la francophonie et ont invité le public à aller de l'avant dans la mise en application des *Rectifications de l'orthographe* du français. Des membres de l'Office québécois de la langue française et du Conseil supérieur de la langue française assistaient à cette rencontre.

Télévision

Plusieurs apparitions du GQMNF à la télévision ont eu lieu depuis : bulletin de nouvelles *Le 17 heures* à TVA (entrevue avec Pierre Bruneau et Claude Charron, et reportage d'un journaliste), débat à *Il va y avoir du sport* (Télé-Québec, avec Marie-France Bazzo), présentation des *Rectifications* à l'émission *Dans la mire.com* à TVA (avec Jocelyne Cazin), entrevue au Canal Nouvelles (LCN), etc.

Des reportages ont eu lieu à la télévision de Radio-Canada, des bandes d'information donnant des règles de la nouvelle orthographe ont été diffusées à LCN (Canal Nouvelles).

Radio

Des entrevues ont été données par le GQMNF à la radio de Radio-Canada de Sudbury, de Laval, de la Côte-Nord, du Manitoba et de Sherbrooke. Des entrevues ont également été données à la radio CJMS Montréal ainsi qu'à Rythme-FM Montréal.

Salon du livre de Montréal

Le GQMNF était présent au Salon du livre de Montréal en 2004 et en 2005 afin de faire la promotion du *Vadémécum de l'orthographe recommandée. Le millepatte sur un nénufar*, du RENOUVO, qui contient le détail des règles de la nouvelle orthographe et la liste alphabétique de tous les mots touchés par les *Rectifications* orthographiques. En 2005, un nouvel ouvrage est à l'honneur : *Connaitre et maîtriser la nouvelle orthographe*, de Chantal Contant (cofondatrice du GQMNF) et Romain Muller (président de l'Association pour la nouvelle orthographe, en Suisse). Il s'agit d'un guide complet avec exercices (et corrigés) qui fait le tour de la question et répond à toutes les interrogations qu'un usager de la langue écrite peut avoir au sujet des changements dans l'orthographe du français¹.

Journaux

La nouvelle orthographe a fait couler beaucoup d'encre au Québec depuis 2004. De nombreux journalistes se sont emparés de la nouvelle de façon récurrente, pour décrire les avancées et donner des exemples de rectifications, pour diffuser des opinions diverses également. Les membres du GQMNF ont tour à tour exprimé leur opinion par la publication de lettres ouvertes.

¹ On le trouve dans les librairies du Canada, de la France, de la Belgique et du Luxembourg (ISBN 2-9808720-0-8).

Formations

Des ateliers-conférences sont donnés régulièrement par des membres du GQMNF. Il s'agit de formations de deux heures, avec exercices, pour les enseignants et le grand public. Plusieurs formations ont été données pour l'Association québécoise des professeures et professeurs de français, notamment dans le cadre de son congrès provincial.

Envois massifs de courriels informatifs

Le GQMNF dispose d'une banque de données lui permettant d'envoyer de nombreux courriels dans les écoles et aux gens des médias, assurant ainsi une information régulière et largement diffusée.

Des membres du GQMNF ont également envoyé des courriels au ministère de l'Éducation et aux maisons d'édition afin de les inviter à aller de l'avant dans l'application des *Rectifications de l'orthographe*.

Le GQMNF informe ses membres de façon périodique par l'envoi de messages électroniques afin qu'ils soient bien au courant des avancées de ce dossier au Québec et ailleurs dans la francophonie. Les membres sont invités à trois réunions par année, lesquelles consistent en une miniconférence thématique, suivie de la réunion associative proprement dite.

Visibilité et diffusion de l'information dans les universités

Afin d'informer les futurs maîtres et les professeurs en éducation, le GQMNF a organisé la tournée des classes dans les programmes en éducation dans trois principales universités francophones du Québec. Une visite d'une quinzaine de minutes par classe permettait d'informer adéquatement cette clientèle.

Des kiosques (stands) d'information ont également eu lieu dans quatre universités francophones du Québec et dans un collège, afin d'informer l'ensemble de la collectivité étudiante et professorale. Le *Vadémécum de l'orthographe recommandée* était alors en vente sur place, et des bénévoles répondaient aux questions du public.

Office québécois de la langue française

Le site de l'Office québécois de la langue française (OQLF) présente de nombreuses fiches d'information sur la nouvelle orthographe. L'OQLF y a même repris les règles du *Vadémécum de l'orthographe recommandée*, du RENOUVO, pour présenter chaque cas et sa sous-liste de mots touchés

(règles A1, A2, A3..., B1, B2, etc.). On trouve même l'intégralité de la liste des mots touchés par les *Rectifications* orthographiques.

De plus, l'OQLF y exprime sa position et répond aux questions les plus fréquentes, en précisant :

« Que les enseignants choisissent d'enseigner l'orthographe nouvelle ou traditionnelle, ils doivent accepter les deux graphies, et ce, pour une période indéterminée, puisque **aucune des deux formes ne peut être considérée comme fautive présentement.** »²

On peut lire aussi sur le site de l'Office québécois de la langue française, dans un communiqué de mai 2004, que :

« Dans *Le grand dictionnaire terminologique* (GDT), l'Office applique déjà les graphies nouvelles dans le cas des néologismes et des emprunts. Dans ses autres travaux et publications, il donnera désormais priorité aux nouvelles graphies dans la mesure où elles sont attestées dans les dictionnaires usuels. L'Office estime qu'en cette période de transition **ni les graphies traditionnelles ni les nouvelles graphies proposées ne doivent être considérées comme fautives.** »

Réactions et application

Les réactions de la population québécoise

Les médias sont plus ou moins tendres envers les *Rectifications*, selon les cas, et l'information véhiculée n'est pas toujours exacte. D'un autre côté, le courrier des lecteurs (lettres ouvertes, lettres d'opinion) venant du public est souvent positif. Nous sommes bien loin des tollés vécus en France en 1991.

Les réactions positives viennent souvent des gens bien informés. Les *Rectifications* sont logiques, disent-ils, mais peut-être pas assez nombreuses : on aurait pu aller plus loin. Ces gens sont prêts à intégrer les *Rectifications*. Ils voient la cohérence de ces changements, ils comprennent que l'orthographe n'est pas figée, mais qu'elle a toujours évolué, ils adhèrent à l'emploi plus systématique de règles déjà existantes, ils se réjouissent de la correction des anomalies et des erreurs étymologiques, ils approuvent la confirmation de tendances déjà admises dans l'orthographe (tendance à la soudure, pluriel régularisé, francisation des graphies empruntées...).

² www.oqlf.gouv.qc.ca, cliquez sur BDL et entrez le mot clé *orthographe* pour accéder à la page *Questions fréquentes sur les rectifications de l'orthographe*.

Les réactions négatives sont souvent dues à des surgénéralisations (certains croient que *éléphant* va s'écrire maintenant avec un *f*) et à de la désinformation. On prétend que les *Rectifications* ne règlent pas les vrais problèmes, qu'elles apportent de nouvelles exceptions, qu'elles sèment la confusion et que les difficultés d'écriture sont ailleurs (dans les accords grammaticaux, la syntaxe, le vocabulaire...). Les plus émotifs disent que la langue est défigurée, qu'il s'agit de nivèlement par le bas (croyant à tort que les jeunes pourront écrire comme ils l'entendent) et que cette situation cause beaucoup d'incertitude.

L'incertitude est justement due au manque d'information. Le GQMNF essaie de faire comprendre aux Québécois et aux Québécoises que la nouvelle orthographe rectifie certaines anomalies et qu'elle permet également de mettre en place de plus grandes généralisations et de rendre logiques des éléments de l'orthographe française qui ne l'étaient pas nécessairement. Le GQMNF essaie aussi de s'assurer que l'information véhiculée dans les médias est exacte et complète.

Ceux qui rédigent en nouvelle orthographe en territoire canadien

La nouvelle orthographe commence à devenir une réalité visible dans la société québécoise. Voici des exemples de publications (revues, journaux, livres) rédigées en nouvelle orthographe au Canada en 2005 :

- l'hebdomadaire *Forum*, journal officiel de l'Université de Montréal ;
- la revue *Lurelu*, consacrée à la littérature pour la jeunesse ;
- la revue *Les Diplômés*, de l'Université de Montréal ;
- le journal *Le Trait d'union du Nord*, région de Fermont ;
- le magazine *Le Nouveau Défi* (pour gens d'affaires, travailleurs autonomes, professionnels de l'industrie) ;
- le bulletin *Le Propriétaire d'immeubles à logements*, de la CORPIQ (Corporation des propriétaires immobiliers du Québec) ;
- le magazine mensuel *La Voix du Village*, du centre-ville de Montréal ;
- le magazine humoristique *Le Doigt* ;
- la revue *Équi-libre*, de l'Association québécoise pour le tourisme équestre et l'équitation de loisir, l'organisme provincial reconnu

par les ministères de l'Agriculture, du Tourisme et des Affaires municipales qui a pour mandat de développer et de promouvoir la randonnée et le tourisme équestres sous tous ses aspects ;

- *Le Ramat de la typographie* (édition 2005), ouvrage de référence en révision-correction-édition ;
- l'ensemble des ouvrages publiés chez les éditions Perce-Neige ltée (Moncton, Nouveau-Brunswick) depuis septembre 2005 ;
- l'ensemble des ouvrages publiés chez les éditions Soleil de minuit depuis janvier 2005 ;
- etc.

Ceux qui sont favorables à la nouvelle orthographe au Québec

- *L'Office québécois de la langue française* (www.oqlf.gouv.qc.ca) : afin d'afficher sa position, l'OQLF a diffusé un communiqué en mai 2004, dans lequel l'Office reconnaît, tout comme l'Académie française, que les graphies nouvelles proposées sont admises ; il est dit clairement dans le communiqué que « ni les graphies traditionnelles ni les nouvelles graphies proposées ne doivent être considérées comme fautives ».
- *L'Association québécoise des professeurs de français* : le conseil d'administration a fait des recommandations au ministère de l'Éducation du Québec au début de 2005, qu'il a publiées dans la revue *Québec français* d'avril 2005³.
- *Le Conseil supérieur de la langue française du Québec* : il a fait des recommandations au ministre de l'Éducation (recommandations en faveur des *Rectifications*, demandant sa diffusion plus large et son enseignement) dans son *Mémoire sur l'orthographe* déposé auprès du Gouvernement du Québec en mars 2005⁴.
- *Le Service d'évaluation linguistique (SEL) de la Télé-université*, utilisé notamment pour la passation de tests de français pour l'embauche dans les établissements scolaires du Québec : les tests ont été modifiés pour ne plus considérer comme fautives les graphies nouvelles ;

³ On peut les retrouver en ligne sur www.aqpf.qc.ca/accueil/prise-de-position.htm.

⁴ Disponible sur www.cslf.gouv.qc.ca/publications/PubF214/F214.pdf.

- *Le Centre collégial de développement de matériel didactique (CCDMD) du Québec* : il a mis sur pied « Le musée de la nouvelle orthographe »⁵. Le bulletin *Correspondance* du CCDMD permet d'écrire en orthographe rectifiée (disponible en ligne)⁶.

Le ministère « tolère » la nouvelle orthographe...

Lors de la correction de l'épreuve uniforme de français (niveau collégial) et de l'épreuve unique d'écriture (niveau 5^e secondaire), l'équipe des correcteurs du ministère de l'Éducation du Québec accepte les nouvelles graphies dans la mesure où elles sont présentes dans les dictionnaires d'usage.

Comme le *Dictionnaire Hachette* inclut toutes les nouvelles graphies, le ministère a dû garantir à ses correcteurs et correctrices (de l'épreuve de 5^e secondaire) que ce dictionnaire serait disponible dans toutes les salles de correction, afin que ceux-ci puissent vérifier les nouvelles graphies attestées.

Au collégial, les responsables fournissent plutôt aux correcteurs et correctrices la liste exhaustive qu'on trouve dans le *Vadémécum de l'orthographe recommandée*. Cette brochure, distribuée en librairie grâce au Réseau pour la nouvelle orthographe du français (RENOUVO), suit fidèlement les recommandations du Conseil supérieur de la langue française (Paris).

Il serait souhaitable que le ministère de l'Éducation donne bientôt des consignes claires à son personnel enseignant. C'est là une partie des recommandations faites par l'Association québécoise des professeures et professeurs de français (AQPF) et le Conseil supérieur de la langue française du Québec. En ce moment, un flottement et un climat d'incertitude règnent, à cause du mutisme des autorités ministérielles.

Ceux qui restent sourds ou muets...

- Le ministère de l'Éducation du Québec reste muet auprès de son personnel enseignant quant aux consignes de correction pour l'ensemble des épreuves des élèves durant l'année scolaire dans les écoles. Il tarde à informer clairement les enseignants du fait que les nouvelles graphies ne sont pas fautives. C'est pourtant ce que précisent l'Office québécois de la langue française et

⁵ En ligne : www.ccdmd.qc.ca/fr/franc/Exercices_Enligne.html.

⁶ Voyez notamment deux articles sur la question :
<http://www.ccdmd.qc.ca/correspo/Corr10-2/Connaitre.html> et
<http://www.ccdmd.qc.ca/correspo/Corr10-3/Maitriser.html>.

l'Académie française. Mais les enseignants n'en auront la conviction que lorsque le ministère en aura fait une déclaration formelle. Le ministère de l'Éducation de la Communauté francophone de Belgique a entrepris une telle démarche il y a plusieurs années, et la Délégation à la langue française en Suisse a avisé tous les enseignants francophones suisses. Il est dommage que le ministère québécois attende que la France fasse de même avant d'informer davantage les enseignants.

- La Dictée des Amériques, organisée en collaboration avec l'Office québécois de la langue française (et la télévision Télé-Québec), continue de considérer les nouvelles graphies comme des fautes si elles ne figurent pas dans *Le Robert* ou *Le Larousse*, malgré que ce même organisme gouvernemental affiche sa position en clamant que les graphies nouvelles ne sont pas fautives... Pourtant, la Belgique accepte les nouvelles graphies dans ses Championnats d'orthographe belges, et même dans la demi-finale de la Dictée des Amériques sur son territoire !
- Le CÉFRANC (Centre d'évaluation du rendement en français écrit) continue à refuser les nouvelles graphies bien qu'elles soient mentionnées dans *Le Bon Usage*, de Grevisse-Goosse, et un peu partout dans les ouvrages de référence récents, sous prétexte qu'il serait injuste aujourd'hui de laisser passer des graphies qui étaient fautives jadis, ce qui lèserait les candidats d'autrefois...
- Les grands quotidiens québécois (*Journal de Montréal*, *La Presse*, *Le Devoir*, *Le Soleil*) tardent à emboîter le pas, laissant les plus petits journaux le faire avant eux.

Constat

Que les gens soient d'accord ou non, les *Rectifications* orthographiques entrent peu à peu dans les écrits de la société québécoise, et ce, à différents niveaux. Il est donc important de comprendre que nous ne sommes plus à l'heure des débats, mais bien de la mise en application...

Chantal CONTANT et
Isabelle CARIGNAN

.....
*Chantal Contant, linguiste et
enseignante en français écrit à
l'Université du Québec à Montréal, est
membre cofondatrice du GQMNF.*

*Isabelle Carignan, membre du
GQMNF, est doctorante en didactique
du français à l'Université de Montréal.*

UTILISER LA NOUVELLE ORTHOGRAPHE : L'EXEMPLE DU BUREAU DE NORMALISATION DU QUÉBEC¹

La position actuelle du Bureau de normalisation du Québec (BNQ) est de **laisser le libre choix au normalisateur ou à la normalisatrice** d'adopter ou non les *Rectifications de l'orthographe* dans le document qu'il ou qu'elle prépare. Il importe de préciser que le BNQ est un organisme d'élaboration de normes et de protocoles de certification et qu'il rédige ces documents de référence avec la participation de plusieurs centaines de représentants industriels et de groupes socioéconomiques et gouvernementaux réunis en comités de normalisation ou en groupes de travail.

Il y a déjà un certain nombre de documents normatifs récents du Bureau de normalisation du Québec (normes et protocoles de certification) qui ont été publiés en 2005 avec les graphies rectifiées recommandées par le Conseil supérieur de la langue française, et la présence de ces graphies dans les textes n'a posé aucun problème. Le point le plus sensible, parce que très visuel, est probablement la disparition des accents (*emboiture*, *disparaît*, *fraîche*, *aout*). Par ailleurs, beaucoup de termes présentés comme maintenant rectifiés sont largement passés dans l'écriture normale dans les documents du BNQ depuis bien des années sans que personne s'en soit vraiment aperçu, par exemple *des abat-poussières* (avec le *s* pluriel), *des protège-cous* (avec le *s* pluriel), *évènement* (au lieu de *événement*), *diésel* (avec l'accent aigu), *plateforme* (sans le trait d'union), *oligoélément* (sans le trait d'union), *contreproposition* (sans le trait d'union), *physicochimique* (sans le trait d'union), et auxquels le public est déjà habitué.

Il existe au BNQ des « articles répétitifs », c'est-à-dire des textes d'usage obligatoire dans les documents du Bureau de normalisation du Québec, dont le contenu a été stabilisé et autorisé, et que le normalisateur ou la normalisatrice place à l'endroit qui convient, selon que l'article répétitif touche, par exemple, l'avant-propos, l'introduction, les définitions, l'échantillonnage, les références, l'objet et le domaine d'application, les programmes de certification, divers avis (le dégagement de responsabilité, le marquage, la législation relative à la *Charte de la langue française*, les appellations commerciales, la représentation de la date et de l'heure). **Tous** les articles répétitifs ont été revus à la lumière de la modernisation de

¹ Ce témoignage est celui de Jocelyn Lavoie, correcteur-réviseur au BNQ.

l'orthographe et ils sont utilisés tels quels dans tous les documents ; ainsi, on retrouve, à titre d'exemple, l'expression « autorités règlementaires » dans ces articles répétitifs.

Le Bureau de normalisation du Québec (BNQ) **a décidé de s'inscrire dans cette vague de modernisation**, d'autant que la terminologie véhiculée dans ses documents est reprise en tout ou en partie, grâce à une entente avec l'Office québécois de la langue française (OQLF), dans le *Grand dictionnaire terminologique* (GDT).

À chaque normalisateur ou normalisatrice avec ses comités et à chaque secrétariat de décider s'ils appliquent ou pas les principes de la modernisation (*Rectifications*). Plusieurs l'ont adoptée d'emblée, et cela ne pose pas de problème pour l'instant (on vérifie et on note le peu de commentaires, rarement négatifs, plutôt étonnés). Le **comité** accepte (approuve) le document à publier après une enquête publique et un vote d'entérinement. Certes, le BNQ se réserve le droit de la forme (le BNQ est assujéti aux directives de l'Organisation internationale de normalisation [ISO] et du Conseil canadien des normes [CCN]), mais il est lié au « pouvoir » des comités, de sorte que, en principe, l'implantation de la modernisation ne pourrait pas être décrétée *sine qua non* ni unilatéralement.

Néanmoins, on constate que la modernisation s'implante, **en tout ou en partie**, au fur et à mesure dans le site du BNQ (www.bnq.qc.ca) et dans ses dépliants publicitaires et, au gré de chaque personne travaillant au sein même du BNQ, dans la correspondance, les procès-verbaux, les rapports, les études de faisabilité, les notes internes et externes, les plans de travail, etc. En fait, l'effet d'entraînement joue son rôle à l'insu même des personnes.

Joceleyn LAVOIE

La Suisse, ouverte à l'évolution

En matière d'orthographe, la Suisse semble ouverte et bienveillante quant à l'évolution : qu'il s'agisse des *Rectifications de l'orthographe* française ou de la réforme allemande, les modifications sont accueillies favorablement.

Il faut dire que la Suisse – notamment en raison de l'organisation politique du pays – ne dispose d'aucun organisme comparable aux Conseils supérieurs de la langue française d'autres pays francophones ; aussi, en 1990, aucun représentant helvétique n'a participé aux travaux préparatoires aux *Rectifications* orthographiques. Ce n'est qu'en 1992 qu'a été créée la Délégation à la langue française au sein de la Conférence intercantonale de l'instruction publique, mais cette délégation n'a, somme toute, qu'un rôle consultatif dans un organisme qui n'a que peu de pouvoir, chaque canton ayant une grande liberté dans la politique qu'il mène, que ce soit dans le domaine de l'enseignement ou dans de nombreux autres domaines.

Néanmoins, en 1996, la Délégation a publié une brochure intitulée *Les rectifications de l'orthographe du français. Principes, commentaires et liste des graphies rectifiées*, laquelle a été remise à tous les enseignants francophones du pays. Cette brochure, fortement inspirée de celle de l'Association [belge] pour l'application des recommandations orthographiques – le RENOUVO n'existait pas encore, et son *Vadémécum* non plus –, était accompagnée d'une circulaire officielle aux termes très clairs : « *Comme les autres aspects de la langue, l'orthographe évolue lentement et subit périodiquement certains accommodements. Le fait de proposer de telles rectifications s'inscrit dans l'ordre des choses. Ces rectifications n'ont cependant pas force de loi ; ce sont des recommandations. Étant donné que graphies anciennes et nouvelles coexistent déjà dans beaucoup de dictionnaires ou de grammaires de référence, aucun élève ne doit être sanctionné pour avoir utilisé l'une ou l'autre variante.* »

Les réactions, sans être extrêmement nombreuses, ont été, dans l'ensemble, plutôt positives. Le 18 mars 1997, quelques mois après l'envoi massif de la brochure, un quotidien populaire (*Le Matin*) a publié l'intégralité de son numéro en nouvelle orthographe.

À ce moment, l'Association [suisse] pour la nouvelle orthographe (ANO) n'existe pas. Ce n'est en effet qu'au début de l'année 2001 qu'elle voit le jour. Sa première action est de mettre à disposition du public des documents d'information ; ainsi, elle édite sa propre brochure. Celle-ci, diffusée auprès des particuliers qui la commandent individuellement, a été diffusée à plusieurs centaines d'exemplaires en mai 2001 dans le cadre du festival « Sciences et cité » qui proposait une « course d'orientation » ludique dont un des postes s'intitulait : « Nouvelle orthographe – chance ou risque ? » L'exposition entendait répondre aussi bien aux « défenseurs du français » qu'aux « utopistes qui rêvent d'une orthographe phonétique »... Dans le décor d'un jardin divisé en deux pavillons (« F comme Phonétique » et « PH comme nénuFar » [sic]), le visiteur était notamment invité à comparer deux textes – l'un en orthographe ancienne, l'autre en orthographe nouvelle – et à souligner les différences.

Puis, à la fin de l'année 2001, une rencontre a lieu à Paris avec les responsables des associations française (AIROÉ) et belge (APARO). Les trois associations décident de s'unir, et forment un regroupement, le RENOUVO ou Réseau pour la nouvelle orthographe du français (que rejoindra le Groupe québécois pour la modernisation de la norme du français à sa création, en 2004). L'année suivante paraît le *Vadémécum de l'orthographe recommandée*, brochure commune désormais considérée comme une référence en Suisse.

L'ANO poursuit ses actions, dans la sérénité. L'opposition est quasi inexistante. L'été 2002, Samsung lance en Suisse une grande campagne de publicité pour un téléphone portable, avec le slogan suivant, écrit en gros caractères sur des affiches placardées sur de nombreux panneaux : « Ensorcèle-moi ! »

Constatant que les enseignants de FLE (français en tant que langue étrangère) des cantons germanophones n'ont été informés ni de l'existence ni du contenu de la nouvelle orthographe française, l'association décide, à partir de 2003, de contacter les ministères chargés de l'Éducation dans ces cantons. Bien que tous n'aient pas réagi, le bilan est plutôt réjouissant : dans plusieurs cantons, les enseignants de FLE ont reçu une note officielle les invitant à se procurer le *Vadémécum de l'orthographe recommandée*.

En 2004, la situation est toujours très calme. Toutefois, l'ANO note que les nouveaux enseignants sont généralement peu au courant des *Rectifications* orthographiques. Elle entame alors une campagne d'information, en écrivant à toutes les écoles de Suisse romande – elle en profite pour leur faire part des avancées récentes – ainsi qu'aux « hautes écoles pédagogiques », établissements où sont formés les futurs

enseignants. L'intérêt pour la nouvelle orthographe est toujours vif : en quelques semaines, des centaines de brochures sont commandées. Plusieurs écoles décident de distribuer un fascicule à chaque enseignant – y compris aux enseignants déjà en fonction en 1996 (qui avaient donc reçu la circulaire officielle), pour leur rafraichir la mémoire.

Bref, en Suisse, tout est calme... Les *Rectifications* sont comprises comme étant le reflet de l'évolution normale – ce qu'elles sont –, et, si les publications destinées au grand public sont encore rédigées en ancienne orthographe, les contacts établis avec les éditeurs permettent de dire qu'il en ira autrement sitôt que les autres pays francophones, en particulier la France, auront donné l'exemple.

Romain MULLER

.....
*Romain Muller est président de l'ANO
et a coécrit avec Chantal Contant le
guide pratique Connaitre et maîtriser la
nouvelle orthographe (De Champlain,
2005).*

Bilans par secteur

- *La nouvelle orthographe dans les ouvrages de référence – bilan synthétique*
- *Les éditions Larousse bougent ! (encadré)*
- *Du nouveau dans le secteur parascolaire (encadré)*
- *Rédiger un ouvrage de référence en nouvelle orthographe : l'expérience d'Aurel Ramat (témoignage)*
- *Les Rectifications de l'orthographe chez les jeunes enseignants en formation initiale*
- *Implantation des Rectifications orthographiques au centre de formation initiale des maitres de l'Université de Montréal (témoignage)*
- *La promotion des Rectifications*

La nouvelle orthographe dans les ouvrages de référence – bilan synthétique

La langue est en perpétuelle évolution, et les ouvrages de référence – qu’il s’agisse de dictionnaires, de grammaires, de manuels scolaires, de correcteurs informatiques... – sont des témoins de cette évolution. Mais en ce qui concerne plus spécifiquement l’évolution orthographique, les éditeurs n’ont pas tous la même politique. Certains ne veulent faire qu’« enregistrer l’usage » (quitte à entretenir le cercle vicieux selon lequel l’usager consulte le dictionnaire pour connaître la graphie de tel mot, alors que le dictionnaire s’appuie sur « l’usage »...); d’autres intègrent totalement les nouvelles graphies; certains, enfin, signalent les *Rectifications* orthographiques dans des annexes. Voyons de manière synthétique comment la nouvelle orthographe est intégrée dans les principaux ouvrages de référence.

Les dictionnaires

On commencera évidemment par citer le *Dictionnaire Hachette*, qui signale l’intégralité des nouvelles graphies (comme le fait également le *Dictionnaire de l’Académie française* et *Le Nouveau Littré 2006*). La particularité de cet ouvrage – qui comporte plus de 58 000 mots de la langue et 25 000 noms propres, lesquels se suivent exactement dans l’ordre alphabétique (*Bourgogne* vient immédiatement après *bourgogne*) tout en étant distingués par la couleur des entrées – est de proposer une seule graphie en entrée, et de rejeter les variantes possibles en fin d’article. Ainsi, on trouve *évènement* nm [...] VAR *événement*, *brûler* v [...] VAR *bruler*, exactement comme *clé* nf [...] VAR *clef*. Il est à noter que parmi les annexes du dictionnaire (particulièrement fournies, puisqu’elles comptent plus de cent pages) figure désormais un mémento grammatical qui est entièrement rédigé en nouvelle orthographe (on y parle par exemple de l’accord du participe passé du verbe *paraître*) et qui se termine par une présentation détaillée des règles de la nouvelle orthographe.

Les éditions Larousse bougent !

Les éditions Larousse viennent de publier deux ouvrages, l'un sur l'orthographe, l'autre sur la conjugaison. Appelé *Guide de poche*, chacun se présente sous la forme... d'un livre de poche.

Le guide traitant de l'orthographe se compose de deux parties. La première comprend 148 fiches, la seconde est constituée d'un lexique de 65 000 termes.

Fait remarquable, deux des fiches sont consacrées aux rectifications orthographiques. Alors que, jusqu'ici, les éditions Larousse feignaient d'en ignorer l'existence, dans ce guide, elles sont très favorablement exposées, comme le montre cet extrait : « *Les graphies rectifiées deviennent la règle, les anciennes demeurent cependant tolérées.* »

Hélas, le texte est écrit en ancienne orthographe. Mais, dans chaque fiche traitant d'un point des rectifications, un paragraphe intitulé « C'est permis ! » indique la version rectifiée précédée d'une formule toujours positive : « La réforme de 1990 autorise/ permet/recommande... » →

Le principal concurrent du *Dictionnaire Hachette* est *Le Petit Larousse illustré*, un autre dictionnaire encyclopédique. La politique orthographique de son éditeur semble très différente, puisque *Le Petit Larousse illustré* mentionne seulement 38,8 % des graphies rectifiées (soit 817 cas mentionnés sur les 2107 cas répertoriés)¹. Sans surprise, on constate que les rectifications qui enregistrent le plus haut taux de prise en compte sont les soudures avec *extra-*, *infra-*, *intra-*, *ultra-* (80,8 % de ces soudures sont signalées), le remplacement de *é* par *è* (89,6 % des graphies rectifiées sont mentionnées), suivis par la francisation des emprunts ; la suppression du circonflexe n'est pas du tout prise en compte (sauf pour *faine*, seule graphie indiquée pour ce mot, mais il est vrai que *faine* était une graphie existant dès avant 1990 dans de nombreux ouvrages de référence).

Le dictionnaire de langue qu'est *Le Petit Robert*, quant à lui, mentionne 52,1 % des graphies rectifiées (soit 1161 cas mentionnés sur les 2227 cas répertoriés). Il souffre lui aussi de plusieurs incohérences (la soudure des composés de *contre-* et *entre-* est loin d'être uniformisée, par exemple).

Enfin, un ouvrage très populaire au Québec, le *Multidictionnaire de la langue française*, de Marie-Éva de Villers, fait figure de mauvais élève, avec

¹ Les statistiques concernant *Le Petit Larousse illustré*, *Le Petit Robert* et le *Multidictionnaire* sont tirées d'une étude détaillée réalisée par Chantal Contant en juillet 2005. Les éditions retenues dans cette étude étaient : *Le Petit Larousse* 2006, *Le Petit Robert* 2004 et la quatrième édition (avril 2003) du *Multidictionnaire*.

un faible pourcentage de graphies rectifiées signalées : 26,1 %. Les modifications concernant les accents y sont largement ignorées, même lorsqu'elles sont prises en compte par Robert et même Larousse.

Les livrets de conjugaison

L'offre en livrets de conjugaison est large, hétéroclite, et rend toute comparaison peu aisée.

Parmi les ouvrages fiables, mentionnons que les livrets *Bescherelle* ont une attitude plutôt bienveillante face aux *Rectifications*, qu'ils mentionnent souvent sous forme de notes de bas de page ; il est toutefois surprenant de constater que, si des formes comme *il paraît* sont admises, *je céderai* n'était toujours pas mentionné en 2005 !

Signalons aussi le *Dictionnaire des verbes français* paru chez Pocket. Tout en signalant l'existence d'une « ancienne » et d'une « nouvelle » orthographe, il mentionne uniquement la conjugaison rectifiée dans ses tableaux ! La quatrième de couverture précise d'ailleurs que l'ouvrage indique les « modifications orthographiques proposées par le Conseil supérieur de la langue française et retenues par l'Académie française ». Souhaitons que son format pratique et son prix modique contribuent à sa diffusion.

Par ailleurs, ces fiches, agréables à consulter, sont agrémentées de quelques paragraphes récurrents dont les titres laissent aisément deviner l'esprit dans lequel l'ouvrage a été conçu : « Petite astuce », « C'est là qu'on se trompe », « Vous avez dit bizarre ? ».

Toutefois, en ce qui concerne les rectifications, il est regrettable que le lexique qui constitue la deuxième partie de l'ouvrage n'indique que l'ancienne orthographe, à quelques exceptions près, comme *évènement*, donné à titre de variante, ou *révolver* en première entrée.

Quant au *Guide de poche Conjugaison*, il se compose de trois parties. La première, constituée de 53 fiches, traite, entre autres, de l'emploi et de la concordance des temps. La deuxième regroupe les tableaux de conjugaison des verbes modèles, et la troisième est un répertoire des verbes, chaque verbe étant suivi de l'indication du tableau des verbes modèles.

L'ouvrage est agrémenté des mêmes paragraphes que ceux du *Guide de poche Orthographe* et, comme dans ce dernier, les graphies rectifiées sont indiquées dans le paragraphe « C'est permis ! ».

S'il est vrai qu'il n'y a que le premier pas qui coûte, on peut espérer que les éditions Larousse ne s'arrêteront pas en si bon chemin et introduiront les rectifications lors des mises à jour et des refontes dans tous leurs ouvrages.

Jean-Claude ANIZAN

Les grammaires et les dictionnaires de difficultés

Les classiques du genre font tous une place importante aux *Rectifications* : qu'il s'agisse du *Bon usage* (la treizième édition indique l'existence de chaque règle nouvelle facilement repérable à une étoile placée dans la marge), du *Nouveau dictionnaire des difficultés du français* (Hanse-Blampain), de la *Nouvelle grammaire française* (qui suit le même principe que *Le Bon usage*)... tous mentionnent, de manière systématique, les régularités introduites par la nouvelle orthographe.

Le français correct. Guide pratique, de Maurice Grevisse, a été révisé et actualisé en 1998 (5^e édition) par Michèle Lenoble-Pinson. Depuis, cet ouvrage fort utile et maniable laisse à l'utilisateur le choix de se conformer à l'« ancienne » ou à la « nouvelle » orthographe.

Notons que *Difficultés et pièges du français. Grand dictionnaire*, de Larousse, depuis sa dernière édition (2004), propose, dans ses annexes, une reproduction du rapport du Conseil supérieur *Les Rectifications de l'orthographe*. N'oublions pas non plus que Larousse vient aussi d'éditer un *Guide de poche Orthographe* et un *Guide de poche Conjugaison* favorables aux *Rectifications* (voir à ce propos l'encadré de Jean-Claude Anizan).

Les manuels scolaires

C'est surtout en Belgique que les manuels scolaires signalent les *Rectifications* orthographiques. En Suisse, les publications scolaires cantonales destinées aux élèves et/ou à leurs enseignants mentionnent aussi assez souvent les graphies rectifiées.

Pour les publications françaises, on peut citer le *Robert et Nathan Orthographe* (2000), même s'il n'est pas le seul.

Autres ouvrages

Signalons encore, en vrac, quelques ouvrages divers :

- le *Dictionnaire de didactique du français langue étrangère et seconde* de l'ASDIFLE (Association de didactique du français langue étrangère), dirigé par Jean-Pierre Cuq, publié par Clé international (2003), est entièrement rédigé en nouvelle orthographe ;
- les *Exercices de grammaire française* (cahier débutant, cahier intermédiaire et cahier avancé) d'Yves Loiseau et Régine Mérieux,

édités par Didier/Hatier, sont, eux aussi, entièrement en nouvelle orthographe.

Les correcteurs informatiques

Il convient de distinguer deux types de correcteurs informatiques : les correcteurs intégrés aux programmes de traitement de texte (comme *Word* de Microsoft) – ils vérifient essentiellement l'orthographe lexicale –, et les correcteurs « avancés », capables de corriger également (du moins, dans une certaine mesure) l'orthographe grammaticale et la typographie ; ces derniers ne sont pas inclus dans les programmes de traitement de texte et s'acquièrent séparément.

Correction lexicale

Le plus connu, et surtout le plus répandu, est le correcteur développé par Microsoft, qui est inclus dans les programmes de la suite bureautique *Office* (parmi lesquels figure *Word*, traitement de texte le plus répandu au monde). Celui-ci a été mis à jour début 2005, et propose désormais trois choix :

- correction en ancienne orthographe uniquement ;
- correction en nouvelle orthographe uniquement ;
- correction en ancienne et en nouvelle orthographe (les deux sont acceptées).

Les informations utiles pour se procurer la mise à jour sont disponibles sur le site de Microsoft ou sur www.orthographe-recommandee.info/label.

Correction « avancée »

Trois logiciels se partagent le marché de la correction « avancée » :

- ***Antidote***, édité par Druide informatique. La dernière version (*Antidote Prisme*) propose les trois mêmes choix de correction que le correcteur lexical de Microsoft. Le correcteur d'Antidote étant flanqué de dictionnaires et d'une grammaire pratique, tous les ouvrages font une place aux *Rectifications* : celles-ci sont par exemple présentées point par point dans la grammaire.
- ***Cordial***, de Synapse. La nouvelle orthographe est reconnue grâce à un module optionnel.

- **ProLexis**, des éditions Diagonal. Ce vérificateur, très rapide, est plutôt destiné aux professionnels (éditeurs, journalistes...). La nouvelle version de *ProLexis* contient deux lexiques : elle peut donc corriger un texte en ne tenant compte que de l'ancienne, ou que de la nouvelle orthographe. (Elle ne permet pas que les deux orthographes se côtoient dans un même texte, pour des raisons techniques.)

Antidote et *ProLexis* ont reçu le label de qualité du site *orthographe-recommandee.info* (c'est d'ailleurs aussi le cas du correcteur lexical de Microsoft), preuve que la nouvelle orthographe a été parfaitement intégrée dans ces deux logiciels, tous deux de grande qualité bien que d'usage différent.

* * *

Le bilan synthétique que nous avons tenté d'établir est loin d'être exhaustif : il ne s'agissait que de s'intéresser aux ouvrages de référence les plus connus et les plus répandus. On ne s'étonnera pas, en conséquence, de ne pas voir cités ici nombre de documents qui pourtant prennent en compte les *Rectifications* orthographiques. Il faut du reste y voir un signe très encourageant : c'est précisément parce qu'ils sont de plus en plus nombreux à intégrer la nouvelle orthographe qu'il est de moins en moins aisé d'en dresser la liste.

Romain MULLER

.....
*Romain Muller est président de l'ANO
et a coécrit avec Chantal Contant le
guide pratique Connaitre et maîtriser la
nouvelle orthographe (De Champlain,
2005).*

➤ Du nouveau dans le secteur parascolaire

La jeune collection *Les Dicos d'Or Référence*, dirigée par Bernard Pivot, connu pour ses émissions télévisées et ses célèbres dictées, vient de s'enrichir de trois ouvrages : *Toute l'orthographe*, *Toute la grammaire*, *Toute la conjugaison*.

L'auteur, Bénédicte Gaillard, lexicographe, membre de l'AIROÉ, a su innover dans un domaine déjà riche en publications. Un seul point traité

par page, une présentation et des explications claires, des exemples vivants, la quadrichromie et un format pratique donnent à ces ouvrages un caractère original, moderne et ludique.

Par ailleurs, chaque page comporte deux rubriques, en relation avec le point traité, dont les titres reflètent bien l'esprit de l'ensemble. L'une, *Sitôt lu, sitôt su*, met l'accent sur un point particulier, une erreur à éviter, ou indique un procédé pratique pour déjouer un piège orthographique. L'autre, *Qui l'eût cru ?*, de Jean-Pierre Colignon, chef du service de correction du journal *Le Monde*, présente avec humour une anecdote, une citation ou un détail orthographique.

Enfin, les *Rectifications de l'orthographe* sont exposées dans chaque volume et tout point abordé qui est concerné par celles-ci est suivi de la nouvelle graphie ou de la nouvelle règle.

Seule réserve : la version rectifiée est précédée de la formule : « Les *Rectifications de l'orthographe* proposent ... » Les verbes *autoriser* ou, mieux encore, *recommander*, auraient été préférables.

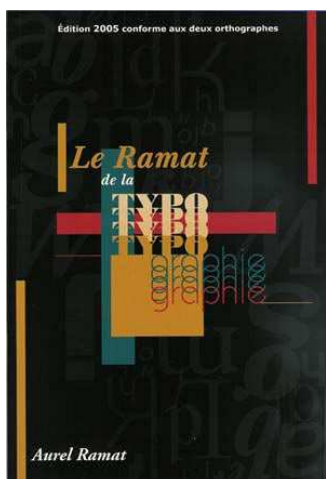
Cela dit, il faut relativiser cette remarque, car, en reprenant le titre de la rubrique de Jean-Pierre Colignon, on peut dire : « Les *Rectifications de l'orthographe* mentionnées dans la collection dirigée par Bernard Pivot, QUI L'ÊT CRU ? »

Jean-Claude ANIZAN

Membre de l'AIROÉ, Jean-Claude Anizan s'implique dans l'apprentissage du français aux immigrés.

- Bénédicte Gaillard (avec Jean-Pierre Colignon), *Toute l'orthographe*, collection « Référence – Les Dicos d'Or de Bernard Pivot », Albin-Michel-Magnard, Paris, 2005. – Autres titres : *Toute la grammaire* et *Toute la conjugaison*.

RÉDIGER UN OUVRAGE DE RÉFÉRENCE EN NOUVELLE ORTHOGRAPHE : L'EXPÉRIENCE D'AUREL RAMAT¹



En 2004, avant que je prenne la décision de rédiger la huitième édition de mon ouvrage *Le Ramat de la typographie* en appliquant les *Rectifications* orthographiques, quelques lecteurs m'avaient prédit une perte de mes ventes de l'ordre de 75 %. Treize mois se sont écoulés, et mes ventes ont augmenté de 19,6 %.

Au cours de ces treize mois, je n'ai reçu aucune lettre me reprochant ma décision de rédiger en nouvelle orthographe.

Par contre, je ne résiste pas au plaisir de citer ci-dessous deux lettres de personnes de qualité qui m'ont confirmé que ma décision était la bonne.

André Goosse, successeur de Maurice Grevisse : « Je vous remercie vivement pour la huitième édition de votre *Ramat*. Quel beau succès ! Il montre combien votre riche répertoire correspond à un besoin. Bravo pour votre résistance aux majuscules inutiles ! Bonne continuation ! »

Joceelyn Lavoie, du Bureau de normalisation du Québec : « Je vous ai déjà dit ce que je pensais du fait que vous avez utilisé la nouvelle orthographe. Je vous trouve courageux. Votre ouvrage ainsi écrit est la preuve flagrante qu'il est possible de "changer" sans que ce soit une catastrophe. La plupart des gens réagissent avec émotion dans ce dossier. Il ne faut donc pas que vous reveniez en arrière, mais il faut que votre ouvrage continue dans la modernité. C'est l'homme que vous êtes et c'est extraordinaire. »

¹ Aurel Ramat est l'auteur du *Ramat de la typographie*, ouvrage considéré comme étant la référence en matière de typographie au Québec. Après des études à Grenoble, il part pour Montréal en 1955 ; on le retrouve ensuite aux Nations Unies, à New York, où il est correcteur d'épreuves. Puis c'est le retour au Québec, au journal *The Gazette*. – La huitième édition du *Ramat de la typographie* (2005) est rédigée entièrement en nouvelle orthographe, et intègre les rectifications dans les règles qu'elle présente. Son livre est désormais disponible en France (en librairies, ou par www.ramat.fr).

Quelques opinions personnelles

1. Aux personnes qui s'étonnent que la nouvelle orthographe, après quinze ans, n'ait pas encore supplanté l'orthographe traditionnelle, je rétorque que tous changements proposés ont toujours pris du temps avant de s'installer. Par exemple, en 1531, Jacques Dubois a proposé qu'on différencie le *i* et le *j*. Cette idée n'a été acceptée qu'en 1762 (une attente de 231 ans).

Ce qui est important, c'est que le mouvement se fasse doucement, mais toujours en avant. C'est exactement le cas pour la nouvelle orthographe. Nous ne connaissons plus aujourd'hui la levée de boucliers qui s'est produite en 1990. Chaque jour, la nouvelle orthographe récolte de nouveaux adeptes.

En fait, il se passe en ce moment exactement ce qui s'est passé au cours des huit premières éditions du *Dictionnaire de l'Académie française*. On commence par contester et refuser tout changement d'orthographe. Puis, avec le temps, on la découvre mieux, on la comprend mieux, et finalement on l'accepte.

La très grande majorité des rectifications énoncées dans les huit premières éditions du *Dictionnaire* de l'Académie ont été acceptées et appliquées par le public. Il en sera de même pour la neuvième édition. On n'écrit plus comme on écrivait en 1694, et personne ne s'en plaint.

2. Aux personnes qui déclarent : « Nous avons appris l'orthographe, que les jeunes fassent l'effort de l'apprendre aussi », je dis que je suis d'accord pour que les langagiers apprennent l'orthographe traditionnelle avec toutes ses difficultés. Je serais même d'accord pour qu'ils apprennent le latin, afin de savoir que tel mot vient de cette langue et que c'est pour cette raison qu'il prend un accent circonflexe.

Mais la société a aussi besoin de personnes qui ne soient pas des langagiers. Le menuisier, le maçon, le travailleur manuel ont la passion de leur métier, mais pas de l'orthographe. Et pourtant, la langue française leur appartient aussi. Nettoyons-la donc de toutes ses anomalies, de ses pièges, afin que ces travailleurs soient jugés non pas sur des anomalies qu'ils ignorent, mais sur leur compétence du métier qu'ils ont choisi.

Je pense que les immigrants de chaque pays y trouveront aussi une satisfaction, eux qui ont au départ le handicap de commencer à zéro. Évitions-leur des pièges.

« Faisons que l'écriture soit comprise et appartienne à tous, et vous verrez comme elle sera belle », a écrit Nina Catach, la grande dame de l'orthographe française.

3. Aux personnes qui me disent que notre orthographe est trop compliquée, je réponds qu'elles ont raison. Les autres pays ont simplifié leur orthographe. Les enfants italiens, espagnols, portugais, etc., n'ont pas de difficultés à écrire. Est-ce à dire qu'ils sont plus intelligents que les enfants francophones ? Je ne le pense pas. La dictée de Pivot ne peut se faire qu'en langue française, car elle est basée sur des anomalies et des pièges. J'ai beaucoup d'admiration pour ces concurrents qui font si peu de fautes, et je les encourage. Mais il y a aussi des personnes connues qui font une douzaine de fautes dans ce type de dictée, et pourtant elles sont écrivains ou langagiers. Oui, notre orthographe est trop encombrée d'anomalies.

Une petite anecdote pour illustrer ce qui précède. Quand j'avais onze ans, au primaire, j'avais appris l'orthographe à l'aide d'une grammaire Larousse qui comprenait 150 pages. À la dictée hebdomadaire, je faisais souvent zéro faute, car l'instituteur choisissait des textes d'écrivains renommés dont étaient exclus tout piège ou toute anomalie.

Puis j'ai grandi et j'ai choisi d'être imprimeur. Je me suis alors aperçu que ma grammaire Larousse ne suffisait plus. J'ai donc acheté les *Difficultés de la langue française*, de Thomas (450 pages). La langue française comprenait donc 150 pages de règles et 450 pages de difficultés, trois fois plus. Record mondial.

4. Aux personnes qui me disent que c'est la disparition de l'accent circonflexe sur des mots comme *connaître* qui les dérange le plus, je réponds que si elles avaient vécu en 1762, quand la quatrième édition a écrit *vu* et *reçu* pour remplacer *vû* et *reçû*, ces personnes auraient rechigné à accepter le changement. Aujourd'hui, elles n'ont pas l'intention de revenir en arrière. Avec le temps, le même phénomène se produira pour les mots comme *connaître*.

Citations qui m'ont encouragé

Le Parisien du 22 mars 2005 : « La complexité de notre système linguistique envoie dans le mur un nombre incalculable d'enfants », déclare Jean Hébrard, historien et inspecteur général de l'Éducation nationale de France, partisan d'une réforme progressive de l'orthographe. « D'autant, ajoute-t-il, que la difficulté d'écriture de notre langue est en train de la tuer au plan international. »

Le Parisien : « Les nouveaux modes d'écriture, SMS ou courriels, changent un peu la donne, en rendant plus crédible une réforme auprès de l'opinion publique, qui admettra aujourd'hui plus facilement quelques simplifications alors qu'elle y était hostile il y a quinze ans, quand le gouvernement Rocard avait proposé un toilettage », explique Nicole Marty, inspectrice de l'Éducation nationale de France.

Arlette Pilote, présidente de l'Association québécoise des professeurs de français (*Québec français*) : « Considérant que le ministère de l'Éducation du Québec est le premier responsable des contenus des programmes de formation et des normes en évaluation, nous lui recommandons de donner des directives précises aux enseignants du Québec concernant l'enseignement des *Rectifications* orthographiques et la prise en compte de ces *Rectifications* dans l'évaluation. »

Charles Muller (*L'Express*) : « En simplifiant l'orthographe, on améliorerait l'image du français. Au moins pourrait-on donner un signe de bonne volonté en supprimant les sottises les plus évidentes. Comme ce fameux "événement" qui doit son deuxième accent aigu au fait qu'un imprimeur, en 1736, s'est trouvé à court d'accents graves. »

Franck Ramus (*L'Express*) : « La complexité de l'orthographe française n'affecte pas que les dyslexiques, mais tous les enfants. En effet, sa maîtrise demande dix ans d'efforts intensifs en France, contre six mois en Italie et en Finlande. C'est du temps perdu qui pourrait être consacré à des apprentissages plus utiles. Peut-être n'est-ce pas un hasard si la Finlande, où l'écriture est la plus régulière au monde, est aussi le pays dont les élèves affichent les meilleures performances scolaires. »

Alain Bentolila (*L'Express*) : « Je suis favorable à la correction de ces difficultés gratuites, inutiles, piégeuses, qui empêchent les enfants de remonter la lignée d'un mot. Les *Rectifications* doivent aller dans le sens de l'analogie pour déboucher sur une orthographe plus régulière en elle-même, plus cohérente. »

L'Office québécois de la langue française : « Un sondage, auquel ont répondu plus de 500 internautes entre le 7 et le 22 avril 2005, révèle que l'idée des *Rectifications* orthographiques fait son chemin. En effet, 43 % des répondants se sont déclarés en faveur des *Rectifications*, dont 26 % qui ont dit les appliquer déjà. Par ailleurs, presque 40 % se sont prononcés contre et 17 % ont avoué ne pas les connaître. De là l'importance d'informer le public sur les tenants et les aboutissants des changements proposés. »

En conclusion, je constate que les grands dictionnaires attestent de plus en plus la nouvelle orthographe. Pour accélérer encore ce mouvement,

nous devons adopter ces *Rectifications* au lieu d'attendre que les autres le fassent d'abord. J'ai plongé moi-même et je ne regrette rien. Cela s'appelle avoir la force de ses convictions.

Aurel RAMAT

Les *Rectifications de l'orthographe* chez les jeunes enseignants en formation initiale

Si les prises de position, souvent polémiques, ne manquent pas dans le domaine de l'enseignement de l'orthographe, il faut reconnaître qu'elles s'appuient peu sur les recherches, pourtant de plus en plus nombreuses, dans le domaine. De fait, en la matière, les discours idéologiques prennent souvent le pas sur les analyses étayées. Pour preuve les récentes attaques lancées par le collectif Sauver les lettres¹, à l'égard de la pseudobaisse du niveau orthographique des lycéens.

En fait, la première enquête sérieuse, appliquée aux pratiques des enseignants, fut effectuée par J.-P. Chevrot et autres (1994)². Elle montrait que nombre des rectifications proposées dans le document du 6 décembre 1990 étaient moins sanctionnées que les erreurs grammaticales, par exemple, ou celles qui affectent la prononciation des mots. Aujourd'hui, nous pouvons prouver que la plupart sont déjà passées dans l'usage. Par la suite, dans un ouvrage plus largement ouvert à la formation linguistique des professeurs de lettres (M.-L. Elalouf et autres, 1996), l'évolution vers l'acceptation des *Rectifications* semble s'amplifier³. Mais il faut bien avouer que cette évolution tient plus à l'usage qu'à une volonté assumée de les appliquer. De fait, un mouvement plus profond s'est amorcé, dont nous ne pouvons dégager une cause unique, car elles tiennent tour à tour :

1) à l'accroissement de la demande sociale et surtout professionnelle dans le domaine de la production écrite, et plus globalement de la maîtrise des textes à la fois plus spécialisés et plus complexes⁴ ;

2) à la démultiplication des pratiques d'écriture privée ou identitaire, de la correspondance sur l'internet (à travers les courriels, les blogs...) aux messages téléphoniques (textos, SMS...)

¹ Voir *Le Figaro magazine* du 5 février 2005, et la réponse à cette enquête peu scrupuleuse, réponse publiée par J.-P. Jaffré sur le site Webletters le 8 février 2005.

² Cette enquête fut reprise et explorée à nouveau par J.-P. Simon et autres (1997) et J.-P. Simon (1998).

³ On lira également une analyse argumentée de ces évolutions dans les travaux de J.-P. Sautot, et notamment dans son étude de 2003.

⁴ Et autant sur le versant de la lecture que sur celui de l'écriture.

3) à la diversification des supports qui obligent à une quête et une diffusion toujours plus rapide et étendue de l'information écrite.

Dans nos propres enquêtes, nous avons également observé un changement sensible des habitudes orthographiques des usagers de l'école, qu'ils soient élèves ou enseignants. Par manque de place, nous ne pourrions décrire les tendances actuelles de l'évolution des performances orthographiques des élèves, écoliers, collégiens ou lycéens, et renvoyons les lecteurs aux travaux récents qui les restituent (J.-P. Jaffré, 2001, 2003 ; J. David, 2003, 2005). En revanche, nous nous attarderons à décrire les changements attestés dans les pratiques orthographiques des enseignants, tout du moins dans celles des jeunes professeurs nouvellement recrutés.

Les enquêtes⁵ que nous avons menées auprès de cinq promotions de jeunes professeurs de l'école primaire montrent des phénomènes peu homogènes et surtout un décalage entre les discours affichés et les pratiques réelles.

Ainsi, lorsqu'ils avancent des arguments plutôt conservateurs, c'est souvent en reproduisant des discours convenus sur la norme orthographique, la baisse du niveau des élèves et l'abandon des méthodes « éprouvées ». Dans ce jeu de poncifs plus ou moins revendiqués, ce sont généralement les étudiants issus d'un cursus universitaire en lettres classiques ou modernes qui apparaissent les plus sensibles au maintien de la norme orthographique, avec des arguments parfois spécieux du type : « il va falloir que je désapprenne ce que j'ai eu tant de mal à acquérir », ou : « puisque j'ai réussi à acquérir cette orthographe si complexe, pourquoi mes élèves n'y parviendraient-ils pas ? ». Des propos qui rappellent l'une des maximes de La Rochefoucauld, qui suggère que : « Le souvenir de la douleur s'amenuise à mesure que la victime devient bourreau. »

Mais de façon plus large, la plupart des futurs enseignants reconnaissent que la complexité du système orthographique du français nécessite des réformes conséquentes, notamment dans deux secteurs : celui des accords grammaticaux, surtout pour les participes passés, et celui des

⁵ Soit 155 sujets en deuxième année de formation, c'est-à-dire ayant passé le concours de recrutement et donc été évalués aptes à enseigner, entre autres, l'orthographe du français. Pour ce faire, nous avons utilisé le support de l'enquête de J.-P. Chevrot et autres (1994), en utilisant la même double liste d'items dans les deux orthographe « ancienne » et « rectifiée », à laquelle nous avons ajouté quelques formes non affectées par les *Rectifications* de 1990, par exemple la série : *cauchemard*, *canulard*, *artichaud*, qui nous semblait pouvoir relever de régularisations accessibles. Le test a été suivi de discussions collectives où chacun a pu expliciter ses choix orthographiques et argumenter en faveur des principes qui les ont guidés.

configurations lexicales plus ou moins exceptionnelles et jugées arbitraires, au premier rang desquelles figurent les consonnes doubles. Pour cette majorité, les *Rectifications* orthographiques de 1990 apparaissent bienvenues, même s'ils les jugent trop timorées, peu ambitieuses ou pas assez radicales dans le sens du codage phonologique.

Il faudrait cependant modaliser cette tendance, car si la majorité de ces jeunes professeurs accueillent favorablement les *Rectifications*, ils les envisagent plus volontiers pour des formes, essentiellement lexicales, dans des domaines qui ne sont pas les leurs. Les professeurs stagiaires possédant un diplôme en biologie, par exemple, acceptent difficilement de changer *corolle* en *corole* ; les physiciens et les mathématiciens hésitent à régulariser les pluriels de *omégas*, *deltas* ou *epsilons* ; les géographes ne peuvent se résoudre à laisser tomber l'accent de *l'abîme* ; les musiciens et les germanistes acceptent mal de franciser le pluriel *lieder* en *lieds*... et la quasi-totalité d'entre eux refusent de supprimer le circonflexe de *maitre* ou de *maitresse*, comme si le fait d'ôter cet accent leur enlevait leur identité professionnelle, voire leur autorité.

De fait, il semble que l'orthographe puisse être aménagée, mais seulement dans les domaines où ces futurs enseignants exercent une moindre compétence, c'est-à-dire là où elle est vécue comme un frein à leur expression. En revanche, les mots de leur discipline de prédilection ne peuvent souffrir aucun changement, car l'expertise orthographique associée aux vocabulaires de ces disciplines fait partie intégrante de ces savoirs, toujours durement acquis⁶.

En dehors de ces réserves casuistiques, l'accueil des *Rectifications* est bienvenu chaque fois qu'elles permettent de régulariser un système perçu comme très opaque, peu logique ou insaisissable. De fait, même les plus réticents découvrent que leurs compétences orthographiques restent aléatoires, pour ne pas dire déficientes dans des secteurs où ils avouent ne pas saisir la « norme », par exemple pour le pluriel des adjectifs de couleur, les noms composés, les finales des formes verbales en [e]. Et lorsqu'ils croient maîtriser une orthographe canonique, ils découvrent bien souvent qu'il s'agit déjà de la forme rectifiée. C'est le cas de mots courants comme *évènement*, maintenu dans sa graphie ancienne, *événement*, par seulement un dixième d'entre eux. Ils suivent en cela une tendance générale, observée dans les écritures quotidiennes, mais aussi de plus en plus souvent dans la

⁶ Une tendance analogue a été observée lors de la mise en place de commissions ministérielles relatives à la féminisation des titres et noms de métiers. Chaque responsable ministériel acceptait la féminisation pour les fonctions exercées hors de son ministère, mais la refusait pour celles de son secteur d'activité.

presse. On peut d'ailleurs se demander si la rencontre fréquente de ces mots dorénavant rectifiés induit cette évolution chez notre public de professeurs en formation, ou si elle ne fait que l'accompagner. Parions que d'ici peu ces professeurs en seront les vecteurs essentiels.

Au-delà de ce critère de fréquence, la plupart des jeunes enseignants ignorent les formes « anciennes » des mots et découvrent qu'ils ne les ont certainement jamais connues et utilisées. Ils sont déjà plus de la moitié (entre 51 et 57 %) à avoir intégré les pluriels des noms étrangers (*rugbymans, minimums...*), les singuliers ou les pluriels de noms composés (*le cure-ongle, les chasse-neiges...*), les géminées (*bonhommie, imbécilité...*), les accents (*révolver, sècheresse...*), les trémas (*ambigüité, contigüe...*). Ils semblent ainsi extrêmement sensibles aux régularités orthographiques et n'hésitent pas à expliquer leurs graphies par des raisonnements par « règles » ou par « listes »⁷. De fait, leurs « rectifications » vont parfois au-delà des propositions de 1990, puisqu'ils n'hésitent pas (pour 33 % d'entre eux) à orthographier la série : *cauchemard, canulard, artichaud...* en justifiant ces néographies par des dérivations lexicales possibles ou en recourant à des analogies plus ou moins prégnantes.

Résistent des formes que nous qualifierions de « fétiches » (à plus de 80 %), comme *oignon/ognon, nénuphar/nénufar* (même lorsque la fausse étymologie est dénoncée), *abîme/abime* (parce que la règle-comptine est mémorisée : « l'accent de la cime est tombé dans l'abîme ») et de nombreuses soudures de mots composés (*croque-mort, porte-clé...*), car l'argument de la césure sémantique l'emporte généralement sur le désir de simplification morphologique.

Dans le domaine grammatical, force est de constater que les accords des participes passés ne sont plus appliqués par 26 % des sujets, au-delà des deux règles de base : accord systématique avec le verbe auxiliaire *être*, absence d'accord avec le verbe auxiliaire *avoir*. Sont ainsi conservées les structures pronominales avec *laisser* : « elle s'est *laissée* mourir... », « ils se sont *laissés* tomber... » ; sont régularisés les accords de participes passés, quelle que soit l'exception en cause : « les films que j'ai *vu* tourner... » ; « ils se sont *parlés* ». Ils ne sont plus guère que 15 % à maîtriser l'ensemble des accords des participes passés sophistiqués, avec l'antéposition du COD pronominal, avec les verbes essentiellement pronominaux et dans le cas

⁷ Ils se comportent ainsi comme la plupart des jeunes scripteurs, écoliers ou collégiens, qui acquièrent l'orthographe de leur langue en déployant ces deux types de stratégie, des stratégies généralement associées aux propriétés internes du système d'écriture qu'ils tentent d'acquérir (cf. T. Nunes et autres, 1997).

d'une séquence PP + verbe à l'infinitif. Les 59 % de scripteurs restants ne retiennent que partiellement les accords normés : soit ils les appliquent en toute conscience (notamment pour les formes avec pronom COD antéposé), soit ils appliquent – souvent sans les connaître – les variantes proposées par les *Rectifications* de 1990... Mais nombreux sont ceux qui affirment accorder aléatoirement ces participes passés sans véritablement mobiliser de règles spécifiques, d'où les résultats hétérogènes de cette troisième catégorie.

C'est également la tendance de la majorité de ces professeurs stagiaires lorsqu'ils sont confrontés aux cas d'homophonie/hétérographie des formes verbales du type : « bien qu'il *fuie/fuit* le danger... » ; « il était fier qu'on le *prît/prit*... ». Dans ce secteur de la morphographie verbale, les arguments avancés semblent relever du plus grand arbitraire. En fait, lorsque la forme exceptionnelle – et donc normée – est fournie, elle l'est sans que les oppositions grammaticales soient expliquées. Ces apprentis enseignants optent pour la solution la moins fréquente, la plus idéographique, car ils pensent qu'elle correspond à la norme. Les verbes avec accent circonflexe sont ainsi choisis parce qu'ils sont plus conformes à leur représentation de l'exception en conjugaison, et non parce qu'ils en maîtrisent les paradigmes. Ils confirment ainsi la tendance de leurs propres élèves à produire des raisonnements déductifs par défaut, en conformité avec une orthographe dont les principes sous-jacents leur échappent en grande partie (J. David, 2006).

Il n'y a guère que l'accord des noms composés qui offre une répartition plus nettement tranchée : 54 % des jeunes professeurs suivent une logique morphologique et la maintiennent, en accordant systématiquement les noms composés comme des noms simples (*les café-théâtres, les timbre-postes...*) ; 46 % suivent à l'inverse une logique sémantique, mais leurs choix apparaissent moins homogènes, avec *les poissons-volant, les oiseaux-mouches, les timbres-poste...*, mais aussi *les poissons-volants, les oiseaux-mouche, les timbres-postes...* De fait, les premiers respectent – souvent sans le savoir – les préconisations de 1990 ; alors que les seconds ne semblent guère mobiliser de procédures orthographiques stabilisées et donc justifiables.

Pour conclure, nous dirons que la plupart des enseignants en formation initiale tiennent des discours en décalage avec leurs pratiques orthographiques réelles. Ils présentent en cela une sorte de dédoublement souvent attesté dans l'univers scolaire, qui consiste à défendre des pratiques pour leurs futurs élèves, sans toutefois les maîtriser pour eux-mêmes. Mais en l'occurrence qui pourrait les en blâmer, car les discours sur

l'orthographe sont piégés, sous-informés et portés par des idéologies sans fondement linguistique. Ils ne sont pas plus – ou pas moins – que le reste de la population française soumis à ces mouvements d'opinion qui négligent les apports des sciences humaines en général et du langage en particulier, voire les récusent sans les connaître.

Il reste que ce public d'enseignants en formation est largement acquis – consciemment ou non – aux *Rectifications* de 1990, mais soit ils en contestent les limites, soit ils en acceptent mal la philosophie. Pour certains, les arguments avancés révèlent un désir d'aller plus loin, dans le domaine lexical par une simplification de l'encodage phonogrammique, dans le domaine grammatical par une réduction des cas exceptionnels d'accord des participes passés. Mais ils ne récusent pas les principes fondamentaux de l'écriture du français, qu'il s'agisse de la logique alphabétique ou des principes morphographiques. En revanche, leur nouveau statut d'enseignant les conduit à réfuter toute idée de variation : un mot doit s'écrire d'une seule et même manière ; il ne peut accepter deux orthographes. Ils avancent dès lors des explications souvent fantasmées sur la volonté d'avoir une langue écrite intangible, fixée dans ses formes et exhaustive dans ses fonctionnements. Pour la plupart, l'écriture du français ne peut subir les mêmes évolutions qu'à l'oral ; elle doit être codifiée, assurer la communication sans ambiguïté, et maintenir la norme de référence, « comme le mètre étalon exposé au pavillon de Sèvres ».

De fait, les quelques jeunes professeurs qui semblent sourds aux *Rectifications* de 1990 sont également enfermés dans des conceptions pédagogiques où dominant des pratiques surannées associant la mémorisation de formes arbitrairement sélectionnées et le montage de règles dont la systématisme est occultée. Heureusement, la très grande majorité des enseignants en formation suivent une démarche inverse et acceptent cette prise de conscience nécessaire qui consiste à mesurer les capacités réelles de leurs élèves, pour ajuster leur enseignement. Ils parviennent ainsi à observer précisément les procédures disponibles ou accessibles aux apprentis scripteurs, et savent dès lors doser les efforts demandés. De même, ils sont convaincus de construire des apprentissages qui s'appuient résolument sur les données de recherches fondamentales dans le domaine, des recherches qui ne négligent aucune des voies d'accès à l'orthographe systématique du français.

Ces enseignants reconnaissent qu'il est difficile d'analyser leur propre pratique, mais ils admettent volontiers que cette autoanalyse ouvre des marges de progression importante, car c'est la même démarche introspective que mobilisent les élèves à chacun des niveaux

d'enseignement. Ils sont ainsi disponibles pour écouter leurs futurs élèves énoncer des raisonnements orthographiques de plus en plus précis, et ainsi faire évoluer leurs connaissances de l'écriture du français. En cela, ils mesurent également de façon plus fine la complexité excessive de notre orthographe. Dès lors, les arguments ne manquent pas pour formuler des évolutions nécessaires de structures trop complexes et la régularisation de fonctionnements qui échappent aux logiques tant linguistiques que cognitives.

Références bibliographiques

Chevrot J.-P., Fontana L., Freychet L. et Simon J.-P. (1994). « Comment les enseignants corrigent et évaluent les variations orthographiques », dans V. Lucci et A. Millet (dir.), *L'Orthographe de tous les jours. Enquête sur les pratiques orthographiques des Français*, Paris : Champion.

David J. (2003). « Linguistique génétique et acquisition de l'écriture », dans *Faits de langue* 22, pp. 37-45.

David J. (2005). « L'écriture des collégiens de banlieue, entre pratiques singulières et normes scolaires », dans M.-M. Bertucci et V. Houdart-Mérot (dir.), *Situations de banlieues : enseignement, langues, cultures*. Paris : SCÉREN-INRP, coll. « Éducation, politiques, sociétés ».

David J. (2006, à paraître). « L'orthographe du français et son apprentissage », dans R. Honvault, *L'Orthographe en questions*. Rouen : Presses universitaires de Rouen et DYALANG-CNRS.

Elalouf M.-L., Benoit J.-P. et Tomassone R. (1996). *Enseigner le français. La formation linguistique des professeurs de lettres en question*. Amsterdam, Paris : Editions De Werelt/AFLA.

Jaffré J.-P. (2001). « Écritures et acquisition : retour sur la mixité graphique », dans C. Gruaz et R. Honvault (dir.), *Variations sur l'orthographe et les systèmes d'écriture. Mélanges offerts à Nina Catach*. Paris : Honoré Champion.

Jaffré J.-P. (2003). « La linguistique et la lecture-écriture : de la conscience phonologique à la variable 'orthographe' », dans *Revue des sciences de l'éducation (Québec)* vol. XXIX-1, 37-49.

Nunes T., Bryant P. et Bindman M. (1997). « Orthographe et grammaire : the necsed move », dans L. Rieben, M. Fayol et C. A. Perfetti

(éds.), *Des Orthographes et leur acquisition*. Lausanne : Delachaux et Niestlé.

Sautot J.-P. (2003). « Construction de la norme orthographique : quelques avatars pédagogiques », dans *Les Dossiers des sciences de l'Éducation* 9, 109-119.

Simon J.-P. (1998). « Les enseignants et l'orthographe : discours des enseignants », dans *Le français aujourd'hui* 122, 15-23.

Simon J.-P., Chevrot J.-P. et Fontana L. (1997). « Comment les enseignants *acceptent* ou *refusent* les *Rectifications* orthographiques de 1990, une réponse à Nina Catach », dans *Liaisons-HESO* 29-30, 129-150.

Jacques DAVID

.....
*Jacques David enseigne à l'Institut
universitaire de formation des maitres
(IUFM) de Versailles.*

➤ Implantation des *Rectifications* orthographiques au Centre de formation initiale des maîtres de l'Université de Montréal

Entre 1990 et 2002, la majorité des professeurs dispensant les cours du Centre de formation initiale des maîtres (CFIM) de l'Université de Montréal ne connaissaient pas les dernières *Rectifications de l'orthographe*, mis à part les professeurs de didactique du français, qui, par la nature de leur domaine d'enseignement et de recherche, étaient informés des changements. Ces professeurs pouvaient en tenir compte lors de la correction des travaux et examens ou enseigner les *Rectifications* de façon systématique, mais il n'y avait aucune directive officielle à ce sujet.

À partir de janvier 2003, un document émanant de la direction du CFIM et intitulé *Balises pour la correction du français écrit des étudiants* demandait officiellement à tous les professeurs, chargés de cours et superviseurs de stage de ne pas compter pour une faute d'orthographe toute graphie conforme aux *Rectifications* récentes. Les différents corps enseignants se sont par conséquent mis à jour, les étudiants eux-mêmes étant de mieux en mieux informés également.

Le 3 mai 2004, l'Office québécois de la langue française (OQLF) émettait un communiqué qui confirmait la légitimité de tenir compte au Québec des *Rectifications de l'orthographe* proposées en 1990. Dans ce communiqué, on peut lire que « l'Office estime qu'en cette période de transition ni les graphies traditionnelles ni les nouvelles graphies proposées ne doivent être considérées comme fautives ».

À la rentrée 2004, pour les cours de français écrit s'adressant aux étudiants en enseignement, une nouvelle directive a été ajoutée : en plus de devoir tenir compte des deux graphies dans la correction des travaux et examens d'étudiants, les professeurs et chargés de cours devaient commencer, s'ils ne le faisaient pas déjà, à enseigner de façon systématique les nouvelles graphies lorsque le thème d'un cours portait sur un élément de la langue touché par les *Rectifications*. Dès septembre 2004, les étudiants ont donc été informés du communiqué de l'OQLF ainsi que de la façon de connaître les nouvelles graphies, entre autres par la brochure intitulée *Vadémécum de l'orthographe recommandée*.

La philosophie qui sous-tend ces différentes décisions est la suivante : tout comme ils doivent connaître les différentes possibilités que leur offre la norme du français standard en syntaxe, en ponctuation, en orthographe grammaticale, etc., les étudiants en enseignement doivent connaître

également les graphies possibles des mots qui en admettent plusieurs parce que, dans l'exercice de leur fonction future, ils ne devront pas corriger des erreurs qui n'en sont pas. Les futurs enseignants doivent maîtriser les normes possibles de la langue standard, même en orthographe : d'ailleurs, c'est ce qu'il leur a toujours été demandé pour des cas comme *clé/clef*, *cuiller/cuillère*, *paie/payé*, *je m'assois/je m'assieds*, *lis/lys*, *yogourt/yoghourt*, etc.

D'autre part, et ceci a également été spécifié aux professeurs et chargés de cours concernés par les cours de français écrit destinés aux futurs enseignants, il ne leur est pas demandé d'être capables de dater l'entrée des différentes graphies dans la langue ou d'identifier laquelle est la plus nouvelle quand plusieurs sont possibles (même si le phénomène est récent), tout comme il ne leur était pas demandé de le faire pour les variantes déjà existantes données en exemple ci-dessus.

Bref, au CFIM, la nouvelle série de variantes orthographiques qu'introduisent les *Rectifications* de 1990 subit le même sort que les variantes de la norme qui existaient déjà avant, que ce soit en orthographe, syntaxe, ponctuation, vocabulaire, etc.

Annie DESNOYERS

Annie Desnoyers est la responsable des mesures de soutien en français au Centre de formation initiale des maîtres de l'Université de Montréal.

La promotion des *Rectifications*

Pour que les *Rectifications de l'orthographe* soient acceptées et mises en application par les francophones, il est important de bien les faire connaître, dans tous les milieux. Certes, informer toute la population francophone de l'existence des *Rectifications* demande un travail assidu, constant, et cette opération de diffusion de l'information n'est pas une mince tâche. Heureusement, différents moyens sont à notre disposition. Nous vous les présentons ici.

Promouvoir le *Vadémécum*

La brochure *Vadémécum de l'orthographe recommandée. Le millepatte sur un nénufar* contient en 40 pages la liste alphabétique de tous les mots touchés par les *Rectifications* orthographiques et en présente les règles. Cette brochure est un outil de promotion très puissant. Jusqu'à tout récemment, elle n'était disponible que par commande postale auprès des associations du RENOUVO¹.

Bonne nouvelle : la brochure est maintenant en librairie partout au Canada francophone, ainsi qu'en France et en Belgique. Le prix de détail suggéré est de 4 euros en Europe. L'information est donc maintenant à la portée de tous.

Au Québec, 46 000 exemplaires du *Vadémécum de l'orthographe recommandée* ont été vendus en un an et demi : d'abord grâce à la tenue d'un kiosque (stand) d'information de trois jours en milieu universitaire ; puis, grâce à la vente d'exemplaires par un réseau limité de librairies ainsi que dans quelques magasins scolaires (librairies universitaires) ; finalement, grâce à une distribution élargie dans toutes les librairies du Québec et les librairies francophones du reste du Canada, par un diffuseur bien connu du milieu des libraires.

Un tel succès de vente pour un titre au Québec est chose rare. Le très bas prix de la brochure est un facteur de poids qui contribue à son énorme succès. Espérons que le *Vadémécum* en librairie en Europe connaîtra un succès semblable. Le même succès pourrait être envisagé pour la brochure

¹ Le RENOUVO (Réseau pour la nouvelle orthographe du français) regroupe des associations de France (AIROÉ), de Belgique (APARO), de Suisse (ANO) et du Québec (GQMNF).

de l'AIROÉ : *Le petit livre de l'orthographe actuelle* (à saveur pédagogique et disponible par commande postale à AIROÉ@renouvo.org) s'il était mis en magasin.

Le fait pour les libraires de parler du *Vadémécum* aux enseignants, aux journalistes, aux réviseurs, aux correcteurs et aux amoureux de la langue contribue à faire connaître la brochure davantage. N'hésitez pas à questionner votre libraire lors de votre prochaine visite en magasin. Les libraires qui exposent la brochure près de leur comptoir-caisse connaissent nécessairement un succès plus grand : il faut assurer une visibilité aux *Rectifications de l'orthographe*.

Informé par messagerie électronique les enseignants et les médias

La pénétration dans les différents milieux pour promouvoir l'orthographe moderne peut se faire sans frais par l'envoi de messages électroniques.

D'abord, l'envoi de courriels dans le réseau des établissements scolaires est un premier gage de succès : il faut renseigner les enseignants à la source, sans attendre les actions ministérielles. C'est ce que les associations du RENOVO ont choisi de faire.

Ensuite, l'envoi de messages réguliers aux médias écrits est un autre bon moyen, à la portée de chacun, de faire entendre sa voix. L'objectif est double : 1) obtenir que les médias informent la population des avancées des *Rectifications* par la publication d'articles informatifs ou de lettres ouvertes favorables ; 2) et faire en sorte qu'ils réfléchissent à l'idée de passer eux-mêmes à la nouvelle orthographe dans leurs écrits. Plus les gens seront nombreux à revendiquer l'emploi des graphies rectifiées dans les médias, plus les éditeurs de revues et de journaux moderniseront l'orthographe de leurs textes. Il est bon de leur rappeler que la forme *évènement* devrait être privilégiée à *événement*, que la soudure est souhaitable pour de nombreux préfixes, que le pluriel régulier devrait être de mise dans les emprunts et certains mots composés, que le *Bescherelle* atteste maintenant *il plait*, *il connaît* sans accent circonflexe, etc.

Enfin, l'envoi de messages électroniques aux gens de la radio et de la télévision est un autre geste possible, parfois plus hasardeux : l'impact peut être très positif si la nouvelle est bien reçue (la visibilité est alors énorme) ou, au contraire, la nouvelle peut être présentée d'une façon bien différente de celle attendue. Il faut alors « réparer les pots cassés », c'est-à-dire travailler encore plus fort à combattre la désinformation, les fausses

rumeurs et les sautes d'humeur de certains journalistes. Il faut être à l'affût de l'actualité, et réagir rapidement auprès des journalistes, souvent trop émotifs et trop peu informés. Il faut demander qu'on apporte les rectificatifs nécessaires quand l'information véhiculée est erronée et même prendre parfois le micro pour donner une version plus juste du message.

S'adresser aux maisons d'édition et aux ministères

Bien sûr, des rappels réguliers auprès des éditeurs et des ministères (ministère de l'Éducation, ministère de la Culture et de la Communication) constituent également des démarches importantes afin de favoriser la diffusion et la mise en application des *Rectifications* orthographiques. Le travail est de longue haleine, mais nul ne doit désespérer ni cesser de réitérer ses demandes. Bravo à tous ceux qui s'impliquent au sein du RENOUVO dans de telles démarches à saveur « politique ».

Un document donnant diverses coordonnées à cet effet a été conçu pour aider les gens intéressés à sensibiliser les grands éditeurs (notamment les éditeurs de dictionnaires). On peut l'obtenir gratuitement en écrivant à contact@renouvo.org.

Impliquer le milieu universitaire

Puisque les trois cofondatrices du Groupe québécois pour la modernisation de la norme du français (GQMNF, organisme bénévole membre du RENOUVO) proviennent du milieu universitaire, elles ont commencé en 2004 les activités de promotion des *Rectifications* orthographiques dans ce milieu. Elles ont d'abord tenu un stand d'information de trois jours à l'Université du Québec à Montréal, en prenant soin au préalable de prévenir toute la communauté universitaire de la tenue de cet événement, et ce, par le biais d'un courriel envoyé par le Service des communications de l'université et signé par la directrice du département de linguistique et de didactique des langues. Ce courriel envoyé à des milliers de personnes (personnel enseignant, personnel cadre, correcteurs, moniteurs, secrétaires, étudiants de tous les cycles, etc.) a connu un grand succès, puisque beaucoup d'employés, d'étudiants et de professeurs sont venus se procurer sur place la petite brochure et se sont informés du même coup des changements en vigueur dans l'orthographe du français. Plusieurs sont revenus le lendemain, car des collègues, des amis ou des membres de leur famille s'étaient littéralement jetés sur leur brochure... Ils avaient donc besoin d'exemplaires supplémentaires. La soif d'information et le besoin d'avoir une référence sous la main étaient palpables. Un tel stand d'information s'est tenu dans d'autres

établissements universitaires et collégiaux depuis. Le même type d'activité pourraient avoir lieu dans les IUFM d'Europe.

La deuxième étape suggérée en milieu universitaire est de procéder à une « tournée des classes ». Plusieurs universités du Québec ont reçu la visite de membres du GQMNF dans les classes des départements de linguistique, de didactique ou d'éducation : cours de grammaire du français, de rédaction ou de révision, cours de didactique de la lecture et de didactique de l'écriture, cours pour les futurs enseignants en français langue maternelle ou en français langue seconde, cours pour les futurs maitres de niveau primaire, cours pour les étudiants destinés à l'adaptation scolaire (difficultés d'apprentissage des élèves), etc.

La brochure *Vadémécum de l'orthographe recommandée* (qu'on trouvait déjà en librairie) était offerte à rabais aux étudiants en classe, et de l'information était donnée pour sensibiliser les futurs enseignants à l'évolution de l'orthographe. Comme ces étudiants en formation des maitres vont ensuite en stage dans différentes écoles primaires et secondaires, ils répandent une information éclairée sur un vaste territoire ! La diffusion des *Rectifications* orthographiques par les étudiantes et étudiants stagiaires assure une visibilité accrue de la nouvelle orthographe. Ils sont un moyen efficace de transmettre l'information au sein même de toutes les écoles. Plusieurs se procuraient d'ailleurs un *Vadémécum* supplémentaire pour l'offrir à leur maitre associé (responsables de stage).

La troisième étape en milieu universitaire est d'offrir une formation (atelier-conférence) au personnel en place ainsi qu'aux étudiants intéressés. Ces formations, sous forme de « midi-pédagogique » ou sous forme d'atelier-conférence de deux heures, permettent de présenter les règles de l'orthographe moderne, de répondre aux questions fréquentes, de mettre en pratique (surtout !) les *Rectifications* par un exercice concret, de donner des trucs pratiques en vue de la rédaction en orthographe modernisée, qu'il s'agisse de notes de cours, de plans de cours, de travaux, de documents d'accompagnement. Les différents outils informatiques utiles, tel le logiciel Antidote Prisme, sont alors présentés. Un bref exercice de « détection » permet aussi aux enseignants d'être à l'affut des graphies nouvelles lors de la correction des travaux de leurs étudiants.

La quatrième étape en milieu universitaire consiste à faire en sorte que les enseignants en éducation, en grammaire française ou en rédaction informent leurs étudiants d'une année à l'autre. À la suite des visites dans les classes et des ateliers-conférences offerts, des équipes d'enseignants ont reçu comme consigne d'enseigner systématiquement la nouvelle orthographe chaque fois qu'un point de langue vu dans le cours est

concerné par les *Rectifications*. Plusieurs ont choisi de rédiger dorénavant tous leurs documents en appliquant ces recommandations orthographiques du Conseil supérieur de la langue française. Comme la visite des classes ne se répète pas d'année en année, il faut compter sur le personnel enseignant en place pour la continuation de la diffusion de l'information.

Y a-t-il des bénévoles dans votre milieu qui pourraient appliquer une ou plusieurs de ces étapes dans les établissements universitaires ou scolaires de votre région, dans les écoles de formation des maîtres, dans les IUFM ? Contactez l'association de votre pays (Québec gqmnf@renouvo.org, France AIROÉ@renouvo.org, Belgique aparo@renouvo.org, Suisse ano@renouvo.org) pour monter de telles activités. Le procédé est efficace et les résultats sont agréablement surprenants. Il suffit souvent que les gens soient bien informés pour qu'ils adhèrent ensuite à l'enseignement et/ou à l'application des *Rectifications de l'orthographe*. Rien n'est plus précieux que la diffusion de l'information.

Donner des formations

Il est important d'offrir des formations dans tous les milieux : aux entreprises ; aux gens de l'administration ; aux enseignants ; aux associations de correcteurs, de réviseurs, de rédacteurs, de traducteurs, de terminologues ; aux rédacteurs en chef et à leurs équipes ; aux amoureux de la langue en général ; etc.

Au Québec, plusieurs formatrices du GQMNF se déplacent en région pour donner des ateliers-conférences. Du matériel a été produit (et pourrait être diffusé auprès des associations européennes), de sorte que le plan de la conférence à donner est préétabli et sa préparation en est simplifiée. Le contenu est semblable à celui donné lors des formations universitaires, mais se veut un peu plus pratique.

Le recrutement des groupes intéressés à recevoir des formations se fait par l'annonce par courriels (envois massifs) de la tenue d'ateliers-conférences pour le grand public, ou encore par l'offre auprès des écoles de la possibilité de tenir de telles activités pédagogiques dans leurs établissements scolaires – l'offre est faite là aussi par le biais de la messagerie électronique. La demande vient également directement d'entreprises privées ou gouvernementales, d'écoles, ou d'associations (associations de professeurs, de rédacteurs, de réviseurs, de terminologues, de traducteurs, etc.) qui requièrent les services de formatrices pour leur personnel ou leurs membres. Encore faut-il que les gens de ces milieux sachent que de telles formations existent. Mais le mot se passe peu à peu...

Mis à part le GQMNF, différents autres organismes offrent de la formation en nouvelle orthographe, afin d'assurer à la population une connaissance adéquate des changements apportés à l'orthographe française : Hélène Dumais, linguiste; Accent 2000; Consultants Paul-Émile Mailloux.

Diffuser de la documentation, des exercices

On peut visiter le portail www.orthographe-recommandee.info pour tout savoir sur les *Rectifications de l'orthographe*. On y trouve notamment un résumé des règles et une présentation point par point, pour l'autoformation.

Autre site d'intérêt : le Centre collégial de développement de matériel didactique (CCDMD) a un site web extraordinaire pour les élèves et les professeurs désirant parfaire leur français. Ce site a été primé à plusieurs reprises par l'Office québécois de la langue française, et il est subventionné par le ministère de l'Éducation. Le CCDMD y a mis en ligne un jeu interactif d'initiation aux *Rectifications* intitulé « *Le musée de la nouvelle orthographe* » (www.ccdmd.qc.ca/fr/franc/Exercices_Enligne.html, section *Orthographe d'usage*), ainsi qu'une série complète d'exercices téléchargeables (Dossier *Exercices PDF* --> *Orthographe d'usage* --> *Rectifications*). Tous les élèves de la francophonie peuvent y accéder. On peut aussi y entrer plus directement par www.renouvo.org/exercices.php.

En librairie, le guide complet avec exercices pratiques (expliqués et corrigés) intitulé *Connaitre et maitriser la nouvelle orthographe* saura donner satisfaction aux enseignants et aux amateurs d'orthographe française. Il répond à toutes les questions que vous vous posez sur les *Rectifications de l'orthographe*. On le trouve en librairie en France, en Belgique, au Luxembourg et au Canada. Ce guide pratique répondait à un besoin d'information grandissant, et il est un autre bon outil de promotion des *Rectifications de l'orthographe*.

Agir avec assurance et avoir une attitude positive

Quand on aborde la question des *Rectifications*, il ne faut pas hésiter à présenter toutes les victoires connues à ce jour. En effet, la nouvelle orthographe entre dans l'usage progressivement, et énormément d'ouvrages de référence se mettent à jour : les principaux logiciels de correction sont à jour, et à peu près toutes les grammaires nouvellement publiées font état des *Rectifications de l'orthographe*. Même la collection Les Dicos d'Or, du traditionaliste Bernard Pivot, comprend depuis l'été

2005 des ouvrages (*Toute l'orthographe, Toute la grammaire, Toute la conjugaison*) qui font mention des *Rectifications de l'orthographe*.

On ne peut donc plus passer à côté de la question. Malheureusement, le grand public n'est pas toujours au courant de toutes les avancées des *Rectifications* : il faut le lui dire. Pour un aperçu, voyez dans le présent numéro l'article qui fait le bilan synthétique d'une partie des parutions mentionnant la nouvelle orthographe. Vous constaterez que les *Rectifications* de 1990 sont bel et bien à un point de non-retour.

Écrire en orthographe moderne

Oui, nous sommes à un point de non-retour, et il faut passer le mot : l'heure n'est plus aux débats, mais à la mise en application. Et vous, avez-vous commencé à moderniser votre écriture en utilisant dans vos textes cette orthographe recommandée ? Si oui, bravo ! Vous rendez service aux générations futures. Sinon, pourquoi ne pas commencer à l'appliquer dès aujourd'hui ?

Références

CONTANT, Chantal et Romain MULLER. *Connaitre et maitriser la nouvelle orthographe. Guide pratique et exercices*, 2005, De Champlain S.F., Lyon-Montréal, ISBN 2-9808720-0-8. En librairie ou par commande postale à dechamplainsf@laposte.net [www.dechamplain.ca/livres].

www.renouvo.org/exercices.php pour l'accès aux exercices du CCDMD.

www.orthographe-recommandee.info pour tout savoir sur les *Rectifications*.

Chantal CONTANT

.....
*Chantal Contant, linguiste et
enseignante en français écrit à
l'Université du Québec à Montréal, est
membre cofondatrice du GQMF.*

Considérations

- *Réforme de l'orthographe : les tribulations d'un siècle*
- *Les débats actuels sur l'orthographe et les Rectifications de 1990*
- *Les réformes de l'orthographe en France (1990) et en Allemagne (1996)*

Réforme de l'orthographe : les tribulations d'un siècle

Depuis une centaine d'années environ – de l'arrêté Leygues de 1901 aux *Rectifications* de 1990 en passant par l'arrêté Haby de 1976 –, les propositions de changement orthographique semblent rencontrer une certaine résistance. Si la réforme proposée en 1990 a trouvé une caution officielle, elle a soulevé un tollé important et elle tarde à s'implanter dans l'usage. Qu'est-ce qui explique donc cet état de fait ? Les raisons sont sans doute les mêmes qui motivent aussi les échecs des projets successifs de réformes de l'orthographe depuis un siècle. Et pourtant, si certaines tentatives trop ambitieuses (Brunot, etc.) ont forcément fait long feu, nombreuses ont été les propositions de réformes modérées. En réalité, les causes de l'insuccès général semblent surtout toucher aux mentalités. L'orthographe, enjeu social et institutionnel, est l'objet d'une crise de confiance. C'est en effet ce qui apparait au relevé de différents facteurs qui ont saboté l'accueil réservé aux réformes de l'orthographe depuis cent ans, et particulièrement à la réforme de 1990.

Préalables à la réforme de 1990

En 1973, sous la direction de Nina Catach, une table ronde a été organisée sur la « Structure de l'orthographe française ». Une des séances préliminaires de travail a été consacrée aux préalables nécessaires à une réforme orthographique pour une langue comme le français. Une quarantaine de spécialistes (dont André Goosse, René Thimonnier, André Martinet, Albert Doppagne...) se sont efforcés de définir ce que devraient être les « *principes d'une réforme éventuelle de l'orthographe* ». Il en est ressorti que « *seules ont réussi, et se sont imposées sans malaise, les réformes à objet limité, qui ne recherchaient pas de but supra-orthographique [...] et qui ne tentaient pas de remplacer l'essentiel du code par un système idéal amenant de nombreuses modifications* ». Les experts sont également tombés d'accord sur l'idée qu'une réforme se devait d'être assez énergique et assez étendue pour supprimer les incohérences, mais assez sage pour ne pas bousculer inutilement les habitudes graphiques ou visuelles des adultes instruits. Dès lors, seule une réforme limitée et restreinte aurait ainsi dans un premier temps une chance d'aboutir. Dans ce sens, l'un des points soumis à la table ronde était les cas de tolérances

orthographiques accordées à quelques zones marginales telles que définies déjà dans l'arrêté de 1901. Approuvées une fois encore, ces tolérances ont été réactualisées en 1976 par l'arrêté Haby, mais elles n'ont néanmoins pas reçu l'accueil favorable attendu puisque leur application est restée confidentielle et que l'Académie leur a même retiré sa caution en 1987.

Après cet échec, les milieux professionnels de l'enseignement et de la langue ont réagi. En 1988, un dossier et un sondage ont été publiés par *L'École libératrice* sur la simplification de l'orthographe, avec 1035 réponses favorables sur 1050. En mars 1989, le magazine *Lire* a publié à son tour un sondage IPSOS, où les réponses de la population française apparaissent quant à elles plus partagées sur la question. En 1989 toujours, et parallèlement à la parution du fameux ouvrage titré *Que vive l'ortografe !*, dix linguistes ont lancé dans *Le Monde* un appel à la modernisation de l'orthographe française. Au même moment, la France créait par décret le Conseil supérieur de la langue française, lequel Conseil a reçu mandat de préparer un rapport en 5 points sur les aménagements de l'orthographe. Ce rapport a été publié au *Journal officiel* du 6 décembre 1990, après que l'Académie française en eut officiellement cautionné le texte en mai de la même année.

Les positions des enseignants et des linguistes à l'initiative des amendements rapportés sont convergentes et bien connues. Les arguments principaux peuvent se résumer en

1) **l'argument historique** (les projets de réforme successifs de l'orthographe traduisent la vitalité de la langue) ;

2) **l'argument pédagogique** (la complexité de l'orthographe entraîne des pertes de temps et entrave notamment le temps d'apprentissage dans des matières plus formatrices) ;

3) **l'argument technoéconomique** (l'intervention des institutions en matière de langue et d'orthographe est nécessaire face à l'évolution des techniques de communication et de stockage des informations écrites) ;

4) **l'argument démocratique** (la complexité de l'orthographe entretient des inégalités sociales et augmente les difficultés d'intégration) ;

5) **l'argument international** (la diffusion du français dans le monde doit être favorisée par tous les moyens pour assurer le développement du français dans toute la francophonie).

Malgré ces arguments de poids, l'application des *Rectifications* de 1990 est lente, en France comme en Suisse, en Belgique ou au Québec. Quels sont donc les facteurs qui peuvent l'expliquer ? Tout d'abord,

l'orthographe apparaît comme un facteur d'identification sociale et culturelle, ce qui suscite des réactions subjectives et des attitudes défensives. Ensuite, l'orthographe est le vêtement d'un outil linguistique partagé par tous les francophones, ce qui nécessite des accords et des compromis. Pour suivre, l'orthographe apparaît comme un repère sécurisant en ces temps de transformation rapide des modes de communication écrite qui génèrent tant de bouleversements et tant de craintes. Enfin, l'orthographe est depuis un siècle une compétence publique gérée par des organismes d'État, ce qui occasionne à la fois des tergiversations et des négociations. L'orthographe est donc une matière délicate, dont la réforme apparaît inévitablement comme semée d'embûches, d'autant qu'aux facteurs cités s'en ajoute un autre, plus foncier : l'orthographe est un système de correspondances graphiques dont la cohérence profonde peut encore être largement perfectionnée. Mais un réel travail de réforme en profondeur exigerait un travail de longue patience et une action de forte envergure ! Or, justement, en conséquence des raisons que nous venons de citer, la réforme de 1990 ne résout que quelques-unes des anomalies du système. Ainsi, la situation dans son ensemble montre combien l'orthographe traverse pleinement la crise de notre société, se situant par là au carrefour de représentations divergentes et parfois contradictoires.

1. L'orthographe, facteur d'identification culturelle et sociale

Il semble que l'orthographe dans son état traditionnel contribue à entretenir le statut de langue exceptionnelle souvent attribué au français dans la foulée du glorieux XVIII^e siècle. Il est vrai que l'orthographe du français peut apparaître aujourd'hui encore aux yeux de certains comme un aristocratique débris du prestige perdu de la langue française depuis 1919. L'orthographe dans son aspect académique est ainsi perçue comme un rempart contre l'effritement de la soi-disant excellence du français. Dès lors, l'idée d'une simplification orthographique symbolise une chute, un effondrement culturel. Ce sentiment de décadence se marque d'autant plus que, corolairement, la maîtrise moyenne de l'orthographe devient tous les jours le fait d'un plus grand nombre. La correction orthographique n'est donc potentiellement plus le fait d'une seule pseudoélite. Cette évolution est en train de modifier les relations de pouvoir suggérées par l'identification aux pratiques linguistiques, et l'on craint que le tri social des individus ne s'organise plus de la même façon. Une attitude protectrice et défensive s'ensuit, qui semble bien désigner la relation à l'orthographe traditionnelle comme le fait de l'identification à un groupe social et culturel privilégié.

L'orthographe apparaît donc comme un repère identitaire positionnant les individus. Véritable enjeu de société, l'orthographe devient dès lors également un lieu de projections et de fantasmes. On a très bien noté ce phénomène après la publication officielle du Rapport des recommandations. Le débat public s'est tout de suite intensifié, opposant régulièrement, entre autres, des enseignants ou des linguistes (favorables) et des écrivains (défavorables). Différents articles virulents (du *Figaro* notamment) ont empoisonné la presse et l'opinion publique, contribuant d'ailleurs dans le même temps à rendre progressivement muet et hésitant le monde scolaire préalablement acquis à la cause de la réforme. La désinformation générale a battu son plein dans la presse écrite et audiovisuelle, et de nombreux arguments faux ont été avancés sans scrupule (phonétisme des *Rectifications*, etc.). Ce travestissement du contenu des *Rectifications* a entraîné une avalanche de dénigrement fondés notamment sur des représentations fantasmatiques de l'orthographe. Lieu de convergence entre culture et société, l'orthographe est donc bien un facteur d'identification, et par là même une matière affective face à laquelle l'interventionnisme des institutions apparaît comme tabou.

2. L'orthographe, patrimoine commun à la francophonie

La nécessité d'un moyen de communication canalisé, fixé et partagé par tous s'est fait très largement sentir dès l'avènement de l'espace francophone, dans les années 60. Non seulement, bien sûr, le développement de la presse et des médias a conduit à des forces d'unification linguistiques de plus en plus marquées tout au long du siècle, mais ce besoin d'uniformisation a été d'autant plus sensible que la diversification francophone a gagné parallèlement du terrain avec le développement de la francophonie. Ainsi, dès les années 60, tous les particularismes linguistiques nationaux ont été combattus avec virulence et l'on a cherché à établir les normes d'un français standard international. Vues à travers ce prisme d'une nécessaire entente internationale, les réformes projetées au long du siècle – y compris celle de 1990 – sont apparues plutôt comme des obstacles gênants à l'atteinte de l'uniformité langagière souhaitée et sentie comme indispensable en regard de la diversification naturelle et chaque jour mieux reconnue des pratiques langagières du français. L'orthographe apparaît ainsi comme un patrimoine dont la préservation assurerait sa part de responsabilité dans la viabilité internationale du français. En ce sens, la réforme de l'orthographe et la digraphie qu'elle entraîne ne semblent garantir ni une unité interne pour le français, ni une unité internationale pour la francophonie.

3. L'orthographe, gage de stabilité dans un monde en mutation

Le besoin de trouver en la langue un outil de communication unifié est encore certainement renforcé par l'augmentation de la masse d'écrits à laquelle les lecteurs du XX^e siècle se sont progressivement trouvés confrontés décennie après décennie. En effet, seule une stabilité dans la pratique du code écrit semble permettre d'appréhender psychologiquement une masse d'informations écrites sans cesse croissante. Le sentiment de maîtrise de l'outil linguistique est un gage de confiance en cette éprouvante époque de transformation rapide des technologies. Une inquiétude apparaît donc face à une réforme qui viendrait handicaper un système chèrement acquis et dont la fixité apparaît comme une sécurité face à l'apparition des nouveaux modes de communication et à la multiplication des écrits. Dans cette effervescence, la réforme est assimilée hâtivement aux libertés du « cyberfrançais », et l'utilisateur ne sait plus à quelle autorité se fier pour s'approprier la maîtrise d'une langue dont la fixité lui semble désormais aléatoire... Évidemment, dans le duel constant entre unité et diversité qui motive les avancées de la langue dans son ensemble, le débat sur l'orthographe se confond ici – par désinformation ou par fantasme – avec le débat sur la langue. Il n'en reste pas moins que la stabilité de l'orthographe concourt à un sentiment de permanence de l'outil linguistique, lequel offre la rassurante impression de garder le contrôle sur son propre instrument de communication.

4. L'orthographe, système à perfectionner

Dans tout ce contexte, les réformes de l'orthographe sont d'autant plus déstabilisantes qu'elles offrent souvent un contenu incohérent ou inachevé, plongeant là aussi l'utilisateur dans une grande perplexité. La réforme de 1990 impose en effet un nouvel effort d'apprentissage aux locuteurs qui l'appréhendent sans apporter en retour une réduction appréciable des efforts et exceptions, et sans offrir de nouvelles règles grammaticales davantage empreintes de logique et d'harmonisation. Au contraire, en sus de son contenu limité, la réforme abonde en contresens, exceptions et listes prédéterminées dont le contenu impose encore de recourir régulièrement au dictionnaire et aux ouvrages de référence.

Parallèlement, le scripteur est plutôt ennuyé par les libertés que les instances normatives peuvent accorder à la mise en pratique du code écrit. Ainsi, les usagers se sentent dans l'embarras par rapport à la variation permise par le texte des *Rectifications*. La même difficulté rebutait déjà les usagers confrontés aux précédents arrêtés de tolérance puisque l'arrêté Haby, par exemple, n'a eu aucun effet massif sur les pratiques effectives de correction. De même, la possibilité pour chaque diffuseur de ne retenir

aujourd'hui que des aspects au choix de la réforme de 1990 rend difficile une application organisée des *Rectifications*. En réalité, ce sentiment de confusion crée plutôt un embarras qu'une opposition marquée, mais, en tout état de cause, il empêche une application sereine des recommandations orthographiques. Le même embarras est encore augmenté par le fait que le texte même du Rapport manque de précision et de clarté quant à la tolérance ou à l'intolérance du mélange des deux graphies en situation de texte. Les usagers ne savent donc plus à quel saint se vouer, et ils craignent que les graphies rectifiées apparaissent comme des fautes d'orthographe. En ce sens, la réforme apparaît comme un travail incohérent, incomplet, voire incongru !

5. L'orthographe, matière publique et compétence institutionnelle

En France, comme en Suisse, en Belgique ou au Québec, les diverses institutions – y compris les institutions d'enseignement – semblent craindre de prendre position sur la question de la réforme sans un avis officiel clair et autoritaire des instances nationales. C'est particulièrement le cas au Québec, mais c'est également vrai en Belgique, où les *Rectifications*, par exemple, ne sont pas encore imposées dans les programmes scolaires de tous les niveaux et de tous les réseaux. Le vide institutionnel handicape tant l'application que la diffusion du Rapport, et il embarrasse par ailleurs les intérêts financiers des éditeurs tout comme les intérêts politiques. Dans l'expectative, les institutions cherchent des réponses dans les ouvrages de référence – dictionnaires et correcticiels entre autres – lesquels attendent de leur côté l'avis officiel des institutions ! En outre, et parallèlement, chacun des quatre pays francophones attend d'embrayer sur des démarches entreprises préalablement par ses voisins. Il va donc de soi que toute la francophonie gagnerait à se synchroniser et à s'entendre définitivement sur la question de la réforme, tant quant aux délais qu'aux modalités d'application¹.

Ainsi, de manière générale, pour les Institutions comme pour les particuliers, la réforme est souvent rangée avec son emballage. La question de l'application des *Rectifications* orthographiques publiées en 1990 ne semble pas pressante. Pourtant, bien des éléments semblent dire que le débat sur la simplification de la graphie est assez urgent. Tout d'abord, le

¹ Un bilan de la situation au Québec, rédigé en 2004 par l'Office québécois de la langue française, interroge : « Faut-il tenter d'appliquer toutes les rectifications de 1990 ou faut-il procéder à un tri ? Et, si oui, ce tri sera-t-il fait par chaque communauté francophone en isolation ou bien en symbiose avec les autres communautés de la francophonie ? »

maintien et l'enseignement de notre orthographe dans sa complexité actuelle sont un obstacle à la rénovation des apprentissages, et des apprentissages de la langue en particulier. Ensuite, les premiers éléments relevés ci-dessus semblent bien indiquer que la crise de l'orthographe est une crise de société, une querelle des Anciens et des Modernes dont les implications touchent à la fois aux rapports sociaux et aux représentations mentales, aux accords internationaux, aux avancées des systèmes d'information comme à celles des techniques y afférentes², ou encore aux rapports institutionnels. Les difficultés qu'a rencontrées la réforme de 1990 comme l'abandon des projets précédents révèlent une crise de confiance et appellent des solutions nouvelles.

Christine PETIT

.....
Christine Petit est professeur de français à la Haute École de la Province de Namur (Belgique). Elle est membre du Conseil d'administration de l'APARO.

² « La question de l'écriture a toujours été liée aux avancées techniques, au volume et aux processus de transmission de l'information dans une société donnée », estime Nina Catach. Il s'agit donc bien aujourd'hui d'adapter le code à un nombre plus grand d'utilisateurs, ce qui implique logiquement des normes claires et accessibles. Les exigences de l'écrit ne cessent en effet de croître avec l'ordinateur, qui ne pardonne pas la défaillance graphique. Or, le nombre d'infos à brasser électroniquement croît sans cesse et l'orthographe complexe du français est couteuse...

Les débats actuels sur l'orthographe et les *Rectifications* de 1990

Il n'y a guère de colloque, séminaire ou autre manifestation traitant de l'enseignement qui aujourd'hui ne mentionne la crise de l'orthographe. C'est un thème dont la récurrence n'a d'égale que la superficialité des arguments avancés quand ce n'est pas l'ignorance du sujet de bon nombre des intervenants. D'où ces réflexions ressassées à l'envi : « Où est ce temps heureux où tout le monde savait écrire, où chaque journée de classe commençait par la dictée qui faisait connaître aux élèves à la fois la langue et la littérature, et ceci dès l'école primaire ? Les méthodes modernes ont balayé tout cela et on ne peut que constater les dégâts. »

En ce qui concerne la baisse du niveau orthographique, il ne faut pas s'égarer tant dans l'évaluation du phénomène que dans la pertinence des causes et des remèdes que l'on met en avant. De la justesse du diagnostic dépend, on en conviendra, l'efficacité du remède.

*

Il convient tout d'abord de savoir que cette remarque sur la baisse du niveau orthographique n'est pas nouvelle. « Même dans l'enseignement secondaire où les études sont plus approfondies et plus longues, on remarque que beaucoup d'élèves sortent du lycée avec une connaissance imparfaite de l'orthographe. C'est ce qu'attestent tous les professeurs qui ont pris part aux examens universitaires. » Voilà, me dira-t-on, qui traduit bien la situation actuelle. Or cette remarque date de 1905 !

Diverses enquêtes plus récentes ont eu lieu. Dans l'une d'elles, menée par le collectif Sauver les lettres, 56 % des lycéens ont obtenu 0/20 en 2004 contre 28 % en 2000, dans une même dictée, c'est-à-dire près de 30 % de plus en quatre ans. La responsabilité en incomberait avant tout à la méthode globale.

L'utilisation de la méthode de lecture globale aux dépens de la méthode syllabique est un argument qui revient sans cesse. Attribuer à cette méthode la baisse constatée de 2000 à 2004 est totalement infondé. Pour que cela soit vrai, il faudrait que cette méthode (préconisée par Decroly en 1920, rappelons-le) ait connu un succès sans précédent de 2000 à 2004. Or nul ne l'a démontré... et ne risque pas de le faire. D'après les

observations faites dans les classes, elle est fort peu, si jamais, utilisée et n'est en aucune manière recommandée dans les *Instructions Officielles*, contrairement à des affirmations maintes fois entendues. On ne voit vraiment pas comment il pourrait se faire qu'elle soit la cause d'une baisse de 28 % en quatre ans. Quiconque est familiarisé avec les pratiques de classe actuelles sait que les démarches pratiquées sont beaucoup plus complexes et assurent une place au rapport oral-écrit.

Il est une cause de la baisse de niveau qui est étrangement oubliée, c'est l'évolution de la société. L'enseignement de l'orthographe, comme tout autre enseignement, n'est pas seulement affaire de contenu, il est aussi dépendant de la population scolaire qui le reçoit. Ce qui se manifeste de plusieurs façons.

Tout d'abord, un fait bien connu, mais qu'il est apparemment nécessaire de rappeler : la forte sélection qui avait lieu à l'entrée en 6^e a disparu, seule une petite minorité d'élèves ayant alors accès au secondaire, et de ce fait la comparaison entre le niveau actuel et le niveau des élèves de lycée d'il y a quelques décennies perd toute pertinence. On conçoit aisément que le niveau orthographique dans le secondaire était plus élevé, les élèves déficients ayant été tout simplement écartés. Cette raison ne peut plus être invoquée pour la baisse constatée de 2000 à 2004, mais il convient de prendre en compte à la fois une évolution de la population scolaire et la mentalité des élèves. La question qui se pose est alors : l'enseignement a-t-il suivi cette évolution ?

Le mode de vie change, et rapidement, tout particulièrement en fonction des avancées techniques. L'ordinateur est aujourd'hui un objet familier à la quasi-totalité des enfants. Or écrire à l'aide d'un ordinateur remet fondamentalement en cause la pratique de l'écriture. Tout d'abord, l'aspect « dessin des lettres » disparaît, la rédaction d'un texte se fait par appui sur des touches, chacune d'elles représentant une lettre ou un signe. Les erreurs sont généralement indiquées immédiatement, voire rectifiées, par un correcteur. On conçoit que l'attitude mentale n'est plus la même : qu'importe de faire une erreur, elle sera corrigée ! Voilà qui est très grave, dira-t-on, les élèves n'ont plus besoin d'apprendre l'orthographe, de la même façon qu'ils n'ont plus à apprendre à faire des opérations, la calculette le fait sans erreurs possibles. De plus, l'utilisation courante par les jeunes de textos ne remet-elle pas en cause le système orthographique du français ? L'argument selon lequel ils ne confondent pas les deux codes n'est certainement pas vérifié pour tous. Si l'on tient compte de ces faits, peu discutables, l'enseignement peut-il rester le même ? On ne peut, en toute conscience, éviter de poser la question et se contenter de gémir en

jetant des regards embués sur l'âge d'or passé. Si on ne le fait pas, ne risque-t-on pas de voir s'accroître la rupture entre les enseignés d'un côté, l'enseignement et les enseignants de l'autre côté ?

Est-ce la fin d'un monde, à tout le moins de l'orthographe ? Est-ce l'arrivée du règne de la machine et de sa propre langue, que certains appellent de leurs vœux ? Rassurons-nous. Même si beaucoup d'erreurs sont corrigées, il n'en demeure pas moins qu'il est nécessaire d'avoir des connaissances en orthographe, car pour que la machine puisse corriger un écart, il faut que cet écart se situe dans un contexte correctement orthographié dans lequel elle trouvera suffisamment de repères pour interpréter le texte et appliquer les règles orthographiques qu'elle connaît. Et même dans ce cas, il lui arrive fréquemment de procéder à des rectifications mal venues. Dans un correcteur réputé, ne relève-t-on pas actuellement en moyenne une erreur d'interprétation toutes les cinquante lignes ? La complexité du système orthographique est telle que le temps n'est vraisemblablement pas proche où la machine sera en mesure de procéder à toutes les corrections. Par ailleurs, il ne faut pas sous-estimer le fait que l'ordinateur, s'il change les techniques d'écriture, induit une production écrite abondante : combien de personnes qui communiqueraient peu par voie épistolaire écrivent de longues tirades sur l'internet dans les forums et autres lieux d'échange ? Et n'est-ce pas un progrès remarquable que tout un chacun puisse aujourd'hui mettre en forme un ouvrage entier, prêt à la reproduction photographique, devenant ainsi non seulement auteur du texte, mais quasiment auteur du livre ? Quant aux textos, ils sont le produit d'une technique récente qui est appelée à évoluer probablement assez rapidement et l'on ne peut préjuger aujourd'hui de ce qu'elle sera demain. Mais, d'ores et déjà, on remarque qu'ils reprennent des principes partagés par d'autres types d'écritures, y compris non alphabétiques. Ce qui semblait une régression ne serait-il pas une avancée vers une écriture universelle ?

Ne craignons pas d'affirmer que l'orthographe a encore, et pour longtemps, sa place dans l'enseignement et dans la société.

Mais une question se pose : quelle orthographe ? Cette question peut sembler saugrenue : y aurait-il donc plusieurs orthographe ? L'orthographe française n'est-elle pas celle de nos grands auteurs, celle qui se trouve dans les dictionnaires et dans les grammaires ? Hélas ! une telle affirmation appelle bien des réserves.

Il est aisé de montrer que notre orthographe n'est pas celle des Montaigne, Bossuet, La Bruyère, Corneille, Racine, Voltaire, Chateaubriand et autres. Il suffit pour cela de renvoyer à leurs textes originaux, modernisés

et dénaturés dans les Lagarde et Michard. Ainsi Montaigne écrivait-il : *comant, example, grammere, atribue, ingenieus, stile, fame* (pour *femme*) ; Bossuet, dans un texte écrit de sa propre main : *contant, contanter, contantement, atantif, atantions* ; La Bruyère : *vanger, aventure, stile, mistere* ; La Fontaine : *diferent, tranquile, cariere, quiter*, etc. ; Voltaire : *sotise, philosophe* ou *philosofe, stile, sindicat* (dans N. Catach, 1989, pp. 184, 176, 181, 182, 203), on aura remarqué le *stile* ! Dans la seule édition de 1740 de son *Dictionnaire*, l'Académie modifiait plus de 25% des graphies par rapport à l'édition précédente de 1718.

Quant aux dictionnaires, on relève des variantes orthographiques d'un dictionnaire à un autre, d'une édition à une autre, et parfois même à l'intérieur d'un même ouvrage. On connaît les variantes *lis* et *lys*, *clé* et *clef*, *alaise* et *alèse* et la présence ou l'absence du trait d'union dans les composés tels *mille-feuille/millefeuille*, *compte rendu/compte-rendu*, etc. Dans *Varlex*, N. Catach et J.-C. Rebejkow ont relevé plus de 5 000 variantes.

En ce qui concerne les grammaires, la lecture du Grevisse montre par exemple l'extrême complexité des règles d'accord du participe passé qui couvrent plus de vingt-trois pages en caractères fins, quatorze paragraphes qui comprennent maintes sous-règles, exceptions et remarques concernant bien souvent « une certaine confusion » dans l'usage, y compris celui d'auteurs de renom.

De ces observations, il ressort que l'on peut affirmer que nul ne connaît l'orthographe française.

Cette méconnaissance ne peut que s'accroître pour une raison foncière : l'orthographe est figée alors que la langue évolue, de sorte que l'écart entre l'orthographe et la langue ne fait que s'accroître. Il est donc essentiel d'adapter l'orthographe à la vie de la langue. Loin de remettre en cause la tradition, une telle attitude est en totale conformité avec l'histoire de l'orthographe française.

Comment procéder à cette adaptation ?

Si l'on se démarquera d'une attitude puriste, on n'adoptera pas pour autant une position laxiste, selon laquelle chacun écrirait comme bon lui semble. Il faut ici rappeler brièvement la distinction entre norme, système et usage. La norme est l'ensemble de conventions établies qui sont censées régir l'édifice orthographique du français. Le système est l'ensemble de régularités qui traduisent effectivement le fonctionnement actuel de cette orthographe. L'usage est la pratique orthographique des Français d'aujourd'hui. Il ressort de ces définitions que ce qui distingue la norme du

système est que ce dernier écarte des faits qui n'ont plus de raison d'être actuellement, tels que les deux *l* de *imbécillité* alors que *imbécile* n'en a qu'un, ou l'accent aigu sur le deuxième *e* de *événement*, alors que l'on a un accent grave sur *avènement*, ce qui correspond à la prononciation de ces deux mots. Une position raisonnable est de rechercher les régularités, c'est-à-dire le système contemporain, mais sous une forme évolutive, en retenant les formes nouvelles lorsqu'elles sont suffisamment fixées dans l'usage. Il ne s'agit donc pas d'accepter tous les écarts orthographiques, mais lorsque certains d'entre eux ont une forte récurrence, ils sont les indices d'une rupture entre la norme et le système. Les *Rectifications* orthographiques proposent des aménagements portant sur les points suivants : le trait d'union, les marques du nombre, le tréma et les accents (en particulier l'accent circonflexe sur le *i* et le *u*), les verbes en *-eler* et *-eter*, le participe passé de *laissé* suivi d'un infinitif, les mots empruntés et enfin quelques anomalies. Bon nombre des formes rectifiées sont reprises dans les dictionnaires, telles *parechoc*, *connaître*, *renouveau*, *allégo*, *alcotest*, etc. (cf. *Varlex*). Il est par ailleurs précisé dans la présentation du rapport que « les deux graphies des mots modifiés resteraient admises jusqu'à ce que la nouvelle soit entrée dans l'usage ». Ce point est essentiel, car il introduit ce que Robert Martin appelle « un espace minimal de variation », « un espace de liberté », l'orthographe devenant alors non plus un code imposé plus ou moins arbitrairement, mais « une composante naturelle du langage ».

*

Le principe qui préside à une actualisation de l'orthographe est donc la recherche des régularités qui définissent le système évolutif. C'est ce même principe qui devrait régir les modalités d'enseignement de l'orthographe. Cela permettrait de dépasser les débats souvent peu argumentés et de ce fait peu convaincants sur la méthode syllabique et la méthode globale.

Dans le domaine de l'enseignement de l'orthographe, la connaissance du système est fondamentale. C'est en effet elle qui permet d'interpréter les écarts produits par les élèves et de ce fait d'établir un diagnostic sur lequel pourront être fondées une remédiation efficace et une évaluation positive. Revenons sur ces notions.

Les unités orthographiques du français, pour nous limiter à cette langue, sont de deux ordres : celles qui traduisent un rapport à l'oral et celles qui relèvent du rapport au sens.

Le rapport à l'oral est fondamental et plus de 80 % des graphèmes français transcrivent un son. Cela semble conforter les partisans de la

méthode syllabique, méthode d'autant plus séduisante qu'elle ne nécessite aucune formation particulière puisque tout le monde sait que *b* et *a* font *ba* et peut donc l'enseigner, quand bien même on ne connaît pas la véritable définition de la syllabe ! Mais s'arrêter à cet argument, pourtant souvent entendu, c'est ignorer des faits essentiels. Le rapport à l'oral ne peut s'établir qu'à partir d'une compétence correcte de l'oral, ce qui signifie que le maître doit être en mesure d'évaluer cette compétence chez l'enfant. Pour cela il doit lui-même avoir une compétence qui lui permette d'analyser les sons et de savoir quels écarts sont liés à l'âge. Si les enfants disent souvent *la maicresse* au lieu de *la maitresse*, c'est que le phonème [ʁ] est postérieur alors que le [t] est antérieur et que leur prononciation en succession est de ce fait difficile, alors que le [k] a tous les traits définitoires du [t] mais est, comme le [ʁ], postérieur (cf. B. Pothier, 2004, p. 71). Une connaissance du système phonologique du français est donc indispensable pour un enseignement efficace dans les premières classes du primaire. Lorsque l'acquisition de l'oral est suffisamment assurée, il convient de savoir quels graphèmes transcrivent les phonèmes, quand [o] est écrit *o*, *au*, *eau*, *aud*, *ot*, etc. La méthode syllabique est alors entièrement défailante. Il suffit alors, pense-t-on, de dresser des listes de mots pour apprendre le vocabulaire d'usage. Là encore, il est vrai qu'aucune formation particulière n'est nécessaire. Mais outre le fait que l'on a alors recours à la méthode globale tant décriée, on méconnaît à nouveau l'aspect systématique de l'orthographe, qu'il soit morphologique (le *d* de *grand* se prononce au féminin et dans les dérivés) ou distinctif (le *h* différencie *ton* de *thon*). Sur ce modèle théorique, une typologie permettant d'interpréter les écarts est en cours d'élaboration. Elle sera suffisamment puissante pour traiter des mots difficilement reconnaissables, ce qui se passe en particulier dans les textes produits par des personnes en situation d'illettrisme, par exemple *un mecerrage* pour *un éclairage*.

En fait, ni la méthode globale ni la méthode syllabique ne conviennent à elles seules pour enseigner l'orthographe, ni même la méthode dite mixte. Les psycholinguistes distinguent deux démarches d'acquisition de la lecture et de l'écriture : l'assemblage et l'adressage. L'assemblage consiste à identifier puis à combiner des unités graphiques pour constituer un tout, l'adressage consiste à reconnaître un tout, généralement un mot ou une partie de mot, préalablement mis en mémoire. La différence entre les méthodes syllabique et globale et les démarches d'assemblage et d'adressage est que ces dernières sont orientées : l'élève part d'un type d'unités pour aller vers un autre type d'unités. Qui plus est, d'un point de vue linguistique, une même unité peut être à la fois plus grande et plus petite : le graphème est plus grand que la lettre et plus petit que le mot, le

mot est plus grand que le graphème et plus petit que la phrase, etc. Ce processus d'acquisition donne donc accès à tous les niveaux structurels de la langue écrite. Par ailleurs, à chacun de ces niveaux, l'attention est portée d'abord sur les phénomènes centraux, par exemple les graphèmes de base et les marques grammaticales fondamentales, pour s'élargir progressivement vers les phénomènes de moindre portée. Une telle démarche pourrait à juste titre être qualifiée de dialectique.

Une évaluation sérieuse des écarts orthographiques ne peut se faire si le maître n'a pas la compétence pour émettre un diagnostic pertinent, autre que celui, si commode, de dyslexie. Une évaluation négative est bien souvent l'expression d'une incapacité à formuler un diagnostic pertinent. En revanche, une évaluation positive facilite grandement le progrès : le remplacement du *t* par un *c* dans *maicresse* montre que l'enfant a effectivement appréhendé ce qu'il y a de commun entre les deux phonèmes [k] et [t], et il serait regrettable que le maître ne soit pas capable d'interpréter ce fait et d'en considérer l'aspect positif. Retenons qu'une écriture préorthographique n'est en aucune manière une écriture fautive.

*

L'orthographe française est en crise, mais, contrairement à ce que beaucoup pensent, non pas parce que les scripteurs s'éloignent de plus en plus de la norme, mais parce que cette norme s'éloigne du système contemporain, lié à l'usage. Ce système répond certes au besoin d'une stabilité sans laquelle la communication serait perturbée, mais aussi à l'inévitable évolution de la langue. S'opposer à l'évolution orthographique, c'est creuser le fossé entre l'orthographe et la langue, et, à plus ou moins long, terme condamner l'orthographe à une décadence annoncée. L'acquisition des principes fondamentaux qui la régissent peut et doit se faire dès l'école primaire. Pour cela, il est nécessaire que les maîtres reçoivent une formation en linguistique, en psycholinguistique et en sociolinguistique qui leur permettra d'établir une progression logique, en prise avec les capacités cognitives des élèves. À partir de là, c'est toute une mentalité qui changera : ce ne sera plus la société qui devra se plier à une orthographe dépassée, mais l'orthographe, enfin revivifiée, qui s'adaptera à la société.

Claude GRUAZ

.....
*Claude Gruaz, vice-président de
l'AIROÉ et responsable du groupe
« Vers de nouvelles rectifications », est
directeur de recherche honoraire au
CNRS et ancien directeur du
laboratoire CNRS-HESO (Histoire et
structure de l'orthographe et des
systèmes d'écriture).*

Bibliographie

Nina Catach, avec la collaboration de Claude Gruaz et Daniel Duprez, *L'orthographe française. Traité théorique et pratique*, Nathan, Paris, 1980 (3^e éd., 1995).

Nina Catach, *L'Orthographe*, collection « Que sais-je ? » (n° 685), Presses universitaires de France, Paris, 1978 (7^e éd., 1996).

Nina Catach, *L'Orthographe en débat. Dossier pour un changement. Avec la liste complète des mots rectifiés*, Nathan, Paris, 1992.

Nina Catach (dir.), *Dictionnaire historique de l'orthographe française*, Larousse, Paris, 1995.

V. G. Gak, *L'orthographe du français. Essai de description théorique et pratique*, Selafr, Paris, 1976.

Maurice Grevisse, André Goosse, *Le bon usage*, Duculot, Paris-Louvain-la-Neuve, 13^e édition, 1993.

Claude Gruaz, *Le mot français, cet inconnu*, Presses universitaires de Rouen, 1988.

Claude Gruaz, *Du signe au sens. Pour une grammaire homologique des composants du mot*, Presses universitaires de Rouen, 1990.

Claude Gruaz, « L'orthographe dans le *Dictionnaire de l'Académie française* de 1694 à 1935 », dans Renée Honvault (dir.), « *L'ortografe ? C'est pas ma faute !* », revue *Panoramiques*, Corlet-Marianne, Paris, 1999.

Claude Gruaz, « L'orthographe française : norme, système et néologie », dans Renée Honvault (dir.), « *L'ortografe ? C'est pas ma faute !* », revue *Panoramiques*, Corlet-Marianne, Paris, 1999.

Claude Gruaz, « L'orthographe française en cette fin de siècle », dans Gérald Antoine et Bernard Cerquiglini (dir.), *Histoire de la langue française. 1945-2000*, Éditions du CNRS, Paris, 2000.

Claude Gruaz, Renée Honvault (dir.), *Variations sur l'orthographe et les systèmes d'écriture. Mélanges en hommage à Nina Catach*, Champion, Paris, 2001.

Claude Gruaz, « Vers de nouvelles *Rectifications*... Et l'avenir », dans Claude Gruaz et Renée Honvault (dir.), « *L'orthographe en fête. Le X^e anniversaire des Rectifications* », *Liaisons-AIROÉ* n° 34-35, Paris, 2002.

Claude Gruaz, « Réflexions pour un "Manifeste" des *Rectifications* : usage, système, norme », dans Renée Honvault (dir.), *En hommage à Bernard Gardin*, *Liaisons-AIROÉ* n° 36-37, Paris, 2003-2004.

Claude Gruaz, « L'orthographe française : ni laxisme, ni purisme », dans la revue *Défense de la langue française*, n° 213, Paris, 3^e trimestre 2004.

Claude Gruaz, « L'orthographe, la belle endormie » dans *Panoramiques* n° 69, *L'avenir s'écrit aussi en français*, dirigé par M. Favre d'Echallens, éditions Corlet, 2004.

Claude Gruaz, « L'orthographe, norme, système, usage », dans la revue *Défense de la langue française*, n° 216, 2^e trimestre 2005.

Claude Gruaz, « C'est la "faute" à Voltaire », dans la revue *Défense de la langue française*, n° 218, 4^e trimestre 2005.

Claude Gruaz, *Aspects du mot français*, L'Harmattan, Paris, 2005.

Claude Gruaz, (dir.), *Dictionnaire synchronique des familles dérivationnelles de mots français*, rédaction de Claude Gruaz et Renée Honvault, à paraître, éd. Lambert-Lucas, Limoges, 2005 ; en ligne : www.up.univ-mrs.fr/delic/disfa.

Christine Jacquet-Pfau, « Contribution à une description morphographémique du français contemporain : les notions de racine, matrice et schème », dans Claude Gruaz (dir.), *Quand le mot fait signe*, Presses universitaires de Rouen, Rouen, 2002.

Jean-Pierre Jaffré (dir.), *Faits de Langues* n° 22 : « Dynamiques de l'écriture : Approches pluridisciplinaires », Ophrys, Paris, 2003.

Maurice Grevisse, Michèle Lenoble-Pinson, *Le français correct. Guide pratique*, 5^e édition revue et corrigée, Duculot, Paris-Bruxelles, 2000.

Robert Martin, *Comprendre la linguistique*, Presses universitaires de France, Paris, 2002.

Micheline Sommant, « L'orthographe : des *Rectifications* de 1990 à ses applications. Tradition et évolution des graphies », dans Claude Gruaz et Renée Honvault (dir.), « *L'orthographe en fête. Le X^e anniversaire des Rectifications* », *Liaisons-AIROÉ* n° 34-35, Paris, 2002.

Les réformes de l'orthographe en France (1990) et en Allemagne (1996)

Toutes modestes qu'elles soient, les *Rectifications de l'orthographe* française méritent l'attention, car elles constituent une forme de gestion d'une des grandes inventions de l'humanité, l'écriture, et c'est dans cette perspective qu'elles doivent être constamment envisagées, c'est-à-dire en relation avec tous les autres actes d'intervention sur la graphie, qu'ils aient été réalisés dans le domaine du français ou dans celui d'autres langues et d'autres écritures que les nôtres.

L'un d'eux vaut tout particulièrement la peine d'être observé : c'est la réforme de l'orthographe allemande engagée en 1996 et devenue définitive peu avant le moment où nous écrivons, c'est-à-dire le 1^{er} août 2005. En effet, elle est pratiquement contemporaine de nos *Rectifications* et elle est destinée à des pays de même niveau économique et culturel que la France¹. En outre, elle présente le même profil : très modeste, elle ne vise qu'à gommer quelques incongruités sans bouleverser le paysage graphique et les conditionnements des usagers adultes². Enfin, comme en France, malgré son caractère minimal et pour ainsi dire dérisoire, elle a suscité des réactions d'une violence et d'une malhonnêteté consternantes, parfois même chez des gens réputés pour leur intelligence (comme Günter Grass).

Cependant, et c'est là ce qui devrait intéresser directement nos lecteurs, la réforme allemande s'est largement imposée, même si tout n'est pas joué : les administrations l'appliquent de même que la plupart des journaux et que tous les établissements d'enseignement sauf ceux des lands de Bavière et de Rhénanie-Westphalie qui s'interrogent encore. Nos *Rectifications* sont loin d'avoir obtenu un tel succès. Le contraste frappe

¹ Si nous centrons notre réflexion sur la France, ce n'est pas par chauvinisme mais parce que, traditionnellement, en matière d'orthographe, les autres pays de la francophonie ont choisi de s'aligner intégralement sur la position de la France. Il n'est pas exclu que cette position évolue à l'avenir.

² Pour plus de renseignements sur le contenu de cette réforme, on se reportera en particulier à Liselotte Pasques, « Quelques caractéristiques de la réforme de l'orthographe de l'allemand », dans *Liaisons-AIROÉ* n° 34-35, 2002, p. 109. Voir aussi Romain Muller, « La réforme de l'orthographe allemande tient bon », dans *Orthographe nouvelle* n° 16, printemps 2005, p. 6.

d'autant plus que la très grande cohérence de l'orthographe allemande rendait la réforme peu urgente alors que c'est l'inverse en France.

Nous voudrions nous demander la raison de cette différence d'accueil dans les deux zones linguistiques. Il se pourrait qu'interviennent des différences notables dans l'histoire des deux langues et dans les représentations qui en résultent. Pour en prendre conscience, nous proposons de rappeler plusieurs faits majeurs qui ont marqué l'histoire de chacune des deux langues.

Commençons par examiner le cas du français, qui permettra d'éclairer, plus loin, celui de l'allemand.

L'image du français

On sait que le latin a considérablement évolué pour aboutir aux formes modernes qu'on nomme les langues romanes, mais que, pour les usages nobles et en particulier pour l'usage écrit, il s'est longtemps maintenu sous une forme plus ou moins proche du latin classique.

On sait aussi que cette répartition des rôles a progressivement été remise en cause à partir des environs de l'an 1000, les langues romanes entrant alors en concurrence avec le latin jusqu'à l'éliminer de l'usage. Mais, il convient de le souligner, cette compétition s'est déroulée sans animosité. Au contraire, tout au long des siècles, le latin comme la culture latine (et, par là même, grecque) ont été révéérés sans réserve. Tout ce que, plus ou moins explicitement, les usagers ont tendu à faire, c'est non pas d'évincer le latin mais de donner aux langues vernaculaires la même dignité que le latin. Cette attitude s'est accompagnée d'une réflexion théorique inspirée de l'Antiquité grecque et latine et sur laquelle il convient de s'attarder.

Porté par l'éclat de sa civilisation et des victoires d'Alexandre, le grec était devenu à l'époque hellénistique la langue universelle du monde occidental³. C'est en grec qu'écrivent l'Égyptien Manéthon, le Phénicien Sanchoniathon, et même le Babylonien Bérose ou des juifs comme Philon d'Alexandrie et Josèphe⁴. C'est en grec que les Romains administrent leurs provinces orientales et c'est en grec que le christianisme commencera à se diffuser. À Rome même, tous les citoyens tant soit peu cultivés savent le

³ Voir Antoine Meillet, *Aperçu d'une histoire de la langue grecque*, Paris, 1913.

⁴ Voir Haiim Rosén, *L'hébreu et ses rapports avec le monde classique*, Geuthner, Paris, 1979 ; André Paul, *Et l'homme créa la Bible*, Paris, Bayard, 2000 ; Michel Masson, « La symbolique identitaire de l'hébreu », dans *Nationalisme juif et environnement arabe*, Lille, 2005, pp. 185-193.

grec et certains écrivent en grec. Avec ce paradoxe : les Romains sont alors en passe de dominer matériellement le monde qu'ils connaissaient, y compris la Grèce, mais, culturellement, ils sont dominés par les Grecs ou, comme le dit plus élégamment Horace, *Graecia capta ferum victorem cepit*⁵...

Pour échapper à cette forme d'humiliation sans risquer de ses citoyens qualifiés de Barbare, c'est-à-dire sans renoncer à la lumière des Grecs, Cicéron propose la solution de la *translatio* : les aléas de l'histoire font que le pouvoir matériel peut changer de main — c'est la *translatio imperii* — et qu'il en va de même avec l'éclat culturel ; ce dernier peut aussi se déplacer — c'est la *translatio studii* — et se loger chez un peuple ou chez un autre, c'est-à-dire, en l'occurrence, dans la langue d'un peuple ou dans la langue d'un autre⁶. Les Romains sont donc fondés à endosser et à prolonger l'héritage grec mais en utilisant leur propre langue, quitte à l'enrichir en puisant largement dans le grec soit par l'emprunt, soit par le calque⁷. On connaît le succès de la formule dans le monde latin et c'est elle qui a été inlassablement reprise par les Modernes, et l'on peut dire, par là même, que c'est Cicéron qui a modelé toute l'histoire linguistique et littéraire de l'Europe et tout particulièrement celle du français.

C'est qu'en France elle a connu un destin exceptionnel : exprimée d'abord par l'école des traducteurs de Charles V, en particulier par Nicolas Oresme⁸, relayée lors de la Renaissance par des auteurs comme Ronsard et Du Bellay⁹, elle se trouve amplifiée par l'évolution politique et culturelle du royaume. Du XVII^e au XIX^e siècle, la France a joui d'une puissance matérielle et diplomatique immense tandis qu'elle donnait naissance à une profusion d'artistes et que sa langue, bénéficiant de ce prestige, se répandait dans toute l'Europe¹⁰.

⁵ « La Grèce vaincue vainquit son sauvage vainqueur... » (ép. 2.1.157).

⁶ Voir A. Michel, *Cicéron, les barbares et la grammaire*, dans *Langues et nations au temps de la Renaissance*, Paris, 1991.

⁷ Antoine Meillet, *Esquisse d'une histoire de la langue latine*, Paris, 1933, ainsi que Frédérique Biville, « Bilinguisme gréco-latin et créations éphémères de discours », dans *Lingua Latina*, n° 6 (« La création lexicale en latin »), Paris, 2000.

⁸ Voir dans Jacques Chaurand, *Nouvelle histoire de la langue française*, Le Seuil, Paris, 1999, les contributions de Serge Lusignan et Geneviève Clerico, respectivement aux pages 107-108, 133-136 et 206.

⁹ Non sans que, toutefois, des réticences ne s'expriment ; cf. Geneviève Clerico, dans Chaurand : 178s (*op. cit.* supra, note 8).

¹⁰ Voir, par exemple, Louis Réau, *L'Europe française au siècle des lumières*, Paris, 1938/1971.

Dans ce contexte, le français est devenu aux yeux de l'élite un substitut du latin et du grec et, comme il s'agit en outre d'une langue latinisée par d'innombrables emprunts mais aussi effectivement latine par son origine, il est vu comme un nouveau latin et même plus : comme l'idiome parfait¹¹. Si parfait qu'il devient une entité idéale, à la limite inaccessible¹², qu'on se doit de protéger sourcillement et de glorifier en communiant avec les accents triomphalistes de Voltaire¹³ et les délires naïvement arrogants de Rivarol¹⁴, pour ne citer que deux auteurs, dans un culte qui n'a cessé d'être célébré jusqu'à nos jours¹⁵. En corolaire, jusqu'à nos jours aussi, tout ce qui, dans le Royaume ou dans la République, n'est pas lui, c'est-à-dire les dialectes, est voué au mépris et se voit doublé du nom spécifiquement français et infamant de « patois ». Ce mot apparenté à *patauger* et *patouiller* évoque la saleté et la boue¹⁶ et, par contraste, révèle ce qu'est son contraire, le « bon français », la langue de ceux qui échappent à la boue ou qui le prétendent.

Gardons en mémoire cette image sacralisée de la langue française et passons à présent à l'allemand.

L'image de l'allemand¹⁷

Cette langue s'est trouvée associée à trois événements qui ont joué un rôle capital dans la formation de la culture germanique : le déploiement d'un grand courant mystique au Moyen Âge, le combat de Luther, la confrontation avec la culture et la langue françaises.

Le courant mystique médiéval

Du XII^e au XV^e siècle s'est manifesté dans les pays de langue germanique (essentiellement la Rhénanie mais aussi les Flandres) un mouvement religieux de type mystique remarquable à deux titres. D'abord, bien sûr, sa qualité : certains de ses adeptes ont laissé des œuvres d'une

¹¹ Voir Jean-Pierre Seguin, dans Chaurand : 250 (*op. cit. supra*, note 8).

¹² Voir Jean-Pierre Seguin, dans Chaurand : 256 et 274-5 (*op. cit. supra*, note 8).

¹³ « ... la langue française est de toutes les langues celle qui exprime avec le plus de facilité, de netteté et de délicatesse, tous les objets de la conversation des honnêtes gens ; et par là elle contribue dans toute l'Europe à un des grands agréments de la vie. » (*Œuvres historiques*, éd. De R. Pomeau, Paris, La Pléiade : 0117).

¹⁴ Voir le *Discours sur l'universalité de la langue française* (1734).

¹⁵ Voir Jacques Philippe Saint-Gérard, dans Chaurand : 422 (*op. cit. supra*, note 8), et Françoise Gadet, dans Chaurand : 636s (*op. cit. supra*, note 8).

¹⁶ Cf. aussi en français champenois (Pays d'Othe) le verbe *patéïyer* « marcher dans la boue » (observation personnelle).

¹⁷ Pour toute cette partie, on se reportera en particulier à Franziska Raynaud, *Histoire de la langue allemande*, coll. « Que sais-je ? », Presses universitaires de France, Paris, 1982, ainsi qu'à Peter Polenz, *Geschichte der deutschen Sprache*, Berlin, 1978.

rare profondeur, en particulier Mechtilde de Magdebourg, Maître Eckart, Johannes Tauler et Heinrich Seuse (Suso). Ensuite, ils ont écrit en langue vulgaire, c'est-à-dire en haut allemand et en bas allemand (flamand).

Or, à l'époque, dans ces régions comme dans toute l'Europe occidentale, c'est en latin que sont véhiculées toutes les activités qui mobilisent la puissance d'attention tandis qu'on passe à la langue vernaculaire pour toutes les autres : la messe est dite en latin, la théologie, la philosophie et les sciences sont faites — oralement ou par écrit — en latin, tandis que c'est en langue vulgaire que se font les sermons, simples discours sans prétention, destinés non à construire la doctrine mais à la vulgariser auprès des fidèles et à la leur faire appliquer.

Pourtant, les œuvres des mystiques allemands (et flamands) ne relèvent aucunement de la simple vulgarisation. Que ce soit sous forme de traités, de sermons ou de confidences, ces textes font état d'une recherche spirituelle extrêmement élaborée et souvent périlleuse. L'investissement intellectuel et affectif qu'ils exigent n'a rien à envier aux œuvres de Thomas d'Aquin ou de Guillaume d'Ockham. Puisque c'est en latin que ces derniers s'expriment, pourquoi les mystiques ne le font-ils pas non plus, alors même qu'ils le savent et l'emploient à l'occasion ? À cela, semble-t-il deux raisons :

• D'abord, ils envisagent la vie religieuse comme un dialogue intime de l'individu avec le divin pouvant dans le meilleur des cas aboutir à l'union mystique. Sans entrer dans le détail¹⁸, il suffit pour notre affaire de rappeler que, par le processus mental de l'*abgeschiedenheit*, c'est-à-dire « le retrait, la mise en congé des sollicitations extérieures », le croyant accède à un état d'abandon serein (*gelâzenheit* > all. moderne *Gelassenheit*) qui permet au divin de se révéler de manière indicible (*unaussprechlich*). Autrement dit, ce qui est cultivé, c'est l'expérience éminemment individuelle et bouleversante, la plus intime, la plus profonde, la plus authentique de l'essentiel. Comme le dit Tauler :

*Je chanterai ce chant nouveau : la nudité
La pureté réelle est vide de pensée ;
La pensée, elle doit se tenir à l'écart.*

¹⁸ On se reportera (entre autres) à l'excellente synthèse de Benoit Beyer de Ryke, *Maître Eckart, une mystique du détachement*. Voir aussi Mircea Éliade, *Histoire des croyances et des idées religieuses. Tome 3. De Mahomet à l'âge des réformes*, Payot, Paris, 1983, p. 297 ; Frédéric Nef, « Expérience du vide et ontologie chez les Mystiques rhénans », dans *Hermès 2, Le Vide*, Paris, 1981, p. 115.

*C'est ainsi que j'ai perdu ce qui est moi.
Je suis réduit à rien.*¹⁹

L'expérience mystique suppose le rejet des constructions intellectuelles et, comme le dit encore Tauler, « il faut se méfier des grands docteurs de Paris ». En conséquence, cette méfiance ne peut que s'étendre au langage et à la langue des docteurs de la Sorbonne, à savoir le latin et, si l'expérience mystique doit être exprimée, c'est dans la langue la plus intime, la plus immédiate, proche de celle de l'enfance, c'est-à-dire en allemand — en l'occurrence, en moyen haut allemand. À la vérité, cet allemand-là peut ne pas coïncider exactement avec le dialecte de l'écrivain ou de son lecteur ; il a pu subir l'influence de la langue de la chancellerie ou des troubadours (*Minnesänger*) mais il n'empêche : il est transparent.

• D'autre part, cette voie mystique est envisagée comme ouverte à tous : elle est ardue mais elle n'exige pas qu'on sache le latin, bien au contraire. Il importe donc pour ceux qui la connaissent de la diffuser, comme le font les Maîtres cités plus haut. Mais, là encore, c'est dans la langue de tous, en l'occurrence en allemand, qu'ils le feront. Sans concession : ils parlent au peuple mais ne vulgarisent pas.

Il en résulte que ce mouvement de pensée va engendrer des œuvres qui, de facto, associent l'usage de la langue allemande aux notions de simplicité et d'authenticité, et cela, plus ou moins implicitement en contraste avec l'usage d'une langue étrangère, le latin, perçue comme respectable, certes, mais lointaine, cérébrale, élitiste et affectée.

Cette association entre l'allemand et l'authenticité prend d'autant plus de relief dans l'histoire de cette langue que le mouvement mystique qui l'engendre tient une place énorme dans l'histoire de la culture allemande, qualitativement, nous l'avons dit, mais aussi quantitativement par son immense impact populaire et par sa durée : l'action de Mechthilde de Magdebourg, de Maître Eckhart, son admirateur, et des successeurs de ce dernier, Tauler et Seuse, correspond à trois générations successives et l'écho de leur message se prolongera jusque chez Luther, chez Boehme et Silesius et même au-delà chez les Romantiques et chez Heidegger.

Luther

Parmi les prolongateurs, l'un mérite plus particulièrement l'attention, c'est Luther. On sait la place immense qu'il tient dans le paysage culturel des pays de langue allemande. Il la doit à la vigueur de sa pensée et de son

¹⁹ « Cantate de la nudité », traduction de J. Chuzeville, dans *Mystique allemand*, Paris, 1937.

action, fortement secondée, il est vrai, par la récente découverte de l'imprimerie, qui lui permit de propager ses idées, et par les circonstances politiques qui lui valurent l'appui de l'Électeur de Saxe.

Or, comme les mystiques rhénans des siècles précédents, il veut passionnément vivre et faire vivre le christianisme dans toute sa pureté, ce qui le conduit, d'une part, à s'opposer à Rome et au clergé et, d'autre part, à diffuser la Réforme autant qu'il le pouvait : dans son manifeste *À la noblesse chrétienne de la nation allemande*, il rappelle que tous les chrétiens sont prêtres²⁰. Et, par là même, il en vient lui aussi à s'intéresser aux réalités linguistiques — en l'occurrence aux rôles respectifs du latin et de la langue vernaculaire : le fidèle ne doit de compte qu'à Dieu et ces comptes se font dans sa langue, donc en allemand, et non dans la langue-écran que ne comprennent que ceux qui se posent en intermédiaires entre l'homme et Dieu, le latin. Le culte doit donc se célébrer en allemand et les Écritures doivent être traduites en allemand.

Ainsi, dans une perspective et un climat radicalement différents, Luther et, à sa suite, tout le mouvement protestant viennent confirmer l'association introduite par la mystique rhénane entre l'allemand et la recherche de l'authenticité et de la transparence en opposition avec la langue élitiste des clercs.

Face au français

Jusqu'au XVII^e, l'allemand prend consistance en se posant face au latin, mais, à partir des Temps modernes et pendant trois siècles, il se trouve confronté à une nouvelle pression : celle du français, qui, nous l'avons vu, acquiert dans toute l'Europe un immense prestige. En Allemagne, il tend à devenir la langue usuelle de l'aristocratie et des savants et il exerce une influence considérable sur la texture même de la langue. Comme le dit Leibniz : « La puissance autant que la langue française nous ont submergés²¹. »

Cependant, cet engouement suscite en même temps un trouble profond qui engendre un intense mouvement de réflexion sur le langage et les langues. Il en résulte qu'un nombre croissant de germanophones devient conscient d'un danger : comme jadis le grec menaçant le latin, le français risque de reléguer l'allemand au rang de patois.

²⁰ Voir Mircea Éliade, *Histoire des croyances et des idées religieuses. Tome 3. De Mahomet à l'âge des réformes*, Payot, Paris, 1983, p. 250.

²¹ Voir « Unvorgreifliche Gedanken betreffend die Ausübung und Verbesserung der deutschen Sprache » (§ 26), traduction de M. Crépon (dans *L'Harmonie des langues*, Paris, 2000 : 54/55).

Si nombre de gallophiles et de gallomanes jouent la carte « collaborationniste », d'autres, fiers de leur identité, réagissent comme l'avait fait Cicéron, mais avec deux sensibilités différentes.

Certains, comme par exemple Martin Opitz (1597-1639), reprennent telle quelle la doctrine cicéronienne de la *translatio* : on peut et on doit s'inspirer de la culture française — tout comme de la culture grecque et latine — mais il convient de ne pas rougir de le faire en allemand.

Cependant un autre courant, beaucoup plus considérable, remodèle notablement la pensée de Cicéron. Celle-ci admet non pas la supériorité intrinsèque de la langue grecque mais la supériorité de ce qu'elle véhicule, c'est-à-dire une culture et, plus précisément, une culture dont le contenu est de l'ordre de l'universel. Mais, dans des contextes et avec des projets souvent fort différents, chez des penseurs comme Leibniz, Herder, Klopstock, Fichte et Humboldt, pour ne citer que certains des plus connus, se fait jour l'idée que la langue n'est plus seulement un instrument interchangeable au gré de l'histoire mais que chaque langue possède son génie propre et qu'elle est, en quelque sorte, l'essence profonde, l'âme du *Volk*, c'est-à-dire du peuple qui la parle. Chacun des membres du *Volk* communit avec cette âme et y trouve son moi authentique. Dans cette perspective, non seulement l'allemand vaut bien le français, le latin et le grec et l'on ne doit pas se laisser impressionner par eux, mais encore il importe de cultiver la germanité de l'allemand.

C'est une vision quasi mystique comportant deux implications qui vont façonner l'image de l'allemand :

1) En effet, au départ, il existe, d'un côté, une multitude de dialectes qui sont étroitement apparentés mais qui ne sont pas toujours aisément intercompréhensibles et, d'un autre côté, un besoin de communication interdialectale conduisant à l'édification d'une langue parallèle commune (*Umgangssprache*) qui, en gros, se cristallise progressivement autour des usages des chancelleries et des écrits de Luther.

Comme on peut s'y attendre, dans la perspective de la langue-âme-du-*Volk*, les deux réalités sont revendiquées avec pour corolaire que les dialectes, à l'inverse de ce qui se passe en France, ne sont jamais méprisés. Ils sont au contraire largement pratiqués jusqu'à nos jours. Quant à la langue interdialectale, si elle est respectée, ce n'est pas comme dans le cas du français parce qu'elle échappe à la boue du patois, c'est parce que c'est un instrument commode qui permet à des gens du même *Volk* de transmettre des messages qui peuvent être de grande qualité (littéraires, religieux, etc.). Alors que l'opposition entre le français et le patois rejoint

dans une dimension métaphysique celle du pur et de l'impur, la coexistence du dialecte et de l'allemand commun est de l'ordre du pragmatique.

2) Cultiver la germanité, c'est l'épurer des éléments étrangers qui ont pu s'y introduire et, en particulier, des éléments français. Or, n'oublions pas que ce souci de pureté se manifeste en contexte. Le français n'est pas seulement un corps étranger quelconque qu'il faudrait évacuer au nom d'une théorie. Il est le véhicule d'une culture brillante et raffinée ; il est aussi la langue d'un peuple conquérant et arrogant, souvent jugé léger, et ceux qui, en Allemagne, le pratiquent appartiennent à l'aristocratie sociale et intellectuelle. Par là même il est associé à toutes ces réalités et il en devient aisément le symbole. Si, donc, la défense de la langue conduit à se garder des éléments étrangers et singulièrement français, la germanité authentique est ce qui reste lorsqu'on a évacué ces derniers et, par contraste, elle tend à se définir symboliquement comme tout le contraire de ce que représentent les éléments français : elle est donc la simplicité, le naturel, l'authentique, l'absence d'affectation et d'hypocrisie.

On ne saurait trop le souligner, ce courant de pensée est loin d'être anecdotique. Non seulement il a été exprimé par de grands noms mais, bien au-delà, il imprègne tout le mouvement romantique allemand ainsi que, au XIX^e et au XX^e, toute la politique allemande²². C'est ainsi que l'annexion de l'Alsace et de la Lorraine germanophone ne sert pas seulement des intérêts économiques et stratégiques ; pour ceux qui l'ont mise en œuvre, elle correspond à une évidence : leurs habitants parlent allemand, donc ils sont Allemands. L'Anschluss, la revendication des Sudètes et du Luxembourg, obéit à la même logique.

En outre, ce mouvement a été — et est encore — si puissant qu'il s'est répandu dans toute l'Europe centrale et orientale et qu'il a largement présidé au modelage de nombreuses langues comme, par exemple, le hongrois, le finnois, le lituanien, le letton, l'estonien, le norvégien, le tchèque et même l'hébreu moderne²³.

Ainsi, contre le français, l'authenticité, la simplicité, la recherche de la pureté des origines se trouvent étroitement associées à la langue allemande pendant les trois derniers siècles comme elles l'ont été auparavant dans le

²² À ce sujet, voir par exemple Jean Plumyène, *Les nations romantiques : histoire du nationalisme*, Fayard, Paris, 1979. — Pour les dérives — bien connues —, voir aussi G. A. Goldschmidt, « La langue allemande sous le nazisme », dans *Le genre humain* n° 21 (« Les langues mégalomanes »), Paris, 1990.

²³ Voir à ce sujet Istvan Fodor et Claude Hagège, *Réforme de langues*, Hambourg, 1983. Pour l'hébreu moderne, voir Michel Masson, *Langue et idéologie : les éléments étrangers en hébreu moderne*, Paris, 1987.

mysticisme rhéno-allemand et le luthéranisme, c'est-à-dire, en fin de compte, tout au long de l'histoire des germanophones et de façon massive.

Hypothèse

On voit comment le rappel de ces faits bien connus pourrait contribuer à expliquer le succès pratiquement assuré de la réforme de l'orthographe allemande en contraste avec la langueur dont souffre celle du français. En effet, l'orthographe est une composante de la langue. Or, on ne peut manquer d'être frappé par deux coïncidences :

1) Les réformes de l'orthographe visent en principe à changer l'usage dans le sens d'une simplification. Or, dans le domaine francophone, cette démarche entre en conflit avec l'image qu'on se fait de la langue : si elle est tenue pour une entité sacrée, toute modification sera perçue comme sacrilège, même, soulignons-le, la plus infime : toucher à l'accent circonflexe, c'est mettre la Patrie en danger, c'est violer la France.

Au contraire, si la langue est associée, comme elle a pu l'être chez les germanophones, à la notion d'authenticité et de simplicité, la simplification ne risque pas de choquer ; au contraire, la simplicité étant envisagée comme une vertu, c'est-à-dire une disposition à cultiver sans relâche, toute action engagée dans ce sens entre en phase avec cette démarche. Tout porte, sinon à s'enthousiasmer, du moins à laisser faire les gens de bonne volonté qui proposent de rendre l'expression linguistique plus simple, plus proche du peuple, à l'instar de leurs grands ancêtres, sans être obnubilé comme en France par l'image d'une langue sacrosainte.

2) Les réformes de l'orthographe ne se font pas par génération spontanée : elles sont proposées, traitées, discutées et éventuellement amendées, rejetées ou diffusées par un nombre relativement limité d'acteurs : savants, écrivains, journalistes, administrateurs, enseignants.

Or, d'une part, ces décideurs ont tous reçu une instruction approfondie, le plus souvent de type « littéraire », c'est-à-dire qu'ils ont tous été nécessairement soumis, chacun dans leur pays, aux représentations de la langue mentionnées plus haut et l'on sait que, pour se déprendre de cette sorte de conditionnement, il faut une liberté d'esprit qui n'est pas à priori le fait du plus grand nombre. D'autre part, toute réforme de l'orthographe suppose un changement d'habitudes, c'est-à-dire un effort et, par là même, peut aisément susciter le rejet.

Il ne paraît donc pas déraisonnable d'envisager au moins comme hypothèse de travail que la présence des représentations de langue dont

nous avons fait état ait joué un rôle dans l'acceptation ou le refus d'une réforme de l'orthographe.

Assurément, il ne s'agit que d'une hypothèse car, en fin de compte, nous attribuons aux décideurs francophones et germanophones une démarche mentale sans les avoir consultés. Il conviendrait donc de procéder à une vérification. On pourrait le faire par des sondages et des enquêtes sur le terrain mais aussi en examinant comment la gestion de l'écriture a été réalisée ailleurs que dans les domaines francophone et germanophone : si les coïncidences relevées plus haut à leur propos valaient pour toutes les langues, on pourrait considérer l'hypothèse comme démontrée. C'est là un travail important que nous ne prétendons pas effectuer ici. Cependant, on peut d'ores et déjà verser au dossier les remarques suivantes :

1) L'idée que l'écriture, comme la langue, puisse faire l'objet d'un investissement psychologique et, plus particulièrement, idéologique est confirmée par ce qu'on observe un peu partout dans le monde : la langue des Serbes — orthodoxes — ne diffère de celle des Croates — catholiques — que par l'écriture, cyrillique pour les uns, latine pour les autres, pour les raisons idéologiques que l'on connaît ; le roumain de Moldavie a été noté en caractères cyrilliques pour des raisons politiques : en 1941, pour parfaire la soviétisation du pays, il a paru expédient d'assimiler symboliquement les ressortissants en leur imposant l'alphabet des nouveaux maîtres mais, depuis 1989, on est revenu à l'alphabet latin — pour des raisons non moins idéologiques. De même, les Taïwanais se sont-ils refusés à appliquer la réforme de l'écriture chinoise instituée par la Chine communiste à partir de 1955, non pas pour des raisons techniques mais, symboliquement, pour ne pas paraître s'incliner devant une mesure décrétée par Pékin. De même, sait-on que, en 1928, les Turcs ont abandonné l'écriture arabe et sont passés à l'alphabet latin pour rompre avec ce que représentait symboliquement l'arabe : la religion et un certain passé. À peu près à la même époque, les yidichophones progressistes d'Union soviétique instituaient une orthographe phonologique qui visait, ici encore symboliquement, à couper avec le passé religieux²⁴. De même encore, voit-on que les berbérophones, de nos jours, veillent à ne pas noter leur langue en caractères arabes comme on avait pu le faire parfois auparavant. Et l'on pourrait longtemps prolonger cette énumération.

²⁴ Le yidiche est une langue germanique où figurent un grand nombre de mots hébreux. Il s'écrit en caractères hébreux adaptés de telle sorte que la notation est pratiquement phonologique — à l'exception notable des mots d'origine hébraïque. Ces derniers sont repris avec leur graphie d'origine (biblique ou talmudique) qui suit un usage radicalement différent (voyelles absentes, lettres « muettes »).

2) Plus précisément est confirmée l'idée que la réforme de l'orthographe peut être freinée par le poids d'un passé jugé prestigieux et même sacré. On le voit en hébreu moderne où de nombreuses réformes, souvent radicales, ont été proposées mais sans beaucoup de succès tant est grande la crainte de rompre avec les usages du Livre ou de ceux du Talmud²⁵. L'orthographe du grec moderne démotique lui-même reste elle aussi très largement tributaire de la graphie des grands textes fondateurs de l'Antiquité et du Nouveau Testament²⁶. L'irlandais moderne reste de même attaché à l'orthographe médiévale malgré les problèmes énormes qu'elle pose parce que c'est celle de l'âge d'or littéraire de l'Irlande. Les Arméniens sont déchirés par un conflit qui oppose les « Orientaux » (d'Arménie proprement dite) aux « Occidentaux » (de la diaspora), les premiers usant d'une orthographe élaborée dans un contexte soviétique alors que les derniers préfèrent l'orthographe traditionnelle instituée par un personnage sacralisé, Saint Mesrop († 441), créateur de l'alphabet arménien et rédacteur du premier texte écrit en cette langue²⁷.

3) Est confirmée aussi l'idée que l'association langue/nation se répercute sur l'orthographe. D'une façon constante, les peuples qui cherchent à faire valoir leur existence se donnent une orthographe aussi simple que possible et tendent le plus souvent à noter les éléments d'origine étrangère (grecs, latins, français, allemands, etc.) conformément aux normes choisies pour les éléments perçus comme autochtones²⁸ : pour les Hongrois, les Finlandais, les Tchèques, les Lituanais, les Biélorusses, etc., la langue étant le symbole et l'émanation du peuple doit être rendue accessible à tout le peuple et l'émancipation de la graphie fait écho à l'émancipation politique.

Assurément, cet inventaire mériterait d'être prolongé et approfondi mais il semble déjà assez étoffé pour confirmer que l'idéologie et, plus particulièrement, la représentation que les usagers se font de leur langue intervient largement dans leur gestion de l'écriture et, par là même, permet de faire de notre interprétation plus qu'une hypothèse de travail.

*

²⁵ Voir Michel Masson, « L'hébreu moderne et l'orthographe », dans Renée Honvault (dir.), *Dyalang* (« L'orthographe en questions ») [à paraître].

²⁶ Tout comme la variété puriste (*katharévoussa*) aujourd'hui pratiquement tombée en désuétude.

²⁷ La querelle est d'autant plus douloureuse qu'il ne s'agit pas seulement d'une différence de graphie mais aussi de dialecte.

²⁸ Par exemple, pour ne citer qu'une langue, cf. finnois *filosofia*, *teoria*, *fajanssi* (« faïence »), etc., etc.

Numéros de *Liaisons* parus

N° 1 - Février 1978

Activité langagière et système graphique, C. Gruaz - Lexique de base du plurisystème, N. Catach - Activités HESO.

N° 2 - Mars 1979 - *Orthographe : recherche et pédagogie*

Table ronde CNRS-HESO/INRP – Le point sur les travaux des équipes INRP, H. Romian (CR de M. Gey) - Le point sur les travaux de l'équipe HESO, N. Catach (CR de M. Bourgoïn) - Pour une pédagogie évolutive de l'orthographe, C. Gruaz - Les morphogrammes, C. Gruaz - ... *et il fallut apprendre à écrire à tous les petits Français...*, A. Chervel, (CR de R. Honvault et A. Pisticos).

N° 3 - Mai 1980 - *L'idéographie, dir. R. Honvault et J.-P. Jaffré*

L'idéographie, J.-P. Jaffré - Les linguistes et l'idéographie, J.-P. Jaffré - Les pédagogues et l'idéographie, R. Honvault - Bibliographie sélective et commentée.

N° 4 - Septembre 1980 - *Orthographe : phonétique, phonologie, fréquence*

Orthographe et littérature : la langue de R. Queneau, C. de Camaret - Quelques travaux de phonologie générative, C. Sorin - Indices statistiques dans les listes de vocabulaire, C. Gruaz - Les adjectifs en *-al*, M. Gey - Publications HESO.

N° 5 - Janvier 1981

Le système graphique du grec moderne, A. Pisticos - Archiphonèmes et archigraphèmes, C. Gruaz - Opérations énonciatives et signes de ponctuation, C. Sorin - Pour une pédagogie « ouverte » de l'orthographe, J.-P. Jaffré - *Histoire de la langue française aux XIVe et XVe siècles*, C. Marchello-Nizia (CR de L. Pasques).

N° 6 - Mai 1981

Un problème d'histoire de l'orthographe : l'accent dans les mots du *Dictionnaire de l'Académie* de 1740, C. Gruaz et N. Catach - Le système graphique du grec moderne, A. Pisticos - L'écriture et code idéogrammatique, E. Jung - L'alternance *c/ç*, M. Gey.

N° 7 - Janvier 1982

La question de l'écrit, J.-P. Jaffré - L'orthographe à la lumière des échanges entre Chomsky et Piaget au Colloque de Royaumont, C. Gruaz - Utilisation diacritique du redoublement des consonnes chez R. Estienne, C. Dobrovie-Sorin - La consonne *j*, M. Gey - Compétence et performance orthographiques, E. Karabetian et G. Mitaine - Perspectives pragmatiques, J.-Ch. Pellat.

N° 8 - Juin 1982

La morphologie thématique du verbe, J.-P. Jaffré - La ponctuation et l'altération de la syntaxe linéaire et logique : la transposition célinienne, A. Montaut - Un point d'orthographe typographique : le traitement des titres d'ouvrages, A. Husson - Options et activités pour la classe de français, P. Gillier.

N° 9 - Janvier 1983

Le code phonographique du français : typologie et étude statistique, D. Jacquemin et V. Lucci - L'écriture phonétique positionnelle, J. Camion - Parenthèse, trait d'union, tiret, A. Montaut - Du nouveau en recherche... L'association CNRS-HESO/INRP, J.-P. Jaffré - Enquête sur les consonnes doubles, J.-Ch. Pellat - Typologie des erreurs orthographiques, M. Gey.

N° 10 - Juin 1983

Pour un dictionnaire historique de l'orthographe française (communications de N. Catach, L. Pasques, C. Sorin et C. Gruaz, et résumé des interventions des participants). Utilisation de la typologie des erreurs et intégration du plurisytème graphique, E. Karabetian.

N° 11 - Janvier 1984

Réflexions sur la nature du graphème et son degré d'indépendance, N. Catach - à propos de l'archigraphème, N. Catach - L'enseignement de l'orthographe dans les établissements techniques, R. Honvault - Compte rendu d'une enquête sur les pratiques orthographiques, C. Michelet.

N° 12 - Septembre 1984

Sémiographie et morphologie du verbe, J.-P. Jaffré - De l'entropie au codage : structure phonématique et graphématique des monosyllabes du français,, C. Gruaz - Les opinions et représentations de l'orthographe, D. Berlion.

N° 13 - Juin 1985

Réflexions sur les méthodes. Langages écriture et traitement de l'information, N. Catach - Parenthèses et guillemets, enfants maudits de la ponctuation, A.-M. Loffler-Laurian - La plurivalence de certains composants du mot, C. Gruaz.

N° 14 - Septembre 1986

Notes sur la structure et l'évolution des séries alphabétiques, D. Fournier - L'orthographe des écrivains du XVII^e, J.-Ch. Pellat - Existe-t-il des écarts orthographiques régionaux ?, M. Tamine - Valeurs endoplans et valeurs exoplans des graphèmes français, C. Gruaz - La composition morphématique de quelques néologismes lexicaux, M. Gauvin - Activités de structuration de la langue écrite, informatique et plurisystème, J.-C. Lallias et autres - Les listes de fréquence, leur

utilité, leur exploitation, A. Delgado). Table ronde « Pour une théorie de la langue écrite », CR de N. Catach.

N° 15 - Décembre 1987

Polymorphisme et polysémie du mot, J. Chaurand - Diaspora graphique en judéo-espagnol, M.-C. Bornes-Varol et G.-M. Lizoïr - Morphèmes écrits et graphèmes du français, C. Gruaz - Pour une psycholinguistique de l'écrit, J.-P. Jaffré - Pour un programme minimal de phonétisation automatique du français, F. Jejcic.

N° 16-17 - Septembre 1989

Histoire de la langue, histoire de l'orthographe, N. Catach - Dossier : vers la notation des finales plurielles en *és* et des finales en *ès*, L. Pasques - Bibliographie matérielle ; Dossier : un signe protégé : le point-virgule, N. Catach - Les systèmes d'écriture, N. Catach - La syntaxe interne du mot, C. Gruaz - Psycholinguistique : Les enfants et la virgule, J.-P. Jaffré - La simplification de l'orthographe ; Dossier : les consonnes doubles, S. Baddeley - Informatique, Traitement automatique du langage, N. Catach - Dossier : Zéro faute avec mon micro ? F. Jejcic - L'équipe HESO et la pédagogie, C. Gruaz - Pédagogie, didactique et théorie, J.-P. Jaffré - Besoins professionnels et enseignement de l'orthographe, R. Honvault. Comptes rendus.

N° 18 - Mai 1990 - Grammaire homologique du mot. Familles de mots, dir. C. Gruaz et R. Honvault

Graphèmes, morphèmes, lexèmes : éléments d'une grammaire homologique des composants du mot, C. Gruaz - Un dictionnaire synchronique de familles de mots français, R. Honvault - Structure du mot et problématique des familles, K. Nduku - Le problème des mots composés allemands, D. Vaquié.

N° 19-20 - Janvier 1992 - Recherche et réforme, dir. N. Catach

Introduction, N. Catach - Les rectifications de 1990 : La pétition d'AIROÉ pour l'application des *Recommandations orthographiques*, R. Honvault - Le sondage de Besançon, G. Konopzynski - Mille accents mis ou omis, Ph. Cibois - A propos de l'accent plat, N. Catach - Point de vue, M. Masson - Sur « l'ampleur » de la réforme orthographique, Ch. Muller - Le Modernisateur, L. Catach - Revue de presse, H. Séguin - Histoire, société, recherche et réforme, N. Catach - L'usage ? un facteur de changements orthographiques ? L. Pasques - Les propositions de réforme de l'orthographe anglaise, S. Baddeley - L'orthographe portugaise, M.-F. Gonçalves - Documents, N. Catach. Comptes rendus.

N° 21-22 - Décembre 1992 - Les systèmes d'écriture, dir. R. Honvault

Problématique et présentation, R. Honvault - Les systèmes graphiques de l'arabe et de l'hébreu, M. Masson - Pourquoi l'écriture arabe ne note pas les voyelles brèves, J. Dichy - Origines, principes et évolution de l'écriture chinoise, M. Coyaud - Pour une problématique sociolinguistique des systèmes d'écriture, réflexions à partir du

provençal, Ph. Blanchet - L'écriture auvergnate, P. Bonnaud - Domaine berbère : vers une (ou des) orthographe (s) ? S. Chaker - Réflexions au sujet des écritures autochtones ouest-africaines, D. Dalby - L'écriture, la politique et le secret chez les Bamoum, C. Tardits - Néologismes et écriture, V. Lucci - Postface : et maintenant, continuons ! N. Catach. Comptes rendus.

N° 23-24 - Octobre 1994 - *Approches épistémologiques de l'écrit*, dir. C. Gruaz et J.-P. Jaffré

Présentation ; La linguistique de l'écrit est-elle scientifique ? C. Gruaz - synchronie et diachronie dans la linguistique de l'écrit, M. Tamine - Approches sociolinguistiques de l'écrit, A. Millet - Sociolinguistique de l'écrit, de quelques lieux où porter la recherche, R. Delamotte-Legrand - Acquisition de l'écrit et épistémologie, J.-P. Jaffré - La gestion de l'accord sujet-verbe par les adultes, M. Fayol et autres - Adressage et assemblage phonologique dans la prononciation des mots écrits alphabétiquement, R. Peereman - Points de vue : Pluri-orthographe et langue polynomique : comment peut fonctionner une écriture de la variation phonique ? Ph. Blanchet - Les systèmes d'écriture sont-ils mixtes ou dotés d'une double articulation graphique ? F. Sebastianoff - Graphies particulières ou graphie commune ? C. Liethoudt. Compte rendu.

N° 25-26 - Décembre 1995 - *De la variation écarts, erreurs, normes*, dir. D. Ducard et J.-P. Jaffré

Présentation, D. Ducard - L'orthographe d'une femme du XVIème s. : Marguerite de Navarre, S. Baddeley - Le statut de l'erreur dans l'ancienne langue, L. Pasques - Éléments de morphographie : le système et la norme orthographiques, C. Gruaz - Variation linguistique et norme : variables et erreurs graphiques, R. Honvault - L'erreur et les recherches anglophones : sur l'acquisition de l'écrit, G. Gabison - L'erreur dans quelques recherches sur l'acquisition de l'orthographe allemande, H. Galy - La segmentation non normée dans l'écrit de l'enfant de CE1 : erreur ou étape obligée de l'apprentissage ? M. Ros Dupont - A propos de l'écart linguistique, J.-P. Jaffré - Pour une didactique de l'erreur, D. Ducard - L'erreur : des cailloux blancs sur notre route ? N. Catach - Un regard neuf sur l'histoire de la langue, chroniques de lecture, N. Catach - Comptes rendus.

N° 27-28 - Janvier 1997 - *Quelques nouveautés en histoire de la langue*, dir. N. Catach, J. Chaurand, L. Pasques

Présentation, N. Catach, J. Chaurand, L. Pasques.

I. *Études historiques* : Une question de syntaxe à revoir : la construction de l'interrogation alternative du type « Senescal, dors tu ou tu veilles ? », G. Zink - Le nom et son environnement en moyen français : études modernes et traités anciens, S. Monsonégo - Genèse de l'orthographe du français et son enseignement d'après des traités du XIII^e au XV^e siècle, L. Pasques - Contribution à l'histoire de l'accentuation du français (1899-1996), et essai d'interprétation, F. Carton.

II. *Réflexions sur l'histoire de la langue* : Comment penser et analyser le changement linguistique ? Les théories actuelles en linguistique historique, C. Marchello-Nizia - Regards critiques sur l'histoire de l'orthographe française, N. Catach - Une approche sociolinguistique à l'histoire du français, R.A. Lodge - Une nouvelle histoire de la langue, J. Chaurand.

III. *Systèmes d'écriture* : Le système graphique du coréen, K. Jeong Lan - Comptes rendus :

- *La Ponctuation, Que sais-je ?* N. Catach (CR de G. Gauthier) ;
- *La sémiologie de l'écriture*, R. Harris (CR de R. Honvault) ;
- Articles sur la lecture (CR de J.-P. Jaffré) ;
- *Histoire de l'écriture*, L.-J. Calvet (CR de N. Catach) ;
- *L'accent du souvenir et Le roman de l'orthographe : au paradis des mots, avant la faute*, B. Cerquiglini (CR de N. Catach).

N° 29-30 - Décembre 1997 - En hommage à Nina Catach - Premières rencontres de Senozan. L'orthographe : regards croisés sur son acquisition, dir. J.-M. Sandon, G. Hefflin, A. Cherpillod

Avant-propos, J.-P. Jaffré - Carrefour de l'orthographe, présentation du numéro, J.-M. Sandon, G. Hoefflin, A. Cherpillod - L'expression graphique du nombre, M. Ros-Dupont - L'ontogenèse graphique : méthodologie et résultats, J.-M. Sandon - Quelques écarts d'orthographe dans la langue populaire écrite de Fortaleza, Brésil, R. Lucia de Almeida - Étude transversale de la production des finales des verbes du premier groupe au participe passé, à l'infinitif et à l'imparfait, C. Brissaud - Apprendre et gérer la morphologie du nombre à l'écrit, M. Fayol, M.-G. Thévenin, C. Totereau, P. Largy - Approches didactiques contrastées et compétences orthographiques des élèves, L. Allal, D. Béatrix Köhler, L. Rieben, Y. Rouiller - Comment les enseignants *acceptent* ou *refusent* les Rectifications orthographiques de 1990, une réponse à Nina Catach, J.-P. Simon, J.-P. Chevrot, L. Fontana. Comptes rendus.

N° 31 - Septembre 1999 - Phonologie & Écriture, dir. C. Fondet

Avant-propos, Claire Fondet

I. *La place de la phonologie dans l'apprentissage* : En route pour une école qui marche, J. Vial - Comment aborder les complexités de l'écrit ? Quels sont les outils méthodologiques indispensables à l'enseignement de l'écrit ? A. Delgado - De l'oral à l'écrit : la communication et les technologies au service de l'apprentissage, R. Honvault - La médiation phonologique dans l'acquisition de la lecture et les difficultés d'acquisition, L. Sprenger-Charolles - Médiation phonologique et acquisition de la lecture, D. Béchenec

II. *Alfonic hier, aujourd'hui et demain* : L'oral dans l'écriture, V. Lucci - De la dynamique phonologique à alfonic, H. Walter - Fondements théoriques et outils méthodologiques, G. Bensimon-Choukroun - Témoignage de pratique, L. Witkowski - Alfonic et les écritures du créole, en tant que dialecte français, F.-X. Nève.

N° 32-33 - décembre 2001 - Usages graphiques, normes et ponctuation, dir. L. Pasques, F. Jejcic, S. Lazard

I. *Recherches sur les usages et les normes* : Normes et usages mérovingiens : graphie et parole, 650-750, M. Banniard - Situation de *De Orthographia* d'Alcuin parmi les traités latins, S. Lazard - Les normes orthographiques recommandées dans le *De Orthographia* de Alcuin, autour de 800 pour le latin classique, leur avenir dans l'orthographe du français, L. Pasques - Les thèses de Roger Wright et leurs implications pour la graphie des premiers textes français, S. Baddeley - Le francoprovençal : graphie, norme et usage, D. Stich - Normes et graphie spontanée du provençal : un exemple sur internet chez un jeune locuteur naturel, P. Blanchet - Normes et usages graphiques en français d'Afrique (cas de la R. D. du Congo), K. Nduku.

II. *Recherches sur la ponctuation* : La ponctuation de manuscrits français du IX^e au XII^e siècle, S. Baddeley - La ponctuation du vers dans un manuscrit du XIV^e siècle, E. Llamas-Pombo.

N° 34-35 - février 2002 - L'orthographe en fête, dir. R. Honvault et C. Gruaz

Présentation du numéro, C. Gruaz, R. Honvault.

Une politique de la variante, Brève histoire du rapport sur les *Rectifications de l'orthographe*, P. Encrevé.

I. *Bilan des Rectifications de l'orthographe 10 ans après en France et dans la francophonie*, resp. R. Honvault.

I.1. En France

Bilan des *Rectifications* 10 ans après, R. Honvault - Rectifications ou réforme ? R. Martin - Le problème des accents, les dictionnaires et les *Rectifications* de l'orthographe, J.-Ch. Rebejkoff.

I.2. Dans la francophonie

Bilan des *Rectifications* en Belgique, M. Lenoble-Pinson - Les *Rectifications* en Suisse romande : un bilan et quelques réflexions sur la politique linguistique en matière d'orthographe, M. Matthey - Les *Rectifications* de l'orthographe et les travaux d'aménagement de la langue de l'Office de la langue française du Québec, P. Vachon-L'Heureux.

II. *Réformes étrangères*, resp. Michel Masson.

La réforme et le monde, M. Masson - Les réformes de l'anglais, S. Baddeley - Quelques caractéristiques de la réforme de l'orthographe de l'allemand, L. Biedermann-Pasques - A propos de la réforme orthographique allemande, G. Feler.

III. *Orthographe et société*, resp. B. Gardin.

Sur quelques composantes sociolinguistiques de l'orthographe française, B. Gardin - Les *Rectifications* et les mots commençant par A : petite promenade sur la toile, F. Jecic - La variation, une aide adaptative assortie aux apprentissages de l'orthographe, J. Boissy.

IV. *Vers de nouvelles rectifications*, resp. C. Gruaz.

Et l'avenir ? C. Gruaz - L'orthographe : des *Rectifications* de 1990 à ses applications. Tradition et évolution des graphies, M. Sommant - Préfixes « branchés » de la communication, M. Tournier.

Clôture, A. Goosse.

Lettre entrouverte, entr'ouverte, à Cavanna, Michel Jordan.

N° 36-37 - décembre 2003 - Numéro spécial en hommage à Bernard Gardin, dir. R. Ducrocq-Honvault

Avant-propos : *Un numéro spécial*, M. Masson - *Sur quelques composantes sociolinguistiques de l'orthographe française*, B. Gardin - *Plaidoyer pour les mots d'origine étrangère*, J.-Cl. Anizan - *L'internet pour corpus de l'usage orthographique*, A. Bizet - *Regard d'une correctrice sur la fabrication de l'usage. Qui fait l'usage et comment ?* M. Courberand - *Le français devient-il invariable ?* L. Cuzin - *Pour une indispensable « veille » orthographique*, R. Ducrocq-Honvault - *Réflexions pour un « Manifeste » des Rectifications : usage, système, norme*, C. Gruaz - *Regards sur quelques emprunts à l'anglo-saxon*, P. Jeudy - *Du succès paradoxal d'un jeu télévisé ambigu : la dictée de Pivot*, M. Jordan - *Le calembour est-il une affaire sérieuse ?* P. Launay - *La terminologie médicale et l'orthographe simplifiée*, M. Lenoble-Pinson - *Orthographe et humanisme*, M. Masson - *Le Petit Livre de l'orthographe actuelle*, L. Reder - *Mots croisés*, P. Jeudy.

Achevé d'imprimer en janvier 2006
sur les presses de Campus-Copie à Mont-Saint-Aignan (France)